



Bulletin Officiel

Publié en application de l'article 31 de la loi n° 94-117 du 14 Novembre 1994

N° 3403 — Mardi 04 Août 2009

— 14^{ème} ANNEE — ISSN 0330-7174

SOMMAIRE

COMMUNIQUE DU CMF

RAPPEL AUX SOCIETES ADMISES A LA COTE DE LA BOURSE
RELATIF A LA PUBLICATION DES ETATS FINANCIERS
INTERMEDIAIRES ARRETES AU 30 JUIN 2009 2

AVIS DE NOTATION

FITCH CONFIRME LES NOTES NATIONALES ATTRIBUEE AU
GROUPE CHIMIQUE TUNISIEN ET A LA COMPAGNIE DES
PHOSPHATES DE GAFSA 3

AVIS DES SOCIETES

ASSEMBLEE GENERALE 4

GIF FILTER SA

CLOTURE DE SOUSCRIPTIONS

EMPRUNT OBLIGATAIRE « HIL 2009 /1 » 4

COURBE DES TAUX

5

VALEURS LIQUIDATIVES DES TITRES OPCVM

6

ANNEXE I

ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS ARRETES AU 30 JUIN 2009 :

- MELLENIUM OBLIGATAIRE SICAV
- TUNISIE SICAV
- SICAV PLUS
- SICAV ENTREPRISE
- PLACEMENT OBLIGATAIRE SICAV

- SICAV BNA

ANNEXE II

ETATS FINANCIERS CONSOLIDES ARRETES AU 31 DECEMBRE 2008 :

SOCIETE TUNISIENNE DES INDUSTRIES DE PNEUMATIQUES - STIP -

COMMUNIQUE DU CMF

**RAPPEL AUX SOCIETES ADMISES A LA COTE
DE LA BOURSE RELATIF A LA PUBLICATION
DES ETATS FINANCIERS INTERMEDIAIRES
ARRETES AU 30 JUIN 2009**

Le Conseil du Marché Financier rappelle aux sociétés admises à la cote de la Bourse, qu'elles sont tenues, en vertu de l'article 21 bis de la loi n°94-117 du 14 novembre 1994 portant réorganisation du marché financier telle que modifiée par la loi n°2005-96 du 18 octobre 2005 relative au renforcement de la sécurité des relations financières, de :

- **Fournir au CMF et à la BVMT**, sur supports papiers et magnétique, **leurs états financiers intermédiaires arrêtés au 30 juin 2009** accompagnés du rapport intégral du ou des commissaires aux comptes les concernant, et ce, **au plus tard le 31 août 2009**.

Ces états doivent être établis conformément aux normes comptables en vigueur et notamment à la norme n°19 relative aux états financiers intermédiaires.

- **Procéder à la publication** de ces états financiers intermédiaires dans un quotidien paraissant à Tunis, accompagnés du texte intégral du rapport du ou des commissaires aux comptes, après leur dépôt ou envoi au CMF, et ce, **dans le même délai**.

Pour les besoins de la publication dans le quotidien, les sociétés peuvent se limiter à publier les notes sur les états financiers obligatoires et les notes les plus pertinentes sous réserve de l'obtention de l'accord écrit du commissaire aux comptes.

Les sociétés concernées doivent prendre les dispositions nécessaires à l'effet de respecter les obligations sus-indiquées.

AVIS DE NOTATION (*)

Fitch confirme les notes nationales attribuées au Groupe Chimique Tunisien et à la Compagnie des Phosphates de Gafsa

Fitch Ratings - Tunis –3 août 2009 : Fitch Ratings a confirmé les notes attribuées sur l'échelle nationale tunisienne au Groupe Chimique Tunisien (GCT) et à la Compagnie des Phosphate de Gafsa (CPG). Ces notes s'établissent comme suit : long terme 'AA(tun)' avec perspective stable et court terme 'F1+(tun)' .

Les notes sont fondées sur les liens opérationnels étroits existant entre l'industrie tunisienne des phosphates et le gouvernement tunisien eu égard à l'importance stratégique de cette industrie pour le pays. Fitch tient compte du poids important du gouvernement dans la gestion du GCT et de la CPG compte tenu de leur actionnariat public. Par conséquent, les notes de la CPG et du GCT sont étroitement liées à celle de l'Etat tunisien conformément aux principes explicités par Fitch dans son rapport « Parent and Subsidiary Rating Linkage ; Fitch's Approach to Rating Entities Within a Corporate Group Structure » concernant le niveau relatif de notation entre une société-mère et ses filiales.

Les notes reflètent la position dominante du GCT sur le marché international des engrais phosphatés et la forte intégration de l'industrie tunisienne des phosphates, la CPG couvrant la totalité des besoins du GCT en minerai. Elles traduisent les bonnes performances financières du GCT et de la CPG en 2008, alimentées par des niveaux de prix largement supérieurs aux estimations. Les prix du phosphate ont dépassé 400 USD/tonne en 2008 contre une moyenne de 60 USD/tonne en 2007, propulsant les revenus de la CPG à 1 420,4 Mio TND en 2008 (contre 414 Mio TND en 2007, soit +243%) et sa marge opérationnelle d'EBITDA à 78,1% contre 37,5% en 2007. Le GCT bénéficiait également d'une forte appréciation de ses revenus à 3 016,7 Mio TND en 2008 contre 1 356,7 Mio TND en 2007, par contre sa marge opérationnelle d'EBITDA reculait à 13,4% en 2008 contre 31% en 2007 du fait du renchérissement des matières premières.

Les notes sont limitées par la cyclicité du marché mondial des engrais qui dépend de facteurs aussi divers que le climat et la géopolitique, entre autres. Ces notes sont également affectées par la volatilité des cours mondiaux des matières premières et la parité de change entre le dollar des Etats-Unis et le dinar tunisien.

A fin 2008, la CPG et le GCT affichaient un faible niveau d'endettement (54,8 Mio TND et 34,4 Mio TND respectivement) et une trésorerie très confortable (961 Mio TND et 601,2 Mio TND respectivement). La dette de la CPG est principalement octroyée par la Banque africaine de développement et libellée en dollars des Etats-Unis, alors que la dette du GCT est exclusivement octroyée par la Banque européenne d'investissement et libellée en euros. La dette de la CPG et du GCT libellée en monnaies étrangères est garantie par le gouvernement tunisien.

Le rapport de notation du GCT et de la CPG seront prochainement disponibles sur le site internet de l'agence www.fitchratings.com.tn dans la section « Emetteurs et émissions notées ».

Les définitions des notes de Fitch sont disponibles sur le site public de l'agence, www.fitchratings.com.tn. Les notes publiées, les critères et les méthodologies sont également disponibles sur ce site, à tout moment. Le Code de conduite de Fitch, ses règles en matière de confidentialité, de conflits d'intérêts, de séparation vis-à-vis des sociétés affiliées, de conformité, ainsi que toutes autres règles et procédures appropriées, sont également disponibles dans la section « Code de Conduite » de ce site.

(*) Le CMF n'entend donner aucune opinion ni émettre un quelconque avis quant au contenu des informations diffusées dans cette rubrique par la société qui en assume l'entière responsabilité.

AVIS DES SOCIETES

ASSEMBLEE GENERALE

GIF FILTER SA

GP1, KM 35-8030 Grombalia

**CONVOCAION A L'ASSEMBLEE
GENERALE EXTRAORDINAIRE DU
20 AOUT 2009**

Les actionnaires de la société Générale Industrielle de Filtration GIF FILTER SA sont convoqués à l'Assemblée Générale Extraordinaire qui aura lieu le **Judi 20 Août 2009 à 10 heures** au siège de la société sis à Grombalia GP1 km 35 , pour délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Augmentation de capital réservée au profit de Maghreb Private Equity Fund (MPEF II),
- Modification de l'article 6 des statuts,
- Délégation de pouvoirs,

2009 - AS - 1692

CLOTURE DE SOUSCRIPTIONS

**EMPRUNT OBLIGATAIRE
«HL 2009/1»**

MAC SA, intermédiaire en Bourse, porte à la connaissance du public que les souscriptions à l'emprunt obligataire «HL 2009/1» de D. 20 000 000, ouvertes au public le 24 juillet 2009, ont été clôturées le **31 juillet 2009**.

2009 - AS - 1689

AVIS

COURBE DES TAUX DU 04 AOUT 2009

Code ISIN	Taux du marché monétaire et Bons du Trésor	Taux actuariel (existence d'une adjudication) ^[1]	Taux interpolé	Valeur (pied de coupon)
	Taux moyen mensuel du marché monétaire	4,390%		
TN0008002305	BTCT 52 semaines 27/10/2009		4,347%	
TN0008002313	BTCT 52 semaines 24/11/2009		4,332%	
TN0008002321	BTCT 52 semaines 02/03/2010		4,281%	
TN0008002347	BTCT 52 semaines 06/04/2010		4,263%	
TN0008000044	BTA 10 ans " 6,75% 12 Avril 2010 "		4,260%	1 016,232
TN0008002354	BTCT 52 SEMAINES 11/05/2010		4,244%	
TN0008002362	BTCT 52 SEMAINES 08/07/2010	4,214%		
TN0008002370	BTCT 52 SEMAINES 10/08/2010	4,219%		
TN0008000283	BTA 2 ans "4,3% août 2011"	4,280%		
TN0008000192	BTA 6 ans "6% 15 mars 2012"		4,325%	1 040,008
TN0008000259	BTA 4 ans "5% mars 2013"		4,397%	1 019,318
TN0008000200	BTA 7 ans "6,1% 11 octobre 2013"		4,440%	1 061,872
TN0008000143	BTA 10 ans " 7,5% 14 Avril 2014 "		4,477%	1 125,004
TN0008000127	BTA 12 ans " 8,25% 9 juillet 2014 "		4,494%	1 162,579
TN0008000184	BTA 10 ans " 7% 9 février 2015"		4,537%	1 117,398
TN0008000267	BTA 7 ans " 5,25% mars 2016"	4,616%		1 034,879
TN0008000218	BTZc 11 octobre 2016		4,699%	
TN0008000234	BTA 10 ans "6,75% 11 juillet 2017"		4,804%	1 125,581
TN0008000242	BTZc 10 décembre 2018		5,004%	
TN0008000275	BTA 10 ans " 5,5% mars 2019"	5,039%		1 033,863
TN0008000226	BTA 15 ans "6,9% 9 mai 2022"		5,485%	1 126,766

^[1] L'adjudication en question ne doit pas être vieille de plus de 2 mois pour les BTA et 1 mois pour les BTCT.

Conditions minimales de prise en compte des lignes :

- Pour les BTA : Montant levé 10 millions de dinars et deux soumissionnaires,
- Pour les BTCT : Montant levé 10 millions de dinars et un soumissionnaire.

TITRES OPCVM

TITRES OPCVM

TITRES OPCVM

TITRES OPCVM

DESIGNATION DES OPCVM	GESTIONNAIRE	DATE DE DETACHEMENT DU DERNIER DIVIDENDE	VALEUR LIQUIDATIVE du 03/08/2008	VALEUR LIQUIDATIVE du 04/08/2009	PLUS OU MOINS VALEUR	
					DEPUIS LE 31/12/2008 EN DINARS	EN %
SICAV OBLIGATAIRES						
TUNISIE SICAV	Tunisie Valeurs	*S.C	128,876	128,887	3,327	2,65%
SICAV RENDEMENT	SBT	31/03/2009	101,708	101,717	*** 2,108	2,04%
ALYSSA SICAV	UBCI Finance	22/05/2009	100,684	100,692	*** 2,627	2,57%
AMEN PREMIERE SICAV	Amen Invest	24/03/2009	103,049	103,061	*** 2,332	2,22%
PLACEMENT OBLIGATAIRE SICAV	BNA Capitaux	27/04/2009	102,487	102,500	*** 2,588	2,48%
SICAV TRESOR	BIAT Asset Management	14/04/2009	102,615	102,649	*** 2,525	2,41%
SICAV L'EPARGNANT	STB Manager	25/05/2009	101,441	101,452	*** 2,487	2,41%
SICAV BH OBLIGATAIRE	SIFIB BH	13/05/2009	101,019	101,031	*** 2,457	2,38%
INTERNATIONALE OBLIGATAIRE SICAV	INI	17/04/2009	104,603	104,614	*** 2,636	2,48%
UNIVERS OBLIGATIONS SICAV	SCIF	29/05/2009	102,844	102,856	*** 2,509	2,39%
SANADETT SICAV	AFC	23/04/2009	106,611	106,623	*** 3,004	2,78%
ATTIJARI OBLIGATAIRE SICAV	ATTIJARI GESTION	07/05/2009	101,828	101,863	*** 2,587	2,49%
GENERALE OBLIG-SICAV	CGI	15/05/2009	101,655	101,666	*** 2,474	2,39%
MILLENIU OBLIGATAIRE SICAV	CGF	27/05/2009	104,610	104,621	*** 2,534	2,39%
CAP OBLIGATAIRE SICAV	COFIB Capital Finances	18/05/2009	102,599	102,610	*** 2,437	2,33%
FIDELITY OBLIGATIONS SICAV	MAC SA	02/04/2009	104,519	104,530	*** 2,504	2,36%
SICAV AXIS TRESORERIE	AXIS Gestion	27/05/2009	104,967	104,981	*** 2,527	2,37%
SICAV ENTREPRISE	Tunisie Valeurs	29/05/2009	102,930	102,941	*** 2,520	2,42%
AMEN TRESOR SICAV	Amen Invest	19/03/2009	103,467	103,479	*** 2,530	2,40%
SICAV PATRIMOINE OBLIGATAIRE	FPG	14/04/2009	102,505	102,533	*** 2,487	2,38%
TUNISO EMIRATIE SICAV	Auto Gérée	02/06/2009	101,278	101,297	*** 3,012	2,92%
FINA O SICAV	FINACORP	04/05/2009	103,111	103,122	*** 3,192	3,08%
MAXULA INVESTISSEMENT SICAV	SMART Asset Management	25/06/2009	102,538	102,553	*** 2,237	2,16%
AL HIFADH SICAV	TSI	15/04/2009	102,771	102,782	*** 2,354	2,32%
POSTE OBLIGATAIRE SICAV TANIT	SIFIB BH	-	101,395	101,405	*** 1,405	1,41%
FCP OBLIGATAIRES						
FCP MAGHREBIA PRUDENCE	UFI	*S.C	** 1,163	1,164	0,024	2,11%
FCP SALAMETT CAP	AFC	*S.C	11,091	11,093	0,260	2,40%
FCP SALAMETT PLUS	AFC	21/04/2009	10,242	10,243	*** 0,239	2,29%
AL AMANAH OBLIGATAIRE FCP	CGF	28/05/2009	** 100,405	100,473	*** 2,543	2,46%
FCP SECURAS	STB Manager	14/05/2009	100,713	100,726	*** 1,926	1,88%
FCP AXIS AAA	AXIS Gestion	-	103,085	103,097	2,627	2,61%
SICAV MIXTES						
SICAV PLUS	Tunisie Valeurs	*S.C	42,535	42,547	1,056	2,55%
SICAV AMEN	Amen Invest	*S.C	30,858	30,861	0,698	2,31%
SICAV BNA	BNA Capitaux	27/04/2009	84,799	84,866	*** 11,748	15,96%
ATTIJARI VALEURS SICAV	ATTIJARI GESTION	29/05/2009	118,646	119,075	*** 17,512	16,99%
ATTIJARI PLACEMENTS SICAV	ATTIJARI GESTION	29/05/2009	1 178,918	1 182,911	*** 167,434	16,18%
SICAV L'INVESTISSEUR	STB Manager	20/05/2009	69,391	69,308	*** 9,599	15,65%
SICAV PROSPERITY	BIAT Asset Management	14/04/2009	101,262	101,328	*** 5,291	5,28%
ARABIA SICAV	AFC	23/04/2009	65,778	66,067	*** 9,341	16,16%
SICAV BH PLACEMENT	SIFIB BH	18/05/2009	46,015	46,244	*** 3,238	7,28%
SICAV AVENIR	STB Manager	22/05/2009	54,502	54,521	*** 6,416	12,93%
UNION FINANCIERE SALAMMBO SICAV	UBCI Finance	22/05/2009	97,371	97,510	*** 4,508	4,75%
UNION FINANCIERE HANNIBAL SICAV	UBCI Finance	22/05/2009	100,561	100,912	*** 7,814	8,24%
SICAV SECURITY	COFIB Capital Finances	18/05/2009	14,480	14,574	*** 1,641	12,29%
UBCI-UNIVERS ACTIONS SICAV	UBCI Finance	22/05/2009	86,472	87,280	*** 13,266	17,86%
SICAV CROISSANCE	SBT	31/03/2009	223,991	225,412	*** 38,536	20,12%
SICAV OPPORTUNITY	BIAT Asset Management	14/04/2009	109,710	109,837	*** 5,464	5,06%
STRATEGIE ACTIONS SICAV	SMART Asset Management	29/05/2009	1 658,474	1 669,267	*** 242,857	16,92%
FCP MIXTES						
FCP AXIS CAPITAL PROTEGE	AXIS Gestion	-	** 1 805,394	1 812,705	189,806	11,70%
MAC CROISSANCE FCP	MAC SA	18/05/2009	** 151,908	152,010	*** 12,857	9,12%
MAC EQUILIBRE FCP	MAC SA	18/05/2009	** 138,946	138,866	*** 7,199	5,39%
MAC EPARGNANT FCP	MAC SA	18/05/2009	** 125,306	125,286	*** 5,725	4,65%
FCP MAGHREBIA DYNAMIQUE	UFI	*S.C	** 1,780	1,778	0,259	17,05%
FCP MAGHREBIA MODERE	UFI	*S.C	** 1,534	1,534	0,185	13,71%
MAC EXCELLENCE FCP	MAC SA	18/05/2009	** 8 571,215	8 570,218	*** 698,272	8,84%
FCP IRADETT 20	AFC	21/04/2009	11,259	11,271	*** 0,602	5,49%
FCP IRADETT 50	AFC	21/04/2009	12,013	12,035	*** 0,738	6,38%
FCP IRADETT 100	AFC	21/04/2009	14,994	15,067	*** 2,202	16,85%
FCP IRADETT CEA	AFC	21/04/2009	13,955	14,022	*** 2,400	20,10%
FCP BIAT EPARGNE ACTIONS	BIAT Asset Management	14/04/2009	** 112,701	113,936	*** 16,363	16,24%
FCP BNAC PROGRES	BNA Capitaux	16/09/2008	** 112,909	114,868	13,683	13,52%
FCP BNAC CONFIANCE	BNA Capitaux	16/09/2008	** 111,330	112,477	8,442	8,11%
FCP VALEURS CEA	Tunisie Valeurs	29/05/2009	15,640	15,753	*** 2,838	21,68%
FCP CAPITALISATION ET GARANTIE	Alliance Asset Management	-	** 1 113,454	1 115,110	63,901	6,08%
FCP VALEURS SERENITE 2013	Tunisie Valeurs	*S.C	** 6 048,409	6 061,752	726,716	13,62%
AL AMANAH PRUDENCE FCP	CGF	28/05/2009	** 111,148	111,605	*** 5,475	4,88%
AL AMANAH EQUITY FCP	CGF	28/05/2009	** 107,801	107,954	*** 8,709	8,43%
FCP FINA 60	FINACORP	*S.C	** 1 065,044	1 064,554	53,779	5,32%
FCP AXIS ACTIONS DYNAMIQUE	AXIS Gestion	*S.C	121,360	122,441	19,892	19,40%
FCP AXIS TUNISIE INDICE	AXIS Gestion	*S.C	546,315	548,939	79,212	16,86%
FCP KOUNOUZ	TSI	*S.C	** 126,713	126,129	17,288	15,88%
FCP DELTA EPARGNE ACTIONS	STB Manager	15/05/2009	110,713	110,570	*** 15,622	16,10%
FCP MAXULA CROISSANCE DYNAMIQUE	MAXULA BOURSE	*S.C	108,905	109,136	8,812	8,78%
FCP MAXULA CROISSANCE EQUILIBREE	MAXULA BOURSE	*S.C	106,313	106,382	6,026	6,00%
FCP MAXULA CROISSANCE PRUDENCE	MAXULA BOURSE	*S.C	103,398	103,469	3,085	3,07%
FCP SECURITE	BNA Capitaux	*S.C	** 105,895	106,174	5,851	5,83%
FCP OPTIMA	SIFIB BH	*S.C	** 107,013	107,095	7,282	7,30%
AIRLINES FCP VALEURS CEA	Tunisie Valeurs	*S.C	** 11,351	11,400	1,400	14,00%
FCP CEA MAXULA	MAXULA BOURSE	*S.C	** 101,047	101,047	1,047	1,05%
FCP MAXULA STABILITY	MAXULA BOURSE	-	100,730	100,779	0,779	0,78%
AL AMANAH ETHICAL FCP	CGF	-	** 10,234	10,242	0,242	2,42%
FCP VALEURS QUIETUDE 2014	Tunisie Valeurs	*S.C	** 5 056,715	5 066,653	66,653	1,33%
ATTIJARI FCP CEA	ATTIJARI GESTION	-	10,043	10,060	0,060	0,60%
MAC EPARGNE ACTIONS FCP	MAC SA	-	** 101,131	101,740	*** 1,740	1,74%

* S.C. :SICAV de type Capitalisation ** V.L. Calculée hebdomadairement *** Plus ou moins valeur ajustée en fonction des dividendes distribués

**BULLETIN OFFICIEL
DU CONSEIL DU MARCHE FINANCIER**

8, rue du Mexique - 1002 TUNIS -
Tél : 844.500 - Fax : 841.809 / 848.001

Compte bancaire n° 10 113 108 - 101762 - 0 788 83 STB le Belvédère - TUNIS -

e-mail : cmf@cmf.org.tn

**Publication paraissant
du Lundi au Vendredi sauf jours fériés**

Prix unitaire : 0,250 dinar
Etranger : Frais d'expédition en sus

IMPRIMERIE

**du
CMF**

8, rue du Mexique - 1002 TUNIS

Le Président du CMF :

Mr. Mohamed Ridha CHALGHOU

MILLENIU OBLIGATAIRE SICAV
RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES ETATS
FINANCIERS TRIMESTRIELS ARRETES AU 30 JUIN 2009

En application des dispositions des articles 7 et 8 du code des organismes de placements collectifs promulgué par la loi n°2001-83 du 24 juillet 2001, nous avons procédé à un examen limité des états financiers trimestriels de MILLENIU OBLIGATAIRE SICAV arrêtés au 30 juin 2009, qui font apparaître un actif net de 23.208.163 dinars pour un capital de 22.746.645 dinars et une valeur liquidative égale à 104,278 dinars par action.

Ces états financiers relèvent de la responsabilité de la direction de la société. Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers sur la base de notre audit.

Nos contrôles ont été effectués conformément à la norme internationale d'audit relative aux missions d'examen limité et consistant principalement à :

- vérifier la concordance des données dégagées par les états financiers trimestriels avec les livres comptables,
- prendre connaissance des méthodes et principes comptables ayant servi à établir ces états financiers,
- effectuer un examen analytique des résultats et des données financières présentés au 30 juin 2009,
- obtenir de la Direction, les informations jugées nécessaires en de telles circonstances.

Conformément aux objectifs de notre mission, nous n'avons pas mis en œuvre tous les contrôles qu'implique une mission de certification. En conséquence, nous n'exprimons pas d'opinion sur l'image fidèle que donnent les états financiers trimestriels.

Sur la base des diligences que nous avons accomplies, nous vous informons que nous n'avons pas relevé d'éléments ou pris connaissance de faits pouvant affecter de façon significative les états financiers trimestriels de MILLENIU OBLIGATAIRE SICAV arrêtés au 30 juin 2009.

Toutefois, nous vous informons que le total des dépôts à terme, des dépôts à vue et des disponibilités de MILLENIU OBLIGATAIRE SICAV, s'élèvent au 30 juin 2009 à 5.487.435 dinars, soit 23,60% de son actif.

En application des dispositions de l'article 2 du décret n°2001-2278 du 25 septembre 2001, le maximum toléré est de 20% de l'actif.

LE COMMISSAIRE AUX COMPTES
Néjiba CHOUK

BILAN ARRETE AU 30 JUIN 2009
(Unité : en D.T.)

	NOTE	AU 30/06/2009	AU 30/06/2008	AU 31/12/2008
ACTIF				
AC 1 - Portefeuille-titres	3-1	13 697 522	14 953 499	13 216 163
a - Actions, valeurs assimilées et droits rattachés		737 864	1 057 203	414 509
b - Obligations et valeurs assimilées		12 959 658	13 896 296	12 801 654
AC 2 - Placements monétaires et disponibilités	3-3	9 534 046	6 599 564	4 023 185
a - Placements monétaires		8 782 065	6 470 203	3 676 715
b - Disponibilités		751 981	129 361	346 470
AC 3 - Créances d'exploitation		2 399	349 792	2 413
a - Dividendes et intérêts à recevoir		2 399	792	2 413
b - Titres de créances échus		0	349 000	0
AC 4 - Autres actifs		11 650	3 254	11 597
a - Débiteurs divers		11 650	3 254	11 597
c - Immobilisations nettes		0	0	0
TOTAL ACTIF		23 245 617	21 906 109	17 253 358
PASSIF EXIGIBLE				
PA 1 - Opérateurs créditeurs		35 440	36 233	41 979
PA 2 - Autres créditeurs divers		2 014	1 717	5 916
TOTAL PASSIF EXIGIBLE		37 454	37 950	47 895
ACTIF NET		23 208 163	21 868 159	17 205 463
CP 1 - Capital		22 746 645	21 422 676	16 534 668
CP 2 - Sommes distribuables		461 518	445 483	670 795
a - Sommes distribuables des exercices antérieurs		3	476	367
b - Sommes distribuables de l'exercice		461 515	445 007	670 428
ACTIF NET		23 208 163	21 868 159	17 205 463
TOTAL PASSIF EXIGIBLE + ACTIF NET		23 245 617	21 906 109	17 253 358

ETAT DE RESULTAT TRIMESTRIEL ARRETE AU 30 JUIN 2009

(Unité : en D.T.)

	NOTE	DU	DU	DU	DU	DU
		01/04/2009	01/01/2009	01/04/2008	01/01/2008	01/01/2008
		AU	AU	AU	AU	AU
		30/06/2009	30/06/2009	30/06/2008	30/06/2008	31/12/2008
PR 1 - REVENUS DU PORTEFEUILLE TITRES	3-2	206 042	376 321	177 469	330 380	762 942
a. Dividendes		35 397	35 397	7 515	7 515	7 515
b. Revenus des obligations et valeurs assimilées		170 645	340 924	169 954	322 865	755 427
PR 2 - REVENUS DES PLACEMENTS MONETAIRES	3-4	67 884	111 595	56 714	104 783	204 258
a. Revenus des bons du Trésor		25 595	47 256	42 858	77 012	135 897
b. Revenus des billets de trésorerie		0	0	4 491	8 839	9 947
c. Revenus des certificats de dépôt		12 137	21 163	2 404	8 090	30 698
d. Intérêts sur comptes courants		2 664	5 211	1 097	1 563	6 580
e. Revenus des autres placements monétaires		27 488	37 965	5 864	9 279	21 136
TOTAL REVENUS DES PLACEMENTS		273 926	487 916	234 183	435 163	967 200
CH 1 - CHARGES DE GESTION DES PLACEMENTS		-32 254	-60 281	-28 182	-53 172	-119 349
REVENU NET DES PLACEMENTS		241 672	427 635	206 001	381 991	847 851
CH 2 - AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION		-9 881	-18 383	-8 090	-15 537	-39 223
RESULTAT D'EXPLOITATION		231 791	409 252	197 911	366 454	808 628
PR 4 - Régularisation du résultat d'exploitation		35 459	52 263	36 478	78 553	-138 200
SOMMES DISTRIBUABLES		267 250	461 515	234 389	445 007	670 428
PR 4 - Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)		-35 459	-52 263	-36 478	-78 553	138 200
RESULTAT NON DISTRIBUABLE		-28 017	16 777	2 236	8 757	42 079
Variation des plus (ou moins) valeurs potentielles sur titres		-6 808	41 192	473	-25 210	57 424
Variation des plus (ou moins) valeurs réalisées/cessions de titres		-19 345	-20 317	1 788	33 992	-10 426
Frais de négociation		-1 864	-4 098	-25	-25	-4 919
RESULTAT NET DE LA PERIODE		203 774	426 029	200 147	375 211	850 707

ETAT DE VARIATION DE L'ACTIF NET TRIMESTRIEL ARRETE AU 30 JUIN 2009

(Unité : en D.T.)

	DU	DU	DU	DU	DU
	01/04/2009	01/01/2009	01/04/2008	01/01/2008	01/01/2008
	AU	AU	AU	AU	AU
	30/06/2009	30/06/2009	30/06/2008	30/06/2008	31/12/2008
AN 1 - VARIATION DE L'ACTIF NET RESULTANT DES OPERATIONS D'EXPLOITATION	203 774	426 029	200 147	375 211	850 707
a - Résultat d'exploitation	231 791	409 252	197 911	366 454	808 628
b - Variation des plus (ou moins) valeurs potentielles sur titres	-6 808	41 192	473	-25 210	57 424
c - Plus (ou moins) valeurs réalisées sur cessions de titres	-19 345	-20 317	1 788	33 992	-10 426
d - Frais de négociation de titres	-1 864	-4 098	-25	-25	-4 919
AN 2 - DISTRIBUTIONS DE DIVIDENDES	-670 794	-670 794	-642 638	-642 638	-642 638
AN 3 - TRANSACTIONS SUR LE CAPITAL	2 058 297	6 247 465	601 453	6 458 937	1 320 745
a - Souscriptions	10 946 810	26 558 143	13 561 334	26 291 673	55 501 396
- Capital	11 121 400	25 744 900	13 614 700	25 524 100	53 412 200
- Régularisation des sommes non distribuables	246 275	568 741	253 094	472 201	983 728
- Régularisation des sommes distribuables	-420 865	244 502	-306 460	295 372	1 105 468
- Droits d'entrée	0	0	0	0	0
b - Rachats	-8 888 513	-20 310 678	-12 959 881	-19 832 736	-54 180 651
- Capital	-8 982 300	-19 683 800	-12 826 100	-19 259 300	-51 983 200
- Régularisation des sommes non distribuables	-200 090	-434 641	-238 845	-357 093	-954 149
- Régularisation des sommes distribuables	293 877	-192 237	105 064	-216 343	-1 243 302
- Droits de sortie	0	0	0	0	0

VARIATION DE L'ACTIF NET	1 591 277	6 002 700	158 962	6 191 510	1 528 814
AN 4 - ACTIF NET					
a - Début de période	21 616 886	17 205 463	21 709 197	15 676 649	15 676 649
b - Fin de période	23 208 163	23 208 163	21 868 159	21 868 159	17 205 463
AN 5 - NOMBRE D'ACTIONS					
a - Début de période	201 169	161 949	202 421	147 659	147 659
b - Fin de période	222 560	222 560	210 307	210 307	161 949
VALEUR LIQUIDATIVE	104,278	104,278	103,982	103,982	106,240
AN 6 - TAUX DE RENDEMENT	0,90%	2,05%	1,01%	2,04%	4,17%

**NOTES AUX ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS
ARRETES AU 30 JUIN 2009**

NOTE N°1 : PRESENTATION DE LA SOCIETE

MILLENIUM OBLIGATAIRE SICAV est une société d'investissement à capital variable, régie par la loi n°88-92 du 2 août 1988 telle que modifiée par la loi n°92-113 du 23 novembre 1992, la loi n°95-87 du 30 octobre 1995 et la loi n°2001-83 du 24 juillet 2001.

La société a obtenu :

- l'agrément du ministère des finances le 13 juin 2000,
- le visa du prospectus d'émission par le C.M.F. le 26 octobre 2001 sous le n°01.425.

Elle a été définitivement constituée le 22 juin 2001 et a entamé son activité le 21 novembre 2001.

La gestion du portefeuille titres de la SICAV est assurée par la Compagnie Gestion et Finance «C.G.F.», moyennant une rémunération égale à 0,4% de l'actif net moyen, réglée trimestriellement et à terme échu.

La Banque Internationale Arabe de Tunisie «B.I.A.T.» a été désignée dépositaire des titres et fonds de la SICAV, moyennant une rémunération payable trimestriellement et à terme échu, arrêtée comme suit :

- de 0 à 10 millions de dinars : 0,1% de l'actif net avec minimum de 6.000 D
- de 10 millions à 20 millions de dinars : 0,08% de l'actif net
- au-delà de 20 millions de dinars : 0,06% de l'actif net

NOTE N°2 : PRINCIPES ET METHODES COMPTABLES

Les états financiers de MILLENIUM OBLIGATAIRE SICAV sont établis en référence aux dispositions de l'arrêté du ministère des Finances du 22 janvier 1999 portant promulgation des normes comptables sectorielles relatives aux O.P.C.V.M.

Ces états financiers trimestriels comprennent les documents suivants :

- le bilan,
- l'état des résultats,
- l'état de variation de l'actif net,
- les notes aux états financiers.

Les principes et méthodes comptables les plus significatifs appliqués par la société pour l'élaboration de ces états trimestriels sont les suivants :

2.1. PRISE EN COMPTE DES PLACEMENTS ET DES REVENUS Y AFFERENTS :

Les placements en portefeuille titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leurs prix d'achat, les frais encourus à l'occasion de l'achat sont imputés en capital.

Les intérêts sur les placements en obligations et sur les placements monétaires sont pris en compte en résultat au fur et à mesure qu'ils sont courus.

2.2. EVALUATION DES PLACEMENTS EN ACTIONS ET VALEURS ASSIMILEES :

Les placements en actions et valeurs assimilées sont évalués, en date d'arrêt, à leur valeur de marché pour les titres admis à la cote.

La différence, par rapport au prix d'achat ou par rapport à la clôture précédente, constitue une plus ou moins-value potentielle portée directement en capitaux propres en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de l'exercice.

La valeur de marché applicable pour l'évaluation des titres admis à la cote correspond au cours moyen en bourse à la date du 30 juin 2009.

2.3. EVALUATION DES AUTRES PLACEMENTS :

Les placements en obligations et valeurs assimilées admis à la cote sont évalués en date d'entrée à leur valeur de marché à la date du 30 juin 2009 ou à défaut, à la date antérieure la plus récente.

La différence par rapport au prix d'achat ou par rapport à la clôture précédente constitue, selon le cas, une plus ou moins-value potentielle portée directement en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

Les placements monétaires comprennent les bons du Trésor et les billets de trésorerie. Ces valeurs sont évaluées à la date d'arrêt à leur prix d'acquisition (valeur nominale – intérêts précomptés non échus).

2.4. CESSION DES PLACEMENTS :

La cession des placements donne lieu à l'annulation des placements à hauteur de leur valeur comptable. La différence entre la valeur de cession et le prix d'achat du titre cédé constitue, selon le cas, une plus ou moins value réalisée, portée directement en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

Le prix d'achat des placements est déterminé par la méthode du coût moyen pondéré.

NOTE N°3 : PRESENTATION DES ELEMENTS DU BILAN ET DE L'ETAT DU RESULTAT

3.1. PORTEFEUILLE TITRES :

Le portefeuille titres est arrêté au 30 juin 2009 à 13.697.522 dinars, détaillé comme suit :

(en dinars)				
DESIGNATION	NOMBRE DE TITRES	COUT D'ACQUISITION	VALEUR AU 30/06/2009	% DE L'ACTIF
OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILEES :				
- OBLIGATIONS DE STES ADMISES A LA COTE :				
* Emprunt obligataire CIL 2002/2	500	10.000	10.474	0,05
* Emprunt obligataire ATL 2008/1	3.000	240.000	241.094	1,04
* Emprunt obligataire CIL 2008-1	5.000	500.000	521.797	2,24
* Emprunt obligataire CIL 2008 (Emprunt subordonné)	3.000	300.000	307.961	1,32
* Emprunt obligataire CIL 2009-1	5.000	500.000	500.362	2,15
* Emprunt obligataire PANOBOIS 2007-C	500	50.000	50.584	0,22
* Emprunt obligataire TUNISIE LEASING 2006-1	5.000	300.000	309.745	1,33
* Emprunt obligataire TUNISIE LEASING 2006-1	5.000	301.500	310.796	1,34
* Emprunt obligataire TUNISIE LEASING 2007 (E. subordonné)	5.000	400.000	420.559	1,81
* Emprunt obligataire TUNISIE LEASING 2008-1	5.520	441.600	441.663	1,90
* Emprunt obligataire TUNISIE LEASING 2008-1	100	8.000	8.001	0,03
* Emprunt obligataire TUNISIE LEASING 2009-1	400	40.000	40.690	0,17
* Emprunt obligataire TOUTA 2002 B	2.550	51.000	53.347	0,23
* Emprunt obligataire UNIFACTOR 2008	5.000	400.000	406.212	1,75
* Emprunt obligataire AIL 2005-A	1.500	60.000	62.735	0,27
* Emprunt obligataire AIL 2005-B	2.000	80.000	83.647	0,36
* Emprunt obligataire ATL 2008 (Emprunt subordonné)	10.000	1.000.000	1.048.022	4,51
* Emprunt obligataire HANNIBAL LEASE 2008/1	5.000	400.000	403.025	1,73
* Emprunt obligataire STB 2008/2	4.400	440.000	448.337	1,93
* Emprunt obligataire GL 2003/1	2.000	80.960	85.364	0,37
* Emprunt obligataire BIAT 2002	100	2.000	2.052	0,01
		5.605.060	5.756.467	24,76
- F.C.C. :				
* FCC-BIAT - P201	300	300.000	301.711	1,30
* FCC-BIAT - P301	300	300.000	301.867	1,30
		600.000	603.578	2,60
- B.T.A. :				
* B.T.A. 6,75% avril 2010	40	41.472	40.756	0,18
* B.T.A. 6,75% avril 2010	600	613.020	613.113	2,64
* B.T.A. 6,75% avril 2010	300	306.510	306.557	1,32
* B.T.A. 6,75% avril 2010	50	51.085	51.412	0,22
* B.T.A. 6,00% mars 2012	100	101.050	102.346	0,44
* B.T.A. 6,00% mars 2012	10	10.130	10.257	0,04
* B.T.A. 6,00% mars 2012	10	10.440	10.558	0,05
* B.T.A. 6,00% mars 2012	8	8.200	8.308	0,04
* B.T.A. 6,00% mars 2012	4	4.100	4.154	0,02
* B.T.A. 7,50% avril 2014	140	148.960	149.802	0,64
* B.T.A. 7,50% avril 2014	162	172.967	174.073	0,75
* B.T.A. 7,50% avril 2014	22	23.490	23.641	0,10
* B.T.A. 7,50% avril 2014	10	10.677	10.748	0,05

* B.T.A. 7,50% avril 2014	50	54.400	54.747	0,24
* B.T.A. 7,50% avril 2014	91	99.099	99.729	0,43
* B.T.A. 7,50% avril 2014	18	19.800	19.922	0,09
* B.T.A. 7,50% avril 2014	35	38.500	38.738	0,17
* B.T.A. 7,50% avril 2014	59	64.900	65.304	0,28
* B.T.A. 7,50% avril 2014	50	55.000	55.343	0,24
* B.T.A. 7,50% avril 2014	24	26.400	26.564	0,11
* B.T.A. 7,50% avril 2014	10	11.300	11.383	0,05
* B.T.A. 7,50% avril 2014	500	565.000	569.150	2,45
* B.T.A. 7,50% avril 2014	5	5.650	5.692	0,02
* B.T.A. 7,50% avril 2014	30	33.150	33.457	0,14
* B.T.A. 7,50% avril 2014	16	17.680	17.844	0,08
* B.T.A. 7,50% avril 2014	40	44.200	44.626	0,19
* B.T.A. 7,50% avril 2014	10	11.050	11.158	0,05
* B.T.A. 7,50% avril 2014	5	5.525	5.579	0,02
* B.T.A. 7,50% avril 2014	10	11.050	11.161	0,05
* B.T.A. 7,50% avril 2014	19	20.995	21.225	0,09
* B.T.A. 7,50% avril 2014	26	28.730	29.045	0,12
* B.T.A. 8,25% juillet 2014	600	675.000	708.413	3,05
* B.T.A. 8,25% juillet 2014	500	541.000	554.643	2,39
* B.T.A. 8,25% juillet 2014	120	132.000	138.663	0,60
* B.T.A. 8,25% juillet 2014	50	56.500	59.685	0,26
* B.T.A. 8,25% juillet 2014	10	11.100	11.656	0,05
* B.T.A. 7,00% février 2015	328	331.280	337.010	1,45
* B.T.A. 7,00% février 2015	200	205.260	208.008	0,89
* B.T.A. 7,00% février 2015	260	266.968	270.501	1,16
* B.T.A. 7,00% février 2015	24	25.800	26.219	0,11
* B.T.A. 7,00% février 2015	40	43.120	43.818	0,19
* B.T.A. 7,00% février 2015	10	10.990	11.157	0,05
* B.T.A. 7,00% février 2015	26	28.652	29.096	0,13
* B.T.A. 7,00% février 2015	25	27.550	27.977	0,12
* B.T.A. 7,00% février 2015	20	22.040	22.382	0,10
* B.T.A. 7,00% février 2015	15	16.530	16.786	0,07
* B.T.A. 7,00% février 2015	5	5.605	5.696	0,02
* B.T.A. 7,00% février 2015	5	5.605	5.696	0,02
* B.T.A. 7,00% février 2015	5	5.500	5.601	0,02
* B.T.A. 7,00% février 2015	30	33.000	33.606	0,14
* B.T.A. 7,00% février 2015	20	22.000	22.404	0,10
* B.T.A. 7,00% février 2015	5	5.500	5.601	0,02
* B.T.A. 7,00% février 2015	100	110.000	112.120	0,48
* B.T.A. 7,00% février 2015	20	22.000	22.424	0,10
* B.T.A. 5,00% mars 2016	100	103.530	104.711	0,45
* B.T.A. 5,50% mars 2019	500	521.500	527.683	2,27
* B.T.A. 5,50% mars 2019	100	104.330	105.588	0,45
* B.T.A. 5,50% mars 2019	100	104.030	105.294	0,45
		<u>6.050.920</u>	<u>6.148.830</u>	<u>26,45</u>
- B.T.Z. :				
* B.T.Z. C01 11 octobre 2016	100	55.030	64.817	0,28
* B.T.Z. C02 11 octobre 2016	100	54.780	64.621	0,28
* B.T.Z. C03 11 octobre 2016	100	54.530	64.425	0,28
* B.T.Z. C04 11 octobre 2016	400	217.120	256.920	1,10
		<u>381.460</u>	<u>450.783</u>	<u>1,94</u>
TOTAL OBLIGATIONS ET V. ASSIMILEES		12.637.440	12.959.658	55,75
TITRES OPCVM :				
* SICAV TRESOR	3.000	306.651	306.753	1,32
* SICAV ENTREPRISE	2.033	207.632	208.596	0,90
* FCP PROPARCO	200	200.000	222.515	0,96
TOTAL TITRES OPCVM		714.283	737.864	3,18
TOTAL PORTEFEUILLE-TITRES		13.351.723	13.697.522	58,93

3.2. REVENUS DU PORTEFEUILLE TITRES :

Les revenus du portefeuille titres totalisent, au 30 juin 2009, 206.042 dinars, détaillés comme suit :

	Du 01/04/09 Au 30/06/09	Du 01/04/08 Au 30/06/08
- Intérêts sur obligations et valeurs assimilées	170.645 D	169.954 D
- Revenus des placements et autres valeurs	0	0
- Revenus des titres OPCVM	35.397 D	7.515 D
	<u>206.042 D</u>	<u>177.469 D</u>

3.3. PLACEMENTS MONETAIRES ET DISPONIBILITES :

Cette rubrique est arrêtée au 30 juin 2009 à 9.534.046 dinars, détaillée comme suit :

(en dinars)

DESIGNATION	NOMBRE DE TITRES	COUT D'ACQUISITION	VALEUR AU 30/06/2009	% DE L'ACTIF
PLACEMENTS MONETAIRES :				
<i>- BONS DU TRESOR :</i>				
* BTCT52S – 27/10/2009	500	477.770	489.104	2,10
* BTCT52S – 27/10/2009	100	95.656	97.841	0,42
* BTCT52S – 27/10/2009	250	239.553	244.686	1,05
* BTCT52S – 24/11/2009	700	668.435	682.557	2,94
* BTCT52S – 24/11/2009	200	191.515	195.123	0,84
* BTCT52S – 06/04/2010	350	335.622	338.542	1,46
		<u>2.008.551</u>	<u>2.047.853</u>	<u>8,81</u>
<i>- CERTIFICATS DE DEPOT :</i>				
* B.I.A.T. – 07/07/2009	1	499.173	499.752	2,15
* B.I.A.T. – 08/07/2009	1	499.586	499.710	2,15
* B.I.A.T. – 09/07/2009	1	499.586	499.669	2,15
* B.I.A.T. – 10/07/2009	1	499.586	499.627	2,15
		<u>1.997.931</u>	<u>1.998.758</u>	<u>8,60</u>
<i>- PLACEMENTS :</i>				
* CT B.I.A.T. – 05/03/2011	500	500.000	505.819	2,18
* CT B.I.A.T. – 10/02/2010	500	500.000	509.215	2,19
* CT B.I.A.T. – 31/01/2011	300	300.000	305.282	1,31
* CT B.I.A.T. – 14/03/2011	500	500.000	506.192	2,18
* CT B.I.A.T. – 09/05/2011	200	200.000	201.214	0,87
* CT B.I.A.T. – 17/05/2011	300	300.000	301.502	1,30
* CT B.I.A.T. – 11/05/2011	200	200.000	201.179	0,87
* CT B.I.A.T. – 06/06/2011-3	300	300.000	300.893	1,29
* CT B.I.A.T. – 06/06/2011-1	300	300.000	300.915	1,29
* CT B.I.A.T. – 07/06/2011	100	100.000	100.288	0,43
* CT B.I.A.T. – 13/06/2011	500	500.000	501.169	2,16
* CT B.I.A.T. – 14/06/2011	500	500.000	500.989	2,15
* CT B.I.A.T. – 20/06/2011	500	500.000	500.797	2,15
		<u>4.700.000</u>	<u>4.735.454</u>	<u>20,37</u>
TOTAL DES PLACEMENTS MONETAIRES		8.706.482	8.782.065	37,78
- DISPONIBILITES		751.981	751.981	3,23
TOTAL GENERAL		9.458.463	9.534.046	41,01

3.4. REVENUS DES PLACEMENTS MONETAIRES :

Le total de ce poste s'élève au 30 juin 2009 à 67.884 dinars, détaillé comme suit :

	Du 01/04/09 Au 30/06/09	Du 01/04/08 Au 30/06/08
- Revenus des bons du Trésor	25.595 D	42.858 D
- Revenus des billets de trésorerie	0	4.491 D
- Revenus des certificats de dépôt	12.137 D	2.404 D
- Revenus des comptes de dépôt	2.664 D	1.097 D
- Revenus des autres placements monétaires	<u>27.488 D</u>	<u>5.864 D</u>
	67.884 D	56.714 D

3.5. CAPITAL SOCIAL :

Les mouvements sur le capital de MILLENIUM OBLIGATAIRE SICAV s'analysent, au 30 juin 2009, comme suit :

Capital au 31 mars 2009 :

- Montant	: 20.116.900 D
- Nombre de titres	: 201.169
- Nombre d'actionnaires	: 394

Souscriptions réalisées au cours de la période :

- Montant	: 11.121.400 D
- Nombre de titres émis	: 111.214
- Nombre d'actionnaires nouveaux	: 104

Rachats effectués au cours de la période :

- Montant	: 8.982.300 D
- Nombre de titres rachetés	: 89.823
- Nombre d'actionnaires sortants	: 40

Capital au 30 juin 2009 :

- Montant	: 22.256.000 D
- Nombre de titres	: 222.560
- Nombre d'actionnaires	: 458

TUNISIE SICAV
RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES ETATS
FINANCIERS TRIMESTRIELS ARRETES AU 30 JUIN 2009

En exécution du mandat de commissariat aux comptes qui nous a été confié par votre conseil d'administration réuni le 8 Février 2008 et en application des dispositions du code des organismes de placement collectif, nous vous présentons notre rapport sur le contrôle des états financiers trimestriels de la Société «TUNISIE SICAV » pour la période allant du premier Avril au 30 Juin 2009, tels qu'annexés au présent rapport et faisant apparaître un total du bilan de D : 366.074.569, un actif net D 364.715.562 et un bénéfice de la période de D : 4.295.963.

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints de la Société « TUNISIE SICAV » comprenant le bilan au 30 Juin 2009, ainsi que l'état de résultat, l'état de variation de l'actif net, et des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives.

Responsabilité de la direction dans l'établissement et la présentation des états financiers

1- La direction de la société est responsable de l'arrêté, de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers, conformément au système comptable des entreprises. Cette responsabilité comprend : la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation sincère d'états financiers ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

Responsabilité de l'auditeur

2- Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en Tunisie. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique et de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournies dans les états financiers.

Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation du risque que les états financiers contiennent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

En procédant à ces évaluations du risque, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et la présentation sincère des états financiers afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance.

Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Opinion

3- A notre avis, les états financiers trimestriels de la Société «TUNISIE SICAV », annexés au présent rapport, sont réguliers et sincères et donnent, pour tout aspect significatif, une image fidèle de la situation financière de la société au 30 Juin 2009, ainsi que de la performance financière et de la variation de l'actif net pour la période close à cette date, conformément au système comptable des entreprises en vigueur en Tunisie.

LE COMMISSAIRE AUX COMPTES
FINOR
Fayçal DERBEL

TUNISIE SICAV

17, Rue de Jérusalem

1002 Tunis

BILAN ARRETE AU 30 JUIN 2009

(Montants exprimés en dinars tunisiens)

<i>ACTIF</i>	<i>Note</i>	<i>30/06/2009</i>	<i>30/06/2008</i>	<i>31/12/2008</i>
Portefeuille-titres	4	243 818 262	237 232 545	258 630 538
Obligations et valeurs assimilées		231 370 670	225 873 711	246 610 351
Titres des Organismes de Placement Collectif		12 447 592	11 358 834	12 020 187
Placements monétaires et disponibilités		122 256 307	66 189 378	85 158 397
Placements monétaires	7	121 560 805	65 691 352	83 887 168
Disponibilités		695 502	498 026	1 271 229
Créances d'exploitation		-	853 676	-
TOTAL ACTIF		366 074 569	304 275 599	343 788 935
 <i>PASSIF</i>				
Opérateurs créditeurs	8	888 789	734 837	853 179
Autres créditeurs divers	9	470 218	154 564	2 020 063
TOTAL PASSIF		1 359 007	889 401	2 873 242
 <i>ACTIF NET</i>				
Capital	12	358 520 219	297 658 195	328 859 115
Sommes distribuables				
Sommes distribuables de l'exercice		6 195 343	5 728 003	12 056 578
ACTIF NET		364 715 562	303 386 198	340 915 693
TOTAL PASSIF ET ACTIF NET		366 074 569	304 275 599	343 788 935

TUNISIE SICAV17, Rue de Jérusalem
1002 Tunis**ETAT DE RESULTAT**

(Montants exprimés en dinars tunisiens)

	<i>Note</i>	<i>Période du 01/04 au 30/06/2009</i>	<i>Période du 01/01 au 30/06/2009</i>	<i>Période du 01/04 au 30/06/2008</i>	<i>Période du 01/01 au 30/06/2008</i>	<i>Année 2008</i>
Revenus du portefeuille-titres	5	3 348 042	6 378 152	3 237 066	5 948 677	12 151 935
Revenus des obligations et valeurs assimilées		2 962 750	5 966 286	2 860 788	5 541 464	11 684 504
Revenus des titres des Organismes de Placement Collectif		385 292	411 866	376 278	407 213	467 431
Revenus des placements monétaires	6	941 235	1 817 364	701 006	1 368 420	3 098 276
TOTAL DES REVENUS DES PLACEMENTS		4 289 277	8 195 516	3 938 072	7 317 097	15 250 211
Charges de gestion des placements	10	(1 045 634)	(2 038 712)	(864 514)	(1 574 324)	(3 589 605)
REVENU NET DES PLACEMENTS		3 243 643	6 156 804	3 073 558	5 742 773	11 660 606
Autres produits		5 395	12 263	8 627	10 108	25 259
Autres charges	11	(89 692)	(175 076)	(76 539)	(147 816)	(321 870)
RESULTAT D'EXPLOITATION		3 159 346	5 993 991	3 005 646	5 605 065	11 363 995
Régularisation du résultat d'exploitation		243 030	201 352	(161 217)	122 938	692 583
SOMMES DISTRIBUABLES DE LA PERIODE		3 402 376	6 195 343	2 844 429	5 728 003	12 056 578
Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)		(243 030)	(201 352)	161 217	(122 938)	(692 583)
Variation des plus (ou moins) valeurs potentielles sur titres		(294 643)	(98 008)	(345 903)	(181 174)	131 946
Plus (ou moins) valeurs réalisées sur cession des titres		1 431 260	2 019 110	3 848	(41 573)	79 157
RESULTAT DE LA PERIODE		4 295 963	7 915 093	2 663 591	5 382 318	11 575 098

TUNISIE SICAV17, Rue de Jérusalem
1002 Tunis**ETAT DE VARIATION DE L'ACTIF NET**

(Montants exprimés en dinars tunisiens)

	<i>Période du 01/04 au 30/06/2009</i>	<i>Période du 01/01 au 30/06/2009</i>	<i>Période du 01/04 au 30/06/2008</i>	<i>Période du 01/01 au 30/06/2008</i>	<i>Année 2008</i>
VARIATION DE L'ACTIF NET RESULTANT DES OPERATIONS D'EXPLOITATION	4 295 963	7 915 093	2 663 591	5 382 318	11 575 098
Résultat d'exploitation	3 159 346	5 993 991	3 005 646	5 605 065	11 363 995
Variation des plus (ou moins) valeurs potentielles sur titres	(294 643)	(98 008)	(345 903)	(181 174)	131 946
Plus (ou moins) valeurs réalisées sur cession de titres	1 431 260	2 019 110	3 848	(41 573)	79 157
TRANSACTIONS SUR LE CAPITAL	22 148 973	15 884 776	(17 329 944)	19 533 253	50 869 968
Souscriptions					
- Capital	140 157 024	217 763 247	181 823 458	292 110 170	640 461 076
- Régularisation des sommes non distribuables	2 664 759	2 701 646	2 607 556	2 700 812	16 437 773
- Régularisation des sommes distribuables	4 338 327	7 510 952	6 905 273	11 946 643	21 426 049
Rachats					
- Capital	(119 099 541)	(202 701 890)	(198 335 439)	(273 448 259)	(592 190 590)
- Régularisation des sommes non distribuables	(2 036 128)	(2 079 579)	(1 869 502)	(1 952 408)	(14 530 874)
- Régularisation des sommes distribuables	(3 875 468)	(7 309 600)	(8 461 290)	(11 823 705)	(20 733 466)
VARIATION DE L'ACTIF NET	26 444 936	23 799 869	(14 666 353)	24 915 571	62 445 066
ACTIF NET					
En début de période	338 270 626	340 915 693	318 052 551	278 470 627	278 470 627
En fin de période	364 715 562	364 715 562	303 386 198	303 386 198	340 915 693
NOMBRE D' ACTIONS					
En début de période	2 665 394	2 714 895	2 602 419	2 300 339	2 300 339
En fin de période	2 839 234	2 839 234	2 460 611	2 460 611	2 714 895
VALEUR LIQUIDATIVE	128.456	128.456	123.297	123.297	125.572
TAUX DE RENDEMENT	1.22%	2.30%	0.89%	1.85%	3.73%

**NOTES AUX ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS
AU 30 JUIN 2009****NOTE 1 : PRESENTATION DE LA SOCIETE**

TUNISIE SICAV est une société d'investissement à capital variable régie par le code des organismes de placement collectif. Elle a été créée le 09 Juin 1992 à l'initiative de Tunisie Leasing et a reçu l'agrément de Monsieur le Ministre des Finances en date du 05 Mars 1992.

Elle a pour objet la gestion, au moyen de l'utilisation de ses fonds propres et à l'exclusion de toutes autres ressources, d'un portefeuille de valeurs mobilières à revenu fixe.

Ayant le statut de société d'investissement à capital variable, TUNISIE SICAV bénéficie des avantages fiscaux prévus par la loi n°95-88 du 30 octobre 1995 dont notamment l'exonération de ses bénéfices annuels de l'impôt sur les sociétés.

En revanche, les revenus qu'elle encaisse au titre de ses placements, sont soumis à une retenue à la source libératoire de 20%.

NOTE 2 : REFERENTIEL D'ELABORATION DES ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS

Les états financiers trimestriels arrêtés au 30 Juin 2009, sont établis conformément aux préconisations du système comptable et notamment les normes 16 à 18 relatives aux OPCVM, telles que approuvées par arrêté du ministre des finances du 22 Janvier 1999.

NOTE 3 : PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUES

Les états inclus dans les états financiers trimestriels sont élaborés sur la base de l'évaluation des éléments du portefeuille-titres à leur valeur de réalisation. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

3.1- Prise en compte des placements et des revenus y afférents

Les placements en portefeuille-titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat. Les frais encourus à l'occasion de l'achat sont supportés par le gestionnaire.

Les intérêts sur les placements en obligations et bons et sur les placements monétaires sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus.

3.2- Evaluation des placements en obligations & valeurs assimilées

Les placements en obligations et valeurs similaires sont évalués à leur prix d'acquisition. La différence par rapport au prix de remboursement est répartie sur la période restante à courir et constitue, selon le cas, une plus ou moins value potentielle portée directement, en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

3.3- Evaluation des titres OPCVM

Les placements en titres OPCVM sont évalués, en date d'arrêté, à leur valeur liquidative. La différence par rapport au prix d'achat constitue, selon le cas, une plus ou moins values potentielle portée directement en capitaux propres, en tant que somme non distribuables. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

3.4- Evaluation des autres placements

Les placements monétaires sont évalués à leur prix d'acquisition.

3.5- Cession des placements

La cession des placements donne lieu à l'annulation des placements à hauteur de leur valeur comptable. La différence entre la valeur de cession et le prix d'achat du titre cédé constitue, selon le cas, une plus ou moins value réalisée portée directement, en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

3.6- Obligations BATAM

Le portefeuille de la société enregistre à hauteur de D: 2.766.023 d'obligations émises par la société Héra d'Électroménager et de Confort "BATAM" qui a fait l'objet d'un règlement amiable, suite à une mise sous administration judiciaire en octobre 2002.

Les événements qui se sont succédés depuis cette date, dont notamment les reports successifs d'échéances, conduisent à constater une incertitude quant au recouvrement de ces créances.

Pour se prémunir contre les risques associés à cette situation, une dépréciation totale a été constatée, et en grande partie concomitamment avec la réalisation de plus values sur la cession de BTA. Parallèlement, il a été procédé à la suspension de la constatation des intérêts courus.

Ainsi, les emplois en obligations "BATAM" apparaissent au 30 Juin 2009 pour une valeur nulle.

3.7- Billets de trésorerie « CDS » et « FLEXOPRINT »

Les placements de la société enregistraient jusqu'au 25 décembre 2008 et à hauteur de D : 590.588 de billets de trésorerie émis par les sociétés les Couscoussières du Sud « CDS » et « FLEXOPRINT ».

L'ouverture des procédures de règlement judiciaire pour ces sociétés a conduit à constater une dépréciation totale de la créance.

En date du 27 novembre 2008, Tunisie Sicav a renoncé au rééchelonnement de la créance constatée, conformément au jugement du 27 mai 2008 et a accepté l'abandon de 70% de ladite créance moyennant un paiement immédiat de l'intégralité du reliquat qui représente 30% de la valeur nominale des billets de trésorerie soit D : 180.000.

Ce montant a été constaté le 25 décembre 2008 sous la rubrique recouvrement de créances en instance d'affectation dont le solde s'élève au 30 Juin 2009 à D : 20.200.

TUNISIE SICAV

17,Rue jérusalem 1002 Tunis

Note 4: Portefeuille titres

Le solde de ce poste s'élève au 30 Juin 2009 à D: 243.818.262 et se détaille comme suit:

Désignation du titre	Nombre	coût d'acquisition	valeur au 30/06/2009	% actif net
Obligations des sociétés et valeurs assimilées		228 620 700	231 370 670	63.44%
Obligations des sociétés		58 175 496	56 477 768	15.49%
AB SUBORDONNE 08 A	22 000	2 053 326	2 065 320	0.57%
AB SUBORDONNE 08 B	15 000	1 425 000	1 433 964	0.39%
AIL 2005	5 000	200 000	209 118	0.06%
AIL 2007	10 000	800 000	823 627	0.23%
AIL 2008	7 000	700 000	727 325	0.20%
AIL 2009/1	3 000	300 000	305 471	0.08%
AMEN BANK 2001	30 000	900 000	908 420	0.25%
AMEN BANK 2006	34 000	2 720 000	2 769 255	0.76%
ATB 2007/1 A	8 000	640 000	642 595	0.18%
ATB 2007/1 D	8 000	736 000	739 725	0.20%
ATB SUB 09 TR.A L.A2	20 000	2 000 000	2 009 205	0.55%
ATB SUB 09 TR.B L.B2	20 000	2 000 000	2 010 862	0.55%
ATL 2004/1	14 000	280 000	294 193	0.08%
ATL 2004/2	18 500	370 000	375 223	0.10%
ATL 2006/1	25 000	2 000 000	2 004 559	0.55%
ATL 2007/1	13 000	1 040 000	1 085 042	0.30%
ATL 2008/1	32 000	2 560 000	2 571 671	0.71%
ATL 2009	20 000	2 000 000	2 013 742	0.55%
ATL SUBORDONNE 2008	10 000	1 000 000	1 048 022	0.29%
BATAM 2000	24 800	996 023	0	0.00%
BATAM 2001	8 000	800 000	0	0.00%
BATAM 2002	5 000	465 000	0	0.00%
BATAM 98 NON REMB	50 500	505 000	0	0.00%
BH SUBORDONNE 2007	10 000	1 000 000	1 026 187	0.28%
BIAT 2002	50 000	1 000 000	1 025 039	0.28%
BNA SUBORDONNE 2009	20 000	2 000 000	2 020 121	0.55%
BTEI 2004	20 000	800 000	800 577	0.22%
BTKD 2006	30 000	1 800 000	1 848 082	0.51%
C.I.L 2002/2	6 400	128 000	134 060	0.04%
C.I.L 2002/3	10 000	200 000	203 025	0.06%
C.I.L 2004/2	15 000	300 000	304 235	0.08%
CIL 2005/1	10 000	800 000	831 912	0.23%
CIL 2007/1	5 000	400 000	409 745	0.11%
CIL 2007/2	10 000	800 000	814 702	0.22%
CIL 2008/1	20 000	2 000 000	2 087 189	0.57%
CIL 2009/1	12 000	1 200 000	1 200 289	0.33%
CIL SUBORDONNE 2008	10 000	1 000 000	1 026 537	0.28%
DJERBA AGHIR2000	4 150	51 875	52 607	0.01%
EL WIFACK LEAS.06/1	1 000	39 853	39 859	0.01%
GENERAL LEAS.2002-1	15 500	310 000	328 142	0.09%
GENERAL LEAS.2003-1	10 000	400 000	422 093	0.12%
GENERAL LEAS.2003-2	6 500	260 000	265 599	0.07%
GL 2004-1	15 000	300 000	308 104	0.08%
HANNIBAL LEASE	8 000	640 000	644 840	0.18%
HOTEL HOURIA 2000	4 200	105 017	105 520	0.03%
SELIMA CLUB 2002	4 500	90 000	90 192	0.02%
SEPCM 2002	2 500	35 715	36 255	0.01%
SKANES BEACH 03 A BS	4 000	160 000	160 534	0.04%
STB 2008/1	11 250	1 054 687	1 060 935	0.29%
STB 2008/2	27 000	2 700 000	2 751 160	0.75%
TL 2004-2	21 000	420 000	425 929	0.12%
TL 2005-1	10 000	400 000	415 097	0.11%
TL 2007/1	12 000	960 000	985 439	0.27%
TL 2007/2	14 400	1 152 000	1 177 275	0.32%
TL 2008/1	12 000	960 000	960 137	0.26%
TL 2008/2	19 000	1 900 000	1 958 468	0.54%
TL 2008/3	12 000	1 200 000	1 226 498	0.34%
TL 2009/1	13 300	1 330 000	1 352 927	0.37%
TL SUBORDONNE 2007	27 100	2 168 000	2 279 429	0.62%
TOUTA 2002	6 000	120 000	125 523	0.03%
UNIFACTOR 2005/1	10 000	400 000	417 267	0.11%
UNIFACTOR 2006	3 000	180 000	185 462	0.05%
UNIFACTOR 2008	4 000	320 000	324 969	0.09%
UTL 2004	10 000	600 000	608 469	0.17%

TUNISIE SICAV

17,Rue jérusalem 1002 Tunis

Note 4: Portefeuille titres (suite)

Désignation du titre	Nombre	coût d'acquisition	valeur au 30/06/2009	% actif net
Bons du trésor assimilables		161 076 839	164 788 505	45.18%
BTA 03-2012-6%	32 067	32 121 390	32 562 981	8.93%
BTA 10 2013-6,1%	60 010	60 055 956	62 203 402	17.06%
BTA 02-2015-7%	52 070	52 981 765	53 790 411	14.75%
BTA 07 2017-6,75%	3 400	3 413 700	3 591 849	0.98%
BTA 05-2022-6,9%	1 500	1 459 500	1 471 750	0.40%
BTA 04-2014-7,5%	9 800	11 044 528	11 168 112	3.06%
Bons du trésor zéro coupon		9 368 365	10 104 397	2.77%
BTZC OCT 2016	3 800	2 321 800	2 396 403	0.66%
BTZC OCT 2016	6 050	3 188 350	3 649 284	1.00%
BTZC OCT 2017	5 000	3 052 500	3 150 747	0.86%
BTZC OCT 2018	550	290 675	332 495	0.09%
BTZC OCT 2019	960	515 040	575 468	0.16%
Titres des Organismes de Placement Collectif		12 383 051	12 447 592	3.41%
Parts des Fonds Commun de Créances BIAT CREDIMMO 1		2 296 854	2 309 513	0.63%
Parts FCC BIAT CREDIMMO 1	1 000	1 000 000	1 005 697	0.28%
Parts FCC BIAT CREDIMMO 2 P1	500	296 854	298 328	0.08%
Parts FCC BIAT CREDIMMO 2 P2	1 000	1 000 000	1 005 488	0.28%
Titres d'OPCVM		9 486 197	9 470 533	2.60%
<u>Actions SICAV</u>				
MILLENIUM OBLI SICAV	5 088	529 574	530 516	0.15%
GO SICAV	7 959	809 559	806 311	0.22%
FIDELITY SICAV	24 787	2 555 547	2 582 483	0.71%
SICAV AXIS TRESORERI	11 911	1 240 427	1 246 129	0.34%
SANADETT SICAV	15 278	1 622 059	1 623 272	0.45%
PLACEMENT OBLIG.SICA	1 765	184 310	180 204	0.05%
UNIVERS OBLIG. SICAV	18 187	1 903 476	1 863 731	0.51%
MAXULA INVEST.SICAV	4 221	431 807	431 559	0.12%
TUN.EMIRATIE SICAV	2 045	209 438	206 328	0.06%
<u>Parts des Fonds Commun de Placements</u>		600 000	667 546	0.18%
Parts FCP Capitalisation et Garantie	600	600 000	667 546	0.18%
TOTAL		241 003 751	243 818 262	66.85%

TUNISIE SICAV

17, Rue de Jérusalem
1002 Tunis

Note 5 : Revenus du portefeuille-titres

Les revenus du portefeuille-titres totalisent D : 3.348.042 pour la période allant du 01.04 au 30.06.2009, contre D : 3.237.066 pour la même période de l'exercice précédent, et se détaillent comme suit :

	Trimestre 2 2009	Trimestre 2 2008
<u>Revenus des obligations et valeurs assimilées</u>		
<i>Revenus des obligations</i>		
- intérêts	700 240	655 857
<i>Revenus des titres émis par le trésor et négociables sur le marché financier</i>		
- intérêts (BTA, BTZC)	2 262 510	2 204 931
<u>Revenus des titres des Organismes de Placement Collectifs</u>		
<i>Revenus des parts de Fonds communs de créances</i>		
- intérêts	24 345	30 268
<i>Revenus des titres OPCVM</i>		
- Dividendes	360 947	346 010
TOTAL	3 348 042	3 237 066

Note 6 : Revenus des placements monétaires

Le solde de ce poste s'élève pour la période du 01.04 au 30.06.2009 à D: 941.235, contre D: 701.006 pour la période du 01.04 au 30.06.2008 et représente le montant des intérêts courus au titre du premier trimestre 2009 sur les dépôts, les billets de trésorerie, les certificats de dépôt et les BTC et se détaille ainsi :

	Trimestre 2 2009	Trimestre 2 2008
Intérêts des billets de trésorerie précomptés	313 834	419 052
Intérêts des billets de trésorerie post comptés	18 504	17 283
Intérêts des certificats de dépôt	159 125	186 705
Intérêts des dépôts à vue	65 766	59 612
Intérêts des dépôts à terme	330 662	-
Intérêts des bons de trésor à court terme	53 344	18 354
TOTAL	941 235	701 006

TUNISIE SICAV

17,Rue jérusalem 1002 Tunis

Note 7: Placements monétaires

Le solde de ce poste s'élève au 30 Juin 2009 à D : 121.560.805 et se détaille comme suit:

<i>Désignation du titre</i>	<i>Valeur nominale</i>	<i>Coût d'acquisition</i>	<i>Valeur au 30/06/2009</i>	<i>% Actif net</i>
Dépôt à vue		17 194 606	17 260 445	4.73%
AMEN BANK SIEGE		30 584	36 397	0.01%
AB HAMMAM SOUSSE		20 978	21 040	0.01%
AMEN BANK NABEUL		2 353	2 361	0.00%
AMEN BANK PASTEUR		17 098 787	17 158 618	4.70%
AMEN BANK SOUSSE		31 396	31 489	0.01%
AMEN BANK SFAX		10 508	10 540	0.00%
Dépôt à terme		32 667 000	33 213 569	9.11%
AMEN BANK SIEGE		3 000 000	3 038 321	0.83%
AB HAMMAM SOUSSE		43 000	43 549	0.01%
AMEN BANK NABEUL		1 048 000	1 061 439	0.29%
AMEN BANK PASTEUR		28 000 000	28 486 851	7.81%
AMEN BANK SOUSSE		53 000	53 677	0.01%
AMEN BANK SFAX		523 000	529 732	0.15%
Certificat de dépôt	31 000 000	30 889 544	30 934 787	8.48%
Amen bank au 05/07/2009 à 3,63% pour 20 jours	5 000 00G	4 991 950	4 998 390	1.37%
Amen bank au 09/07/2009 à 3,63% pour 20 jours	5 000 00G	4 991 950	4 996 780	1.37%
Amen bank au 09/07/2009 à 3,63% pour 10 jours	4 000 00G	3 996 777	3 997 421	1.10%
Amen bank au 11/07/2009 à 3,63% pour 20 jours	1 500 00G	1 497 585	1 498 792	0.41%
Amen bank au 13/07/2009 à 3,63% pour 20 jours	1 500 00G	1 497 585	1 498 551	0.41%
Amen bank au 15/07/2009 à 3,63% pour 30 jours	3 000 00G	2 992 762	2 996 622	0.82%
Banque Tuniso-Koweïtienne au 17/08/2009 à 4% pour 90 jours	5 000 00G	4 960 396	4 979 318	1.37%
Amen bank au 01/09/2009 à 3,63% pour 80 jours	1 000 00G	993 598	995 039	0.27%
Amen bank au 01/09/2009 à 3,63% pour 80 jours	1 500 00G	1 490 397	1 492 558	0.41%
Amen bank au 01/09/2009 à 3,63% pour 80 jours	500 00G	496 799	497 519	0.14%
Amen bank au 03/09/2009 à 3,83% pour 80 jours	3 000 00G	2 979 745	2 983 797	0.82%
Bons de trésor à court terme	5 200 000	4 984 312	5 034 773	1.38%
BTC 52 02/03/2010	700 00G	666 413	675 638	0.19%
BTC 52 02/03/2010	500 00G	480 465	485 278	0.13%
BTC 52 02/03/2010	500 00G	480 374	485 208	0.13%
BTC 52 02/03/2010	500 00G	480 282	485 139	0.13%
BTC 52 02/03/2010	500 00G	480 191	485 069	0.13%
BTC 52 02/03/2010	500 00G	480 099	485 000	0.13%
BTC 52 06/04/2010	500 00G	479 267	483 477	0.13%
BTC 52 06/04/2010	500 00G	479 170	483 399	0.13%
BTC 52 06/04/2010	500 000	479 074	483 321	0.13%
BTC 52 06/04/2010	500 000	478 977	483 244	0.13%
Billets de trésorerie pré - comptés	33 800 000	33 351 154	33 601 168	9.21%
AIL du 10/01/2005 à 6,5% pour 1820 jours garantie par la BTKD	450 000	360 960	440 851	0.12%
<i>Total émetteur AIL</i>	<i>450 000</i>	<i>360 960</i>	<i>440 851</i>	<i>0.12%</i>
HOTEL MOLKA du 26/04/2005 à 7,5% pour 1820 jours garantie par la BTKD	350 000	273 021	337 607	0.09%
<i>Total émetteur HOTEL MOLKA</i>	<i>350 000</i>	<i>273 021</i>	<i>337 607</i>	<i>0.09%</i>
TL au 03/07/2009 à 5,50% pour 100 jours	4 000 000	3 951 847	3 999 037	1.10%
TL au 29/07/2009 à 5,30% pour 30 jours	6 000 000	5 978 893	5 980 300	1.64%
TL au 20/08/2009 à 5,40% pour 100 jours	4 000 000	3 952 709	3 976 355	1.09%
TL au 14/09/2009 à 5,33% pour 90 jours	4 000 000	3 957 921	3 964 935	1.09%
TL au 01/10/2009 à 5,33% pour 100 jours	4 000 000	3 953 313	3 957 048	1.08%
<i>Total émetteur TL</i>	<i>22 000 000</i>	<i>21 794 683</i>	<i>21 877 675</i>	<i>6.00%</i>
TUNISIE FACTORING au 04/08/2009 à 5,33% pour 60 jours	4 000 000	3 971 824	3 984 033	1.09%
TUNISIE FACTORING au 10/08/2009 à 5,33% pour 60 jours	2 000 000	1 985 912	1 990 608	0.55%
TUNISIE FACTORING au 21/08/2009 à 5,33% pour 60 jours	4 000 000	3 971 824	3 976 050	1.09%
<i>Total émetteur TUNISIE FACTORING</i>	<i>10 000 000</i>	<i>9 929 560</i>	<i>9 950 691</i>	<i>2.73%</i>
CIL du 18/08/2008 à 5,35% pour 60 jours	1 000 000	992 930	994 344	0.27%
<i>Total émetteur CIL</i>	<i>1 000 00G</i>	<i>992 930</i>	<i>994 344</i>	<i>0.27%</i>
Billets de trésorerie post-comptés	1 500 000	1 500 000	1 516 063	0.42%
STE ELECTROSTAR du 13/04/2007 à 6,1% pour 1096 jours	1 500 00G	1 500 000	1 516 063	0.42%
<i>Total émetteur STE ELECTROSTAR</i>	<i>1 500 00G</i>	<i>1 500 000</i>	<i>1 516 063</i>	<i>0.42%</i>
Total général		120 586 616	121 560 805	33.33%

TUNISIE SICAV

17, Rue de Jérusalem
1002 Tunis

Note 8 : Opérateurs créditeurs

Cette rubrique s'élève au 30.06.2009 à D: 888.789 contre D: 734.837 au 30.06.2008 et englobe le montant à payer à Tunisie Valeurs au titre de la commission de gestion pour la période allant du 01 Avril 2009 au 30 Juin 2009, et se détaille ainsi :

	<u>30/06/2009</u>	<u>30/06/2008</u>
Montant HT	886 131	732 639
TVA	159 503	131 875
Total TTC	<u>1 045 634</u>	<u>864 514</u>
Retenue à la source	156 845	129 677
Net à payer	<u>888 789</u>	<u>734 837</u>

Note 9 : Autres créditeurs divers

Le solde de ce poste s'élève au 30.06.2009 à D: 470.218 contre D: 154.564 au 30.06.2008, et se détaille ainsi:

	<u>30/06/2009</u>	<u>30/06/2008</u>
Redevance CMF	29 539	24 636
Retenues à la source sur commissions	156 845	129 677
Solde des souscriptions et des rachats de la journée du 30 Juin	255 347	-
Recouvrement de créances, en instance d'affectation	20 200	-
Autres	8 287	251
Total	<u>470 218</u>	<u>154 564</u>

Note 10 : Charges de gestion des placements

Le solde de ce compte s'élève pour la période allant du 01.04 au 30.06.2009 à D: 1.045.634 contre D: 864.514 pour la même période de l'exercice précédent et représente la commission de gestion facturée par Tunisie Valeurs au titre du 2ème trimestre 2009.

Note 11 : Autres charges

Les autres charges s'élèvent au titre de la période allant du 01.04 au 30.06.2009 à D: 89.692 contre D: 76.539 pour la même période de l'exercice précédent et englobent principalement la redevance du CMF.

TUNISIE SICAV

17, Rue de Jérusalem
1002 Tunis

Note 12 : Capital

Les mouvements enregistrés sur le capital au cours de la période allant du 1er janvier au 30 Juin 2009 se détaillent ainsi :

Capital au 31/12/2008

Montant	328 859 115
Nombre de titres	2 714 895
Nombre d'actionnaires	9 781

Souscriptions réalisées

Montant	217 763 247
Nombre de titres émis	1 797 746
Nombre d'actionnaires nouveaux	1 824

Rachats effectués

Montant	(202 701 890)
Nombre de titres rachetés	(1 673 407)
Nombre d'actionnaires sortants	(1 082)

Autres mouvements

Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres	(98 008)
Plus (ou moins) values réalisées sur cessions de titres	2 019 110
Régularisation des sommes non distribuables	69 890
Résultats antérieurs incorporés au capital (A)	12 056 578
Régularisation des résultats incorporés au capital	552 177

Capital au 30-06-2009

Montant	358 520 219
Nombre de titres	2 839 234
Nombre d'actionnaires	10 523

(A) Suivant décision de l'assemblée générale ordinaire du 22 Mai 2009.

SICAV PLUS
RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES ETATS
FINANCIERS TRIMESTRIELS ARRETES AU 30 JUIN 2009

En exécution du mandat de commissariat aux comptes qui nous a été confié par votre conseil d'administration réuni le 27 février 2009 et en application des dispositions du code des organismes de placement collectif, nous vous présentons notre rapport sur le contrôle des états financiers trimestriels de la Société «SICAV PLUS» pour la période allant du premier Avril au 30 Juin 2009, tels qu'annexés au présent rapport et faisant apparaître un total du bilan de D : 2.026.144 , un actif net D : 2.005.466 et un bénéfice de la période de D : 25.216.

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints de la Société « SICAV PLUS » comprenant le bilan au 30 Juin 2009, ainsi que l'état de résultat, l'état de variation de l'actif net, et des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives.

Responsabilité de la direction dans l'établissement et la présentation des états financiers

1- La direction de la société est responsable de l'arrêté, de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers, conformément au système comptable des entreprises. Cette responsabilité comprend : la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation sincère d'états financiers ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

Responsabilité de l'auditeur

2- Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en Tunisie. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique et de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournies dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation du risque que les états financiers contiennent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

En procédant à ces évaluations du risque, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et la présentation sincère des états financiers afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance.

Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Opinion

3- A notre avis, les états financiers trimestriels de la Société « SICAV PLUS », annexés au présent rapport, sont réguliers et sincères et donnent, pour tout aspect significatif, une image fidèle de la situation financière de la société au 30 Juin 2009, ainsi que de la performance financière et de la variation de l'actif net pour la période close à cette date, conformément au système comptable des entreprises en vigueur en Tunisie.

LE COMMISSAIRE AUX COMPTES
DELTA CONSULT
Karim DEROUCHE

SICAV PLUS

17, Rue de Jérusalem - 1002 Tunis

BILAN ARRETE AU 30 JUIN 2009

(Montants exprimés en dinars tunisiens)

<i>ACTIF</i>	<i>Note</i>	<i>30/06/2009</i>	<i>30/06/2008</i>	<i>31/12/2008</i>
Portefeuille-titres	4	<u>1 575 712</u>	<u>1 578 613</u>	<u>1 668 557</u>
Actions, valeurs assimilées et droits rattachés		60	76	47
Obligations et valeurs assimilées		1 475 082	1 477 866	1 567 841
Tires des Organismes de Placement Collectif		100 570	100 671	100 669
Placements monétaires et disponibilités		<u>450 432</u>	<u>629 729</u>	<u>569 520</u>
Placements monétaires	6	439 894	618 867	563 350
Disponibilités		10 538	10 862	6 170
Créances d'exploitation		<u>-</u>	<u>-</u>	<u>-</u>
TOTAL ACTIF		<u>2 026 144</u>	<u>2 208 342</u>	<u>2 238 077</u>
 <i>PASSIF</i>				
Opérateurs créditeurs	8	4 388	4 432	4 621
Autres créditeurs divers	9	16 290	151 308	4 031
TOTAL PASSIF		<u>20 678</u>	<u>155 740</u>	<u>8 652</u>
 <i>ACTIF NET</i>				
Capital	12	1 969 181	2 013 589	2 145 759
Sommes distribuables				
Sommes distribuables de l'exercice		36 285	39 013	83 666
ACTIF NET		<u>2 005 466</u>	<u>2 052 602</u>	<u>2 229 425</u>
TOTAL PASSIF ET ACTIF NET		<u>2 026 144</u>	<u>2 208 342</u>	<u>2 238 077</u>

SICAV PLUS

17, Rue de Jérusalem 1002 Tunis

ETAT DE RESULTAT

(Montants exprimés en dinars tunisiens)

	<i>Note</i>	<i>Période du 01/04 au 30/06/2009</i>	<i>Période du 01/01 au 30/06/2009</i>	<i>Période du 01/04 au 30/06/2008</i>	<i>Période du 01/01 au 30/06/2008</i>	<i>Année 2008</i>
Revenus du portefeuille-titres	5	22 354	45 338	23 352	47 779	94 064
Revenus des obligations et valeurs assimilées		21 262	43 069	21 391	43 757	86 082
Revenus des titres des Organismes de Placement Collectif		1 092	2 269	1 961	4 022	7 982
Revenus des placements monétaires	7	2 521	5 532	2 573	5 381	11 162
TOTAL DES REVENUS DES PLACEMENTS		24 875	50 870	25 925	53 160	105 226
Charges de gestion des placements	10	(5 162)	(10 630)	(5 214)	(10 753)	(21 412)
REVENU NET DES PLACEMENTS		19 713	40 240	20 711	42 407	83 814
Autres produits		32	64	57	119	212
Autres charges	11	(522)	(1 076)	(521)	(1 075)	(2 141)
RESULTAT D'EXPLOITATION		19 223	39 228	20 247	41 451	81 885
Régularisation du résultat d'exploitation		(1 887)	(2 943)	(2 078)	(2 438)	1 781
SOMMES DISTRIBUABLES DE LA PERIODE		17 336	36 285	18 169	39 013	83 666
Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)		1 887	2 943	2 078	2 438	(1 781)
Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres		(908)	(1 483)	(1 146)	(2 144)	(1 653)
Plus (ou moins) values réalisées sur cession des titres		6 901	8 361	282	2 413	4 648
RESULTAT DE LA PERIODE		25 216	46 106	19 383	41 720	84 880

SICAV PLUS

17, Rue de Jérusalem 1002 Tunis

ETAT DE VARIATION DE L'ACTIF NET

(Montants exprimés en dinars tunisiens)

	<i>Période du 01/04 au 30/06/2009</i>	<i>Période du 01/01 au 30/06/2009</i>	<i>Période du 01/04 au 30/06/2008</i>	<i>Période du 01/01 au 30/06/2008</i>	<i>Année 2008</i>
VARIATION DE L'ACTIF NET RESULTANT DES OPERATIONS D'EXPLOITATION	<u>25 216</u>	<u>46 106</u>	<u>19 383</u>	<u>41 720</u>	<u>84 880</u>
Résultat d'exploitation	19 223	39 228	20 247	41 451	81 885
Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres	(908)	(1 483)	(1 146)	(2 144)	(1 653)
Plus (ou moins) values réalisées sur cession de titres	6 901	8 361	282	2 413	4 648
TRANSACTIONS SUR LE CAPITAL	<u>(130 274)</u>	<u>(270 065)</u>	<u>(165 357)</u>	<u>(363 315)</u>	<u>(229 652)</u>
Souscriptions					
- Capital	405 330	602 084	1 139 796	1 553 698	2 668 745
- Régularisation des sommes non distribuables	6 718	7 134	4 964	5 225	50 771
- Régularisation des sommes distribuables	22 190	30 857	66 380	85 652	118 236
Rachats					
- Capital	(528 910)	(859 230)	(1 296 846)	(1 900 990)	(2 891 869)
- Régularisation des sommes non distribuables	(16 733)	(17 110)	(18 666)	(18 810)	(59 080)
- Régularisation des sommes distribuables	(18 869)	(33 800)	(60 985)	(88 090)	(116 455)
VARIATION DE L'ACTIF NET	<u>(105 058)</u>	<u>(223 959)</u>	<u>(145 974)</u>	<u>(321 595)</u>	<u>(144 772)</u>
ACTIF NET					
En début de période	2 110 524	2 229 425	2 198 576	2 374 197	2 374 197
En fin de période	2 005 466	2 005 466	2 052 602	2 052 602	2 229 425
NOMBRE D'ACTIONS					
En début de période	50 378	53 722	54 579	59 537	59 537
En fin de période	47 284	47 284	50 486	50 486	53 722
VALEUR LIQUIDATIVE	<u>42.413</u>	<u>42.413</u>	<u>40.657</u>	<u>40.657</u>	<u>41.499</u>
TAUX DE RENDEMENT	<u>1.24%</u>	<u>2.20%</u>	<u>0.93%</u>	<u>1.95%</u>	<u>4.07%</u>

NOTES AUX ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS
AU 30 JUIN 2009

NOTE 1 : PRESENTATION DE LA SOCIETE

SICAV PLUS est une société d'investissement à capital variable régie par le code des organismes de placement collectif. Elle a été créée le 29 Avril 1993 à l'initiative de Tunisie Leasing et a reçu l'agrément de Monsieur le Ministre des Finances en date du 02 Avril 1993.

Elle a pour objet la gestion, au moyen de l'utilisation de ses fonds propres et à l'exclusion de toutes autres ressources, d'un portefeuille de valeurs mobilières.

Ayant le statut de société d'investissement à capital variable, SICAV PLUS bénéficie des avantages fiscaux prévus par la loi n°95-88 du 30 octobre 1995 dont notamment l'exonération de ses bénéfices annuels de l'impôt sur les sociétés. En

revanche, les revenus qu'elle encaisse au titre de ses placements, sont soumis à une retenue à la source libératoire de 20%.

NOTE 2 : REFERENTIEL D'ELABORATION DES ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS

Les états financiers trimestriels arrêtés au 30 Juin 2009, sont établis conformément aux préconisations du système comptable et notamment les normes 16 à 18 relatives aux OPCVM, telles que approuvées par arrêté du ministre des finances du 22 Janvier 1999.

NOTE 3 : PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUES

Les états inclus dans les états financiers trimestriels sont élaborés sur la base de l'évaluation des éléments du portefeuille-titres à leur valeur de réalisation. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

3.8- *Prise en compte des placements et des revenus y afférents*

Les placements en portefeuille-titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat. Les frais encourus à l'occasion de l'achat sont supportés par le gestionnaire.

Les dividendes relatifs aux actions et valeurs assimilées, sont pris en compte en résultat à la date de détachement du coupon.

Les intérêts sur les placements en obligations et bons et sur les placements monétaires sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus.

3.9- *Evaluation des placements en actions et valeurs assimilées*

Les placements en actions et valeurs assimilées sont évalués, en date d'arrêté, à leur valeur de marché. La différence par rapport au prix d'achat ou par rapport à la clôture précédente constitue, selon le cas, une plus ou moins value potentielle portée directement en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

La valeur de marché, applicable pour l'évaluation des titres admis à la cote, correspond au cours en bourse à la date du 30 Juin 2009 ou à la date antérieure la plus récente.

3.10- *Evaluation des autres placements*

Les placements en obligations et valeurs similaires sont évalués à leur prix d'acquisition. La différence par rapport au prix de remboursement est répartie sur la période restante à courir et constitue, selon le cas, une plus ou moins value potentielle portée directement, en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

Les placements monétaires sont évalués à leur prix d'acquisition.

3.11- *Cession des placements*

La cession des placements donne lieu à l'annulation des placements à hauteur de leur valeur comptable. La différence entre la valeur de cession et le prix d'achat du titre cédé constitue, selon le cas, une plus ou moins value réalisée portée directement, en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

Le prix d'achat des placements est déterminé par la méthode du coût moyen pondéré.

SICAV PLUS

17,Rue Jérusalem 1002 Tunis

Note 4 : Portefeuille- titres

Le solde de ce poste s'élève au 30 Juin 2009, à D:1.575.712 , et se détaille comme suit :

	Nombre de titres	Coût d'acquisition	Valeur au 30/06/2009	% Actif net
Actions,valeurs assimilées & droits rattachés		45	60	0.00%
Actions, valeurs assimilées &droits rattachés admis à la cote		45	60	0.00%
<u>Actions</u>				
TPR	11	45	60	0.00%
Obligations des sociétés et valeurs assimilés		1 441 574	1 475 082	73.55%
Obligations des sociétés		282 000	285 872	14.25%
SKANES BEACH 2003 A	1 500	60 000	60 160	3.00%
TUNISIE LEASING 2008/1	300	24 000	24 003	1.20%
TUNISIE LEASING 2007/2	600	48 000	49 053	2.45%
TUNISIE LEASING 2009/1	700	70 000	71 207	3.55%
AMEN BANK 2006	1 000	80 000	81 449	4.06%
Bons du Trésor Assimilables		1 159 574	1 189 210	59.30%
BTA 03-2012 6,00%	50	50 200	50 873	2.54%
BTA 10 2013 6.10%	80	85 440	88 872	4.43%
BTA 04 2014 7.50%	417	436 842	434 470	21.66%
BTA 07 2014 8.250%	443	451 322	476 503	23.76%
BTA 02-2015 7,00%	60	62 220	63 221	3.15%
BTA 07 2017 6.75%	25	24 750	26 063	1.30%
BTA 05 2022 6.90%	50	48 800	49 208	2.45%
Titres des Organismes de Placement Collectif		100 000	100 570	5.01%
Parts des Fonds Communs de Créances				
BIAT CREDIMMO 1	100	100 000	100 570	5.01%
Total		1 541 619	1 575 712	78.57%

SICAV PLUS

17, Rue de Jérusalem 1002 Tunis

Note 5 : Revenus du portefeuille-titres

Les revenus du portefeuille-titres totalisent D : 22.354 , pour la période allant du 01.04 au 30.06.2009, contre D : 23.352 pour la période allant du 01.04 au 30.06.2008 et se détaillent comme suit :

	Trimestre 2 2009	Trimestre 2 2008
Revenus des obligations et valeurs assimilées		
<i>Revenus des obligations</i>		
- intérêts	3 959	3 310
<i>Revenus des titres émis par le trésor et négociables sur le marché financier</i>		
- intérêts	17 303	18 081
Revenus des titres des Organismes de Placement Collectif		
<i>Revenus des parts des Fonds Communs de Créances</i>		
- intérêts	1 092	1 961
TOTAL	22 354	23 352

Note 6 : Placements monétaires

Le solde de ce poste s'élève au 30 Juin 2009 à D : 439.894 contre D : 618.867 au 30.06.2008, et se détaille comme suit :

Désignation titre	Valeur nominale	Coût d'acquisition	Valeur au 30/06/2009	% Actif net
Dépôt à vue		279 026	280 032	13.96%
Amen bank pasteur		279 026	280 032	13.96%
Bons de trésor à court terme	162 000	159 862	159 862	7.97%
BTC 52 27/10/2009	162 000	159 862	159 862	7.97%
Total général		438 888	439 894	21.93%

Note 7 : Revenus des placements monétaires

Le solde de ce poste s'élève pour la période allant du 01.04 au 30.06.2009 à D : 2.521 contre D : 2.573 pour la période allant du 01.04 au 30.06.2008 et présente le montant des intérêts courus au titre du deuxième trimestre 2009 sur les dépôts à vue , les billets de trésorerie et les bons de trésor à court terme , et se détaille comme suit :

	Trimestre 2 2009	Trimestre 2 2008
Intérêts des dépôts à vue	1 009	1 407
Intérêts des billets de trésorerie	-	1 166
Intérêts des BTC	1 512	-
TOTAL	2 521	2 573

SICAV PLUS

17, Rue de Jérusalem 1002 Tunis

Note 8 : Opérateurs créditeurs

Cette rubrique s'élève au 30.06.2009 à D : 4.388 contre D : 4.432 au 30.06.2008 et englobe le montant à payer à Tunisie Valeurs au titre de la commission de gestion pour la période allant du premier avril 2009 au 30 juin 2009 et se détaille ainsi :

	<u>30/06/2009</u>	<u>30/06/2008</u>
Montant HT	4 375	4 419
TVA	787	795
Total TTC	<u>5 162</u>	<u>5 214</u>
Retenue à la source	774	782
Net à payer	<u>4 388</u>	<u>4 432</u>

Note 9 : Autres créditeurs divers

Le solde de ce poste s'élève au 30.06.2009 à D : 16.290 contre D : 151.308 au 30.06.2008, et se détaille ainsi :

	<u>30/06/2009</u>	<u>30/06/2008</u>
Redevance CMF	166	170
Retenues à la source à payer	774	782
Solde des souscriptions et des rachats de la journée du 30 juin	15 350	894
Achat titres à payer	-	149 462
Total	<u>16 290</u>	<u>151 308</u>

Note 10 : Charges de gestion des placements

Le solde de ce poste s'élève pour la période allant du 01/04 au 30/06/2009 à D : 5.162 contre D : 5.214 pour la même période de l'exercice précédent et représente la commission de gestion facturée par Tunisie Valeurs au titre du deuxième trimestre 2009.

Note 11 : Autres charges

Les autres charges s'élèvent pour la période allant du 01/04 au 30/06/2009 à D : 522 contre D : 521 pour la même période de l'exercice précédent et englobe principalement la redevance du CMF.

SICAV PLUS

117, Rue de Jérusalem 1002 Tunis

Note 12 : Capital

Les mouvements sur le capital au cours de la période allant du 1er janvier au 30 Juin 2009, se détaillent ainsi :

Capital au 31-12-2008

Montant	2 145 759
Nombre de titres	53 722
Nombre d'actionnaires	825

Souscriptions réalisées

Montant	602 084
Nombre de titres émis	15 074
Nombre d'actionnaires nouveaux	94

Rachats effectués

Montant	(859 230)
Nombre de titres rachetés	(21 512)
Nombre d'actionnaires sortants	(105)

Autres mouvements

Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres	(1 483)
Plus (ou moins) values réalisées sur cessions titres	8 361
Régularisation des sommes non distribuables	51
Résultats antérieurs incorporés au capital (A)	83 666
Régularisation des résultats antérieurs incorporés au capital	(10 027)

Capital au 30-06-2009

Montant	1 969 181
Nombre de titres	47 284
Nombre d'actionnaires	814

(A) Suivant décision de l'assemblée générale ordinaire du 22 Mai 2009.

SICAV ENTREPRISE**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES ETATS
FINANCIERS TRIMESTRIELS ARRETES AU 30 JUIN 2009**

Dans le cadre de notre mandat de commissariat aux comptes, qui nous a été confié par votre conseil d'administration, et en application des dispositions du code des organismes de placement collectif, nous avons procédé à l'examen limité des états financiers trimestriels de la société SICAV ENTREPRISE pour la période allant du 1er avril au 30 juin 2009.

Ces états financiers trimestriels ont été établis sous la responsabilité des organes de direction et d'administration de la société. Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur les états financiers basée sur notre examen limité.

Nous avons effectué notre examen limité conformément aux normes professionnelles généralement admises relatives aux missions d'examen limité. Ces normes requièrent que l'examen soit planifié et réalisé en vue d'obtenir une assurance modérée que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives. Un examen limité comporte essentiellement des entretiens avec le personnel de la société et des procédures analytiques appliquées aux données financières ; il fournit donc un niveau d'assurance moins élevé qu'un audit. Nous n'avons pas effectué un audit et, en conséquence, nous n'exprimons pas d'opinion d'audit.

Les états financiers trimestriels ci-joints arrêtés au 30 juin 2009, font apparaître un total actif de 36 526 616 DT, un actif net de 36 433 869 DT pour 355 056 actions en circulation et une valeur liquidative égale par action à 102,614 DT.

Compte tenu des diligences que nous avons accomplies, nous n'avons pas relevé d'éléments ou pris connaissance de faits pouvant affecter de façon significative les états financiers trimestriels de SICAV ENTREPRISE arrêtés au 30 juin 2009.

LE COMMISSAIRE AUX COMPTES
Mourad FRADI

SICAV ENTREPRISE

BILAN ARRETE AU 30 JUIN 2009

(Montants exprimés en dinars tunisiens)

	Note	30/06/2009	30/06/2008	31/12/2008
ACTIF				
<i>Portefeuille-titres</i>				
Obligations et valeurs assimilées		27 119 237	25 289 675	25 753 172
Titres OPCVM		906 493	906 829	927 064
	3.1	28 025 730	26 196 504	26 680 236
<i>Placements monétaires et disponibilités</i>				
Placements monétaires	3.2	4 083 070	7 528 553	5 788 598
Disponibilités	3.3	4 417 816	2 487 799	2 895 353
		8 500 886	10 016 352	8 683 951
<i>Créances d'exploitations</i>				
<i>Autres actifs</i>				
TOTAL ACTIF		36 526 616	36 212 856	35 364 187
PASSIF				
Opérateurs créditeurs	3.4	89 743	89 901	100 225
Autres créditeurs divers		3 004	2 983	3 305
TOTAL PASSIF		92 747	92 884	103 530
ACTIF NET				
Capital	3.5	35 770 819	35 420 034	33 975 957
Sommes distribuables		663 050	699 938	1 284 700
Sommes distribuables des exercices antérieurs				
Sommes distribuables de l'exercice		663 050	699 938	1 284 700
ACTIF NET		36 433 869	36 119 972	35 260 657
TOTAL PASSIF ET ACTIF NET		36 526 616	36 212 856	35 364 187

SICAV ENTREPRISE

ETAT DE RESULTAT

PERIODE ALLANT DU 1^{er} AVRIL 2009 AU 30 JUIN 2009

(Montants exprimés en dinars tunisiens)

	Note	Du 01/04/2009 au 30/06/2009	Du 01/01/2009 au 30/06/2009	Du 01/04/2008 au 30/06/2008	Du 01/01/2008 au 30/06/2008	Du 01/01/2008 au 31/12/2008
Revenus du portefeuille-titres		371 994	697 298	362 235	679 159	1 394 227
Dividendes	4.1	39 383	39 383	37 745	37 745	37 745
Revenus des obligations et valeurs assimilées	4.2	332 611	657 627	323 919	640 620	1 355 118
Autres revenus			288	571	794	1 364
Revenus des placements monétaires	4.3	66 606	152 849	97 782	207 865	425 216
<i>Total des revenus des placements</i>		438 600	850 147	460 017	887 024	1 819 443
Charges de gestion des placements	4.4	<89 743>	<181 130>	<89 901>	<179 791>	<382 825>
Revenu net des placements		348 857	669 017	370 116	707 233	1 436 618
Autres produits						
Autres charges	4.5	<8 974>	<18 113>	<8 990>	<17 979>	<38 283>
Résultat d'exploitation		339 883	650 904	361 126	689 254	1 398 335
Régularisation du résultat d'exploitation		7 582	12 146	13 368	10 684	<113 635>
Sommes distribuables de la période		347 465	663 050	374 494	699 938	1 284 700
Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)		<7 582>	<12 146>	<13 368>	<10 684>	113 635
Variation des plus ou moins values potentielles sur titres		<39 140>	<29 116>	<25 416>	<15 428>	<8 657>
Plus ou moins values réalisées sur cession de titres		101 240	133 811	14 141	22 778	76 112
Frais de négociation						
Résultat net de la période		401 983	755 599	349 851	696 604	1 465 790

SICAV ENTREPRISE

ETAT DE VARIATION DE L'ACTIF NET

PERIODE ALLANT DU 1^{er} AVRIL 2009 AU 30 JUIN 2009

(Montants exprimés en dinars tunisiens)

Notes	Du 01/04/2009 au 30/06/2009	Du 01/01/2009 au 30/06/2009	Du 01/04/2008 au 30/06/2008	Du 01/01/2008 au 30/06/2008	Du 01/01/2008 au 31/12/2008
Variation de l'actif net résultant des opérations d'exploitation	401 983	755 599	349 851	696 604	1 465 790
Résultat d'exploitation	339 883	650 904	361 126	689 254	1 398 335
Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres	<39 140>	<29 116>	<25 416>	<15 428>	<8 657>
Plus (ou moins) values réalisées sur cession de titres	101 240	133 811	14 141	22 778	76 112
Frais de négociation					
Distributions de dividendes	<1 272 861>	<1 272 861>	<1 366 108>	<1 366 108>	<1 366 108>
Transactions sur le capital	<451 931>	1 690 474	1 097 016	2 070 194	441 693
Souscriptions	12 523 740	21 471 832	23 450 365	32 549 227	92 777 165
Capital	12 114 200	20 704 474	22 456 655	31 184 199	89 894 687
Régularisation des sommes non distribuables de l'exercice	32 813	35 349	14 471	15 476	47 748
Régularisation des sommes distribuables	376 727	732 009	979 239	1 349 552	2 834 730
Rachats	<12 975 671>	<19 781 358>	<22 353 349>	<30 479 033>	<92 335 472>
Capital	<12 491 118>	<19 021 751>	<21 426 940>	<29 214 182>	<89 425 286>
Régularisation des sommes non distribuables de l'exercice	<25 689>	<27 905>	<11 545>	<12 958>	<48 796>
Régularisation des sommes distribuables	<458 864>	<731 702>	<914 864>	<1 251 893>	<2 861 390>
Variation de l'actif net	<1 322 809>	1 173 212	80 759	1 400 690	541 375
Actif net					
En début de période	37 756 678	35 260 657	36 039 213	34 719 282	34 719 282
En fin de période	36 433 869	36 433 869	36 119 972	36 119 972	35 260 657
Nombre d'actions					
En début de période	358 809	338 301	342 999	333 618	333 618
En fin de période	355 056	355 056	353 272	353 272	338 301
Valeur liquidative	102,614	102,614	102,244	102,244	104,229

NOTES AUX ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS
ARRETES AU 30 JUIN 2009
(MONTANTS EXPRIMES EN DINARS TUNISIENS)

1 – PRESENTATION DE LA SOCIETE

La société SICAV ENTREPRISE est une société d'investissement à capital variable de type obligataire, régie par le Code des Organismes de Placement Collectif.

Elle a été créée le 2 mai 2005 avec pour principal objet la gestion, au moyen de l'utilisation de ses fonds propres à l'exclusion de toutes autres ressources, d'un portefeuille de valeurs mobilières.
La gestion du portefeuille titres de la SICAV est assurée par la société TUNISIE VALEURS.
L'AMEN BANK a été désignée dépositaire des titres et des fonds de la SICAV.
La société SICAV ENTREPRISE bénéficie des avantages fiscaux prévus par la loi n°95-88 du 30 janvier 1995 dont notamment l'exonération de ses bénéfices annuels de l'impôt sur les sociétés. En revanche, les revenus qu'elle encaisse au titre de ses placements sont soumis à une retenue à la source libératoire de 20%.

2 – PRINCIPES ET METHODES COMPTABLES

Les états financiers trimestriels arrêtés au 30 juin 2009 ont été élaborés conformément aux dispositions du système comptable et notamment les normes comptables 16 à 18 relatives aux OPCVM.

Ces états financiers sont composés du bilan, de l'état de résultat, de l'état de variation de l'actif net et des notes aux états financiers.

Les principes et méthodes comptables les plus significatifs appliqués par la société pour l'élaboration de ses états financiers sont les suivants :

2.1 Prise en compte des placements et des revenus y afférents

Les placements en portefeuille titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat.

Les intérêts sur les placements en obligations et sur les placements monétaires sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus.

2.2 Evaluation des placements en obligations et valeurs assimilées

Les placements en obligations et valeurs similaires sont évalués à leur prix d'acquisition. La différence par rapport au prix de remboursement est répartie sur la période restant à courir et constitue, selon le cas, une plus ou moins value potentielle portée directement, en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

2.3 Placements monétaires

Cette catégorie de titres comprend les billets de trésorerie, les certificats de dépôt et les bons du trésor émis sur le marché monétaire. Ces valeurs sont évaluées à la date d'arrêtée à leur valeur nominale déduction faite des intérêts précomptés non courus.

2.4 Cession des placements

La cession des placements donne lieu à l'annulation des placements à hauteur de leur valeur comptable. La différence entre la valeur de cession et le prix d'achat du titre cédé constitue, selon le cas, une plus ou moins value réalisée portée directement, en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

Le prix d'achat des placements est déterminé par la méthode du coût moyen pondéré.

2.5 Capital social

Le capital social est quotidiennement augmenté du montant cumulé des émissions en nominal et diminué du montant cumulé des rachats en nominal.

2.6 Le résultat net de la période

Le résultat net de la période est scindé en résultat d'exploitation et résultat non distribuable.

- Le résultat d'exploitation est égal au revenu du portefeuille titres et des placements monétaires, diminué des autres charges.
- Le résultat non distribuable est égal au montant des plus ou moins values réalisées et/ou potentielles sur actions et obligations et diminué des frais de négociation.

2.7 Sommes distribuables

Les sommes distribuables correspondent au résultat d'exploitation de la période majoré de la régularisation de ce résultat constatée à l'occasion des opérations de souscription et de rachat.

La régularisation des distributions de l'exercice en cours est égale à une fraction du prix d'émission et de rachat, calculée au prorata des résultats d'exploitation.

2.8 Abonnement des charges

Les commissions du gestionnaire et la redevance payée au Conseil du Marché Financier sont provisionnées au jour le jour en pourcentage de l'actif net.

3 – NOTES SUR LE BILAN**3.1 Portefeuille titres :**

Le solde de cette rubrique au 30 juin 2009 se détaille comme suit:

	<u>Nombre de titres</u>	<u>Coût d'acquisition</u>	<u>Valeur actuelle</u>	<u>% actif</u>
<u>Obligations et valeurs assimilées</u>				
Obligations de sociétés				
AB SUBORDONNE 08 B	3 000	285 000	286 793	0,79%
AIL 2007	4 000	320 000	329 451	0,90%
AIL 2008	3 000	300 000	311 711	0,85%
AIL 2009/1	3 500	350 000	356 382	0,98%
AMEN BANK 2006	5 000	400 000	407 243	1,11%
ATB 2007/1 A	2 000	160 000	160 649	0,44%
ATB 2007/1 D	2 000	184 000	184 931	0,51%
ATL 2006/1	5 000	400 000	400 912	1,10%
ATL 2007/1	2 000	160 000	166 930	0,46%
ATL 2008/1	3 000	240 000	241 094	0,66%
ATL 2009	10 000	1 000 000	1 006 871	2,76%
ATL SUBORDONNE 2008	10 000	1 000 000	1 048 022	2,87%
BH SUBORDONNE 2007	5 000	500 000	513 094	1,40%
BNA SUBORDONNE 2009	5 000	500 000	505 030	1,38%
BTKD 2006	20 000	1 200 000	1 232 055	3,37%
C.I.L 2004/2	400	8 000	8 113	0,02%
CIL 2005/1	2 500	200 000	207 978	0,57%
CIL 2007/1	5 000	400 000	409 745	1,12%
CIL 2007/2	3 000	240 000	244 411	0,67%
CIL 2008/1	7 000	700 000	730 516	2,00%
CIL 2009/1	4 000	400 000	400 096	1,10%
EL WIFACK LEAS.06/1	1 000	40 000	40 006	0,11%
FCC BIAT CREDIM 2 P3	200	200 000	201 244	0,55%
FCC BIAT CREDIMMO 1	400	400 000	402 279	1,10%
HANNIBAL LEASE	2 000	160 000	161 210	0,44%
MOURADI PALACE 05 A	3 000	240 000	240 274	0,66%
MOURADI PALACE 05 B	3 000	240 000	240 274	0,66%
PANOBOIS 2007	2 000	200 000	202 336	0,55%
SIHM 2008	2 000	200 000	208 192	0,57%
STB 2008/2	3 000	300 000	305 684	0,84%
TL 2005-1	4 000	160 000	166 039	0,45%
TL 2006-1	7 300	438 000	452 227	1,24%
TL 2007/1	10 000	800 000	821 199	2,25%
TL 2008/1	3 600	288 000	288 041	0,79%
TL 2008/2	3 000	300 000	309 232	0,85%
TL 2008/3	3 000	300 000	306 625	0,84%
TL SUBORDONNE 2007	10 000	800 000	841 117	2,30%
UNIFACTOR 2008	4 000	320 000	324 968	0,89%
Total Obligations de sociétés		14 333 000	14 662 974	40,15%
Bons du trésor Assimilables				
BTA 03-2012-6%	100	104 300	105 942	0,29%
BTA 10-2013-6.10%	2 700	2 700 590	2 798 625	7,66%
BTA 04-2014-7.5%	1 000	1 129 000	1 142 068	3,13%
BTA 02-2015-7%	5 600	5 801 059	5 873 600	16,08%
BTA 07-2017-6.75%	900	892 880	940 148	2,57%
Total Bons de trésor		10 627 829	10 860 383	29,73%
Bons du trésor Zéro Coupon				
BTZC Octobre 2016	2 600	1 448 875	1 595 880	4,37%
Total Bons de trésor Zéro Coupon		1 448 875	1 595 880	4,37%
Total obligations et valeurs assimilées		26 409 704	27 119 237	74,25%
Titres des OPCVM				
UNIVERS OBLIGATIONS SICAV	5 874	613 746	601 944	1,65%
SICAV AXIS TRESORERIE	2 911	313 354	304 549	0,83%
Total OPCVM		927 100	906 493	2,48%
Total		27 336 804	28 025 730	76,73%

3.2 Placements monétaires :

Le solde de cette rubrique au 30 juin 2009 se détaille comme suit :

	<u>Valeur nominale</u>	<u>Coût d'acquisition</u>	<u>Valeur actuelle</u>	<u>% actif</u>
Certificats de dépôt				
AMEN BANK au 11/07/2009	500 000	498 794	499 598	1,37%
AMEN BANK au 11/07/2009	500 000	499 195	499 597	1,37%
Total émetteur AMEN BANK	1 000 000	997 989	999 195	2,74%
Total Certificats de dépôt	1 000 000	997 989	999 195	2,74%
Billets de trésorerie				
<u>Billets de trésorerie précomptés</u>				
TUNISIE FACTORING au 14/08/2009	2 000 000	1 985 912	1 989 669	5,45%
Total émetteur TUNISIE FACTORING	2 000 000	1 985 912	1 989 669	5,45%
Total billets de trésorerie précomptés	2 000 000	1 985 912	1 989 669	5,45%
<u>Billets de trésorerie post comptés</u>				
PALM BEACH HOTELS au 25/12/2009	500 000	500 000	514 132	1,41%
Total émetteur PALM BEACH	500 000	500 000	514 132	1,41%
Total billets de trésorerie post comptés	500 000	500 000	514 132	1,41%
Total billets de trésorerie	2 500 000	2 485 912	2 503 801	6,86%
<u>Bon de trésor à court terme</u>				
BTC 52 semaines 02/03/2010	100 000	95 202	96 520	0,26%
BTC 52 semaines 06/04/2010	500 000	479 363	483 554	1,32%
Total bons de trésor à court terme	600 000	574 565	580 074	1,58%
Total	4 100 000	4 058 466	4 083 070	11,18%

3.3 Disponibilités :

Le solde de cette rubrique au 30 juin 2009 se détaille comme suit :

	<u>30/06/2009</u>	<u>30/06/2008</u>	<u>31/12/2008</u>
Dépôt à vue Amen bank Pasteur	3 864 142	1 998 000	2 464 000
Compte à terme Amen bank Pasteur	1 500 000	-	-
Amen Bank Med V	69 923	26 082	240 654
Amen Bank PASTEUR	68 026	75 431	310 495
Intérêts courus sur dépôt à vue	49 884	12 865	21 234
Ventre titre à encaisser	-	282 304	-
Coupon à recevoir	<42>	-	<2 863
Retenue à la source sur intérêts dépôt à vue	<9 977>	<2 573>	<4 247
Liquidation émissions/rachats	<1 124 140>	95 690	<133 920
	4 417 816	2 487 799	2 895 353

3.4 Opérateurs créditeurs :

Le solde de cette rubrique au 30 juin 2009 correspond au montant à payer à la société TUNISIE VALEURS au titre de la commission de gestion pour la période allant du 1^{er} avril au 30 juin 2009.

3.5 Capital :

Les mouvements sur le capital au cours de la période allant du 1^{er} janvier au 30 juin 2009 se détaillent comme suit :

Capital au 1^{er} janvier 2009		
Montant		33 975 957
Nombre de titres		338 301
Nombre d'actionnaires		145
Souscriptions réalisées		
Montant		20 704 474
Nombre de titres		206 156
Nombre d'actionnaires entrants		32
Rachats effectués		

Montant	19 021 751
Nombre de titres	189 401
Nombre d'actionnaires sortants	27
Autres mouvements	
Différences d'estimation (+/-)	<29 116>
Plus ou moins-value réalisée	133 811
Régularisations des sommes non distribuables	7 264
Résultat antérieur incorporé au capital	180 (i)

Capital au 30 juin 2009

Montant	35 770 819
Nombre de titres	355 056
Nombre d'actionnaires	150

(i) L'assemblée générale ordinaire du 22 mai 2009 a décidé d'intégrer le reliquat non distribuable provenant des arrondis au capital social.

4 – NOTES SUR L'ETAT DE RESULTAT**4.1 Dividendes :**

Le solde de cette rubrique pour la période allant du 1^{er} avril au 30 juin 2009 se détaille comme suit :

	<u>30/06/2009</u>	<u>30/06/2008</u>
Dividende UNIVERS OBLIGATION SICAV	27 579	25 405
Dividende SICAV AXIS TRESORE	11 804	12 340
	<u>39 383</u>	<u>37 745</u>

4.2 Revenus des obligations et valeurs assimilées :

Le solde de cette rubrique pour la période allant du 1^{er} avril au 30 juin 2009 se détaille comme suit :

	<u>Période du</u> <u>01/04/2009 au</u> <u>30/06/2009</u>	<u>Période du</u> <u>01/04/2008 au</u> <u>30/06/2008</u>	<u>Exercice</u> <u>clos au</u> <u>31/12/2008</u>
Intérêts sur obligations	178 307	144 772	611 980
Intérêts sur BTA	133 671	167 146	690 276
Intérêts sur BTZC	20 633	12 001	52 862
	<u>332 611</u>	<u>323 919</u>	<u>1 355 118</u>

4.3 Revenus des placements monétaires :

Le solde de cette rubrique pour la période allant du 1^{er} avril au 30 juin 2009 se détaille comme suit :

	<u>Période du</u> <u>01/04/2009 au</u> <u>30/06/2009</u>	<u>Période du</u> <u>01/04/2008 au</u> <u>30/06/2008</u>	<u>Exercice</u> <u>clos au</u> <u>31/12/2008</u>
Intérêts sur dépôt à vue	28 845	10 534	55 502
Intérêts sur billets	20 675	67 818	288 366
Intérêts sur BTC	9 970	-	-
Intérêts sur certificats	7 116	19 430	81 348
	<u>66 606</u>	<u>97 782</u>	<u>425 216</u>

4.4 Charges de gestion des placements :

Le solde de cette rubrique s'élève pour la période allant du 1^{er} avril au 30 juin 2009 à 89 743 DT et correspond à la rémunération du gestionnaire.

4.5 Autres charges :

Le solde de cette rubrique s'élève pour la période allant du 1^{er} avril au 30 juin 2009 à 8 974 DT et correspond à la redevance du conseil du marché financier.

PLACEMENT OBLIGATAIRE SICAV
SITUATION TRIMESTRIELLE ARRETEE AU 30 JUIN 2009

RAPPORT D'EXAMEN LIMITE
SUR LES ETATS FINANCIERS INTERMEDIAIRES AU 30 JUIN 2009

En exécution de la mission de commissariat aux comptes qui nous a été confiée par votre Conseil d'Administration du 10 Mars 2009, nous avons procédé à une revue limitée des états financiers intermédiaires de la société PLACEMENT OBLIGATAIRE SICAV pour la période allant du premier avril au 30 juin 2009, tels qu'annexés au présent rapport, et faisant apparaître un total Bilan de 387.166.796 DT et un résultat de la période de 3.749.850 DT.

Introduction :

Nous avons effectué l'examen limité des états financiers ci-joints de la société PLACEMENT OBLIGATAIRE SICAV, comprenant le bilan au 30 juin 2009, ainsi que l'état de résultat, l'état de variation de l'actif net pour la période de trois mois allant du premier avril au 30 juin 2009, et des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives.

La direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers intermédiaires, conformément au système comptable des entreprises. Il nous appartient, sur la base de notre examen limité, d'exprimer notre conclusion sur ces états financiers intermédiaires.

Etendue de l'examen :

Nous avons effectué cet examen selon la norme internationale d'examen limité ISRE 2410, "*Examen de l'information financière intermédiaire accompli par l'auditeur indépendant de l'entité*". Un examen limité de l'information financière intermédiaire consiste à prendre des renseignements, principalement auprès des personnes responsables des questions financières et comptables ainsi qu'à appliquer des procédures analytiques et autres aux données financières. L'étendue d'un examen limité est considérablement moindre que celle d'un audit effectué conformément aux normes internationales d'audit et par conséquent, il ne nous permet pas d'obtenir une assurance que nous nous rendions compte d'éléments significatifs qui pourraient être relevés par un audit. En conséquence, nous n'exprimons pas une opinion d'audit.

Conclusion :

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent à penser que les états financiers intermédiaires de la société PLACEMENT OBLIGATAIRE SICAV arrêtés au 30 juin 2009, ne présentent pas sincèrement dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière de la société, ainsi que le résultat de ses opérations et les mouvements de son actif net pour la période close à cette date, conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

Observations post-conclusion :

Sans remettre en cause la conclusion exprimée ci dessus, nous attirons votre attention sur les observations suivantes :

1. Les liquidités et quasi-liquidités, constituées de disponibilités et de placements à terme en comptes ouverts auprès de la BNA, représentent au 30 juin 2009 36,94% de l'actif net de la société PLACEMENT OBLIGATAIRE SICAV, soit 16,94% au delà du seuil de 20% autorisé par l'article 2 du décret n° 2001-2278 du 25 septembre 2001 portant application des dispositions des articles 15, 29, 35, 36 et 37 du code des organismes de placement collectif, tel que modifié et complété par les textes subséquents.
2. Au 30 juin 2009, la société PLACEMENT OBLIGATAIRE SICAV détient en portefeuille 24,10% des obligations émises par la société "JERBA AGHIR", soit 14,10% au-delà du seuil de 10% autorisé en matière de détention d'une même catégorie de valeurs mobilières d'un même émetteur autre que l'Etat et les collectivités publiques locales. Cette situation, n'est pas conforme aux dispositions de l'article 29 du code des organismes de placement collectif.

Tunis, le 28 juillet 2009

P/Financial Auditing & Consulting

Mohamed Neji HERGLI

BILAN
Arrêté au 30 Juin 2009
(exprimé en Dinars Tunisiens)

	<u>Notes</u>	Au 30 Juin		Au 31 décembre
		2009	2008	2008
ACTIF				
Portefeuille-titres	4	<u>210 797 249</u>	<u>203 168 455</u>	<u>212 472 708</u>
Obligations		83 679 339	82 799 322	84 288 187
BTA		77 182 813	82 566 552	83 822 453
BTZc		25 439 588	17 844 945	24 776 672
FCC		5 886 374	7 602 745	6 715 680
OPCVM		18 609 135	12 354 891	12 869 715
Placements monétaires et disponibilités		<u>176 369 547</u>	<u>115 049 361</u>	<u>92 655 606</u>
Placements monétaires	5	33 645 937	37 071 848	33 866 326
Placements à terme	6	142 722 175	77 972 098	58 787 624
Disponibilités	7	1 434	5 415	1 656
Autres actifs		-	-	-
Débiteurs divers		-	-	-
TOTAL ACTIF		387 166 796	318 217 816	305 128 314
PASSIF				
Opérateurs créditeurs	8	436 921	355 846	377 516
Autres créditeurs divers	9	319 178	1 874 444	152 134
Total passif		756 099	2 230 290	529 649
ACTIF NET				
Capital	10	<u>377 870 893</u>	<u>308 563 654</u>	<u>291 047 651</u>
Sommes distribuables		<u>8 539 804</u>	<u>7 423 873</u>	<u>13 551 014</u>
de la période	11	8 537 669	7 422 601	13 549 815
de l'exercice clos		-	-	-
Report à nouveau		2 135	1 272	1 199
Total actif net		386 410 697	315 987 527	304 598 665
TOTAL PASSIF ET ACTIF NET		387 166 796	318 217 816	305 128 314

ETAT DE RESULTAT
(Exprimé en Dinars Tunisiens)

	<u>Not es</u>	<u>Période du 01/04 au 30/06/2009</u>	<u>Période du 01/01 au 30/06/2009</u>	<u>Période du 01/04 au 30/06/2008</u>	<u>Période du 01/01 au 30/06/2008</u>	<u>Période du 01/01 au 31/12/2008</u>
Revenus du portefeuille-titres	12	3 157 098	5 772 607	2 955 397	5 235 584	10 583 124
Revenus des obligations		1 046 062	2 126 174	1 000 750	1 857 622	4 153 877
Revenus des BTNB, BTA et BTZc		1 437 670	2 902 605	1 412 581	2 737 615	5 618 687
Revenus des OPCVM & FCC		673 366	743 829	542 066	640 347	810 559
Revenus des placements monétaires	13	409 402	820 042	450 940	877 480	1 757 325
Revenus des placements à terme	14	1 219 552	2 181 404	813 765	1 615 039	3 226 819
Total des revenus de placement		4 786 052	8 774 053	4 220 101	7 728 102	15 567 268
Charges de gestion des placements	15	(436 922)	(831 068)	(355 846)	(685 910)	(1 437 265)
REVENU NET DES PLACEMENTS		4 349 131	7 942 984	3 864 255	7 042 192	14 130 003
Autres charges d'exploitation	16	(122 390)	(230 236)	(101 683)	(195 959)	(393 636)
RESULTAT D'EXPLOITATION		4 226 740	7 712 748	3 762 572	6 846 233	13 736 367
Régularisation du résultat d'exploitation		735 728	824 922	457 553	576 368	(186 552)
SOMMES DISTRIBUABLES DE LA PERIODE		4 962 468	8 537 669	4 220 125	7 422 601	13 549 815
Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)		(735 728)	(824 922)	(457 553)	(576 368)	186 552
Variation des plus ou moins values potentielles sur titres		(476 890)	(329 533)	(349 287)	(285 346)	7 768
Plus ou moins values réalisées sur titres		-	47 263	-	-	(11 191)
RESULTAT DE LA PERIODE		3 749 850	7 430 478	3 413 285	6 560 888	13 732 944

ETAT DE VARIATION DE L'ACTIF NET
(Exprimé en Dinars Tunisiens)

	<u>Période du 01/04 au 30/06/2009</u>	<u>Période du 01/01 au 30/06/2009</u>	<u>Période du 01/04 au 30/06/2008</u>	<u>Période du 01/01 au 30/06/2008</u>	<u>Période du 01/01 au 31/12/2008</u>
VARIATION DE L'ACTIF NET RESULTANT DES OPERATIONS D'EXPLOITATION					
Résultat d'exploitation	4 226 740	7 712 748	3 762 572	6 846 233	13 736 367
Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres	(476 890)	(329 533)	(349 287)	(285 346)	7 768
Plus (ou moins) values réalisées sur cession de titres	-	47 263	-	-	(11 191)
DISTRIBUTIONS DE DIVIDENDES	(15 350 135)	(13 548 879)	(13 368 737)	(11 580 485)	(11 580 558)
TRANSACTIONS SUR LE CAPITAL					
Souscriptions					
Capital	134 990 000	256 302 200	80 976 500	166 141 200	281 707 800
Régularisation des sommes non distribuables	(130 300)	(191 846)	(86 527)	(83 476)	(230 782)
Régularisation des sommes distribuables	2 235 118	2 841 281	1 407 964	1 878 341	5 761 662
Rachats					
Capital	(86 539 500)	(169 136 400)	(54 602 800)	(101 956 200)	(235 337 000)
Régularisation des sommes non distribuables	95 020	131 558	58 531	83 583	247 164
Régularisation des sommes distribuables	(1 499 390)	(2 016 360)	(950 411)	(1 301 973)	(5 948 214)
VARIATION DE L'ACTIF NET	37 550 663	81 812 032	16 847 805	59 741 878	48 353 016
ACTIF NET					
En début de période	348 860 034	304 598 665	299 139 722	256 245 649	256 245 649
En fin de période	386 410 697	386 410 697	315 987 527	315 987 527	304 598 665
NOMBRE D'ACTIONNAIRES					
En début de période	3 299 740	2 912 587	2 826 992	2 448 879	2 448 879
En fin de période	3 784 245	3 784 245	3 090 729	3 090 729	2 912 587
VALEUR LIQUIDATIVE					
En début de période	105,723	104,580	105,815	104,637	104,637
En fin de période	102,110	102,110	102,237	102,237	104,580
TAUX DE RENDEMENT	3,94%	4,21%	4,37%	4,48%	4,46%

**NOTES AUX ETATS FINANCIERS
ARRETES AU 30 JUIN 2009****NOTE 1 : PRESENTATION DE LA SOCIETE**

Placement Obligataire SICAV est une société d'investissement à capital variable, de distribution obligatoire, régie par le code des organismes de placement collectif. Elle a été créée à l'initiative de la Banque Nationale Agricole et a reçu le visa du Conseil du Marché Financier en date du 17 Décembre 1996.

Elle a pour objet la gestion, au moyen de l'utilisation de ses fonds propres et à l'exclusion de toutes autres ressources, d'un portefeuille de valeurs mobilières.

La gestion du portefeuille titres de Placement Obligataire SICAV est assurée par la société BNA Capitaux. La Banque Nationale Agricole a été désignée dépositaire des titres et des fonds de la SICAV.

Ayant le statut de société d'investissement à capital variable, Placement Obligataire SICAV bénéficie des avantages fiscaux prévus par la loi n°95-88 du 30 octobre 1995 dont notamment l'exonération de ses bénéfices annuels de l'impôt sur les sociétés. En revanche, les revenus qu'elle encaisse au titre de ses placements, sont soumis à une retenue à la source libératoire de 20%.

NOTE 2 : REFERENTIEL D'ELABORATION DES ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS

Les états financiers trimestriels arrêtés au 30 juin 2009, sont établis conformément au système comptable des entreprises et notamment les normes NC16, NC 17 et NC 18 relatives aux OPCVM, telles que approuvées par arrêté du ministre des finances du 22 Janvier 1999.

NOTE 3 : PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUES

Les éléments inclus dans les états financiers trimestriels sont élaborés sur la base de l'évaluation des composantes du portefeuille-titres à leur valeur de réalisation. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

3.1- Prise en compte des placements et des revenus y afférents

Le portefeuille-titres est composé d'obligations, de titres émis par l'Etat (BTA, BTZc,...), de titres d'OPCVM et de titres de FCC.

Les placements en portefeuille-titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat. Les frais encourus à l'occasion de l'achat sont imputés en capital. Les intérêts courus à l'achat sur les obligations et valeurs assimilées sont constatées au bilan pour le montant net de retenues à la source.

Les intérêts sur les placements en obligations, en titres émis par l'Etat et en titres de FCC ainsi que ceux relatifs aux placements monétaires sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus pour leur montant net de retenues à la source.

3.2- Evaluation des placements

Les placements en obligations et valeurs similaires sont évalués, en date d'arrêté :

- à la valeur de marché lorsqu'elles font l'objet de transactions ou de cotation à une date récente. La différence par rapport au prix d'achat ou par rapport à la clôture précédente constitue, selon le cas, une plus ou moins-value potentielle portée directement, en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.
- au prix d'acquisition lorsqu'elles n'ont pas fait l'objet, depuis leur acquisition, de transactions ou de cotation à un prix différent. La différence par rapport au prix de remboursement est répartie sur la période restante à courir et constitue, selon le cas, une plus ou moins value potentielle portée directement, en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

Les placements monétaires sont évalués à leur prix d'acquisition.

3.3- Cession des placements

La cession des placements donne lieu à l'annulation des placements à hauteur de leur valeur comptable. La différence entre la valeur de cession et le prix d'achat du titre cédé constitue, selon le cas, une plus ou moins value réalisée portée directement, en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

NOTE 4 : PORTEFEUILLE-TITRES :

Ce poste totalise au 30 Juin 2009 la somme de 210 797 249 DT contre 203 168 455 DT au 30 Juin 2008 et se détaille comme suit :

	Nombre de titres	Prix d'acquisition	Intérêts courus	Valeur au 30/06/2009	% actif net
I- OBLIGATIONS		<u>82 116 888</u>	<u>1 562 452</u>	<u>83 679 339</u>	<u>21,63%</u>
Tunisie Leasing 2004-2	10 000	200 000	2 824	202 824	0,05%
Tunisie Leasing 2005-1	15 000	600 000	22 644	622 644	0,16%
Tunisie Leasing 2006-1	14 000	840 000	27 283	867 283	0,22%
Tunisie Leasing 2007	20 000	1 600 000	82 240	1 682 240	0,44%
Tunisie Leasing 2007-1	15 000	1 200 000	31 800	1 231 800	0,32%
Tunisie Leasing 2007-2	15 000	1 200 000	26 328	1 226 328	0,32%
Tunisie Leasing 2008-1	15 000	1 200 000	168	1 200 168	0,31%
Tunisie Leasing 2008-2	15 000	1 500 000	46 164	1 546 164	0,40%
Tunisie Leasing 2008-3	10 000	1 000 000	22 080	1 022 080	0,26%
Tunisie Leasing 2009-1	7 500	750 000	12 930	762 930	0,20%
AB 2008/15A	10 000	933 330	5 448	938 778	0,24%
AB 2008/20A	30 000	2 850 000	17 928	2 867 928	0,74%
AFRICA 2003 TR/D	10 000	400 000	18 936	418 936	0,11%
AGHIR JERBA 2000	10 000	125 000	1 768	126 768	0,03%
AIL 2005 TR/A	10 000	400 000	18 232	418 232	0,11%
AIL2007	10 000	800 000	23 624	823 624	0,21%
AIL2008	10 000	1 000 000	39 032	1 039 032	0,27%
AIL2009-1	7 000	700 000	12 762	712 762	0,18%
AMEN BANK 2001	10 000	300 000	3 120	303 120	0,08%
AMEN BANK 2007	20 000	1 600 000	31 472	1 631 472	0,42%
ATB 2007/1	50 000	4 600 000	25 600	4 625 600	1,20%
ATB SUB 2009	50 000	5 000 000	25 840	5 025 840	1,30%
ATL 2004/1	10 000	200 000	10 136	210 136	0,05%
ATL 2004-2	30 000	600 000	8 472	608 472	0,16%
ATL 2006/1	27 000	2 160 000	4 925	2 164 925	0,56%
ATL 2007-2	30 000	2 400 000	103 608	2 503 608	0,65%
ATL 2008/1	30 000	2 400 000	10 944	2 410 944	0,62%
ATL 2008/SUBOR	15 000	1 500 000	72 036	1 572 036	0,41%
ATL 2009	30 000	3 000 000	20 616	3 020 616	0,78%
BH 2007	70 000	7 000 000	191 688	7 191 688	1,86%
BIAT 2004	10 000	200 000	5 248	205 248	0,05%
BNA SUB 2009	50 000	5 000 000	50 320	5 050 320	1,31%
BTE 2004	1 100	44 000	35	44 035	0,01%
BTKD/2006	35 000	2 100 000	56 084	2 156 084	0,56%
CIL 2002/2	10 000	200 000	9 472	209 472	0,05%
CIL 2002/3	5 000	100 000	1 512	101 512	0,03%
CIL 2003/1	10 000	400 000	15 584	415 584	0,11%
CIL 2004/2	10 000	200 000	2 824	202 824	0,05%
	Nombre de titres	Prix d'acquisition	Intérêts courus	Valeur au 30/06/2009	% actif net
CIL 2005/1	15 000	1 200 000	47 868	1 247 868	0,32%
CIL 2007/1	15 000	1 200 000	29 232	1 229 232	0,32%
CIL 2007/2	15 000	1 200 000	22 056	1 222 056	0,32%
CIL 2008 SUB	10 000	1 000 000	26 536	1 026 536	0,27%
CIL 2008/1	15 000	1 500 000	65 388	1 565 388	0,41%
CIL 2009/1	5 000	500 000	362	500 362	0,13%
CIL 2009/1 TMM+1	5 000	500 000	386	500 386	0,13%
EL MOURADI 2002	8 000	160 000	8 051	168 051	0,04%
ELMOURASKANES 2003	6 000	240 000	802	240 802	0,06%
GL 2002/1	10 000	200 000	11 704	211 704	0,05%
GL 2004/1	35 000	700 000	18 900	718 900	0,19%
MEUBLATEX 2001 TR A	10 000	200 000	9 664	209 664	0,05%
MOURADI PALACE 2005	3 000	240 000	274	240 274	0,06%
SELIMACLUB 2002 TR/B	3 000	60 000	127	60 127	0,02%
SEPCM 2002	5 000	71 433	1 080	72 513	0,02%
SIHM2008	14 000	1 400 000	57 344	1 457 344	0,38%
STAR 2004	2 400	2 400 000	24 461	2 424 461	0,63%
STB2008-16A/1	7 500	703 125	4 608	707 733	0,18%
STB2008-20A/1	20 000	1 900 000	12 944	1 912 944	0,50%

	Nombre de titres	Prix d'acquisition	Intérêts courus	Valeur au 30/06/2009	% actif net
I- Titres à court terme		135 116 000	1 345 047	136 461 047	35,32%
Compte BNA Placement	135 116	135 116 000	1 345 047	136 461 047	35,32%
II- Titres à long terme		6 060 000	201 128	6 261 128	1,62%
Compte BNA Placement	6 060	6 060 000	201 128	6 261 128	1,62%
Total		141 176 000	1 546 175	142 722 175	36,94%

NOTE 7 : DISPONIBILITES :

Ce poste se détaille comparativement comme suit :

	30 Juin 2009	30 Juin 2008	31 Décembre 2008
Avoirs en banque	2 162	2 190	10 433
Encaissements perçus et non encore comptabilisés	-	-	-
Montant comptabilisés et non encore décaissés	-	-	-
Sommes à régler:	(727)	(3 317)	(8 777)
Rachats	-	-	(8 677)
Autres	(727)	(3 317)	(100)
Placements à régler	-	-	-
Sommes à encaisser	-	6 542	-
Total	1 434	5 415	1 656

NOTE 8 : OPERATEURS CREDITEURS :

Ce poste se détaille comparativement comme suit :

	30 Juin 2009	30 Juin 2008	31 Décembre 2008
Gestionnaire (BNA Capitaux)	273 076	222 403	235 947
Dépositaire (BNA)	163 845	133 442	141 568
Total	436 921	355 846	377 516

NOTE 9 : AUTRES CREDITEURS DIVERS :

Ce poste se détaille comparativement comme suit :

	30 Juin 2009	30 Juin 2008	31 Décembre 2008
Administrateurs - Jetons de présence	3 502	9 180	18 462
Commissaire aux comptes	3 286	8 272	18 326
Conseil du marché Financier (CMF)	31 821	25 172	27 042
Rachats	248 609	1 814 272	72 463
Retenues à la source à payer	22 451	-	-
Autres	9 509	17 548	15 841
Total	319 178	1 874 444	152 134

NOTE 10 : CAPITAL :

Ce poste se détaille comparativement comme suit :

	30 Juin 2009	30 Juin 2008	31 Décembre 2008
Capital au début de période			
Montant	291 258 700	244 887 900	244 887 900
Nombre de titres	2 912 587	2 448 879	2 448 879
Nombre d'actionnaires	2 901	3 125	3 125
Souscriptions réalisées			
Montant	256 302 200	166 141 200	281 707 800
Nombre de titres	2 563 022	1 661 412	2 817 078
Rachats effectués			

Montant	(169 136 400)	(101 956 200)	(235 337 000)
Nombre de titres	(1 691 364)	(1 019 562)	(2 353 370)
Capital fin de période			
Montant	378 424 500	309 072 900	291 258 700
Nombre de titres	3 784 245	3 090 729	2 912 587
Nombre d'actionnaires	3 016	2 820	2 901
Sommes non distribuables de la période	(342 558)	(285 239)	12 959
1- Résultat non distribuable	(282 269)	(285 346)	(3 423)
Variation des plus (ou moins) valeurs potentielles sur titres	(329 533)	(285 346)	7 768
Plus (ou moins) valeurs réalisées sur cession de titres	47 263	-	(11 191)
2- Régularisation des sommes non distribuables	(60 289)	107	16 382
Aux émissions	(191 846)	(83 476)	(230 782)
Aux rachats	131 558	83 583	247 164
Sommes non distribuables de(s) exercice(s) clos	(211 049)	(224 008)	(224 008)
Total	377 870 893	308 563 654	291 047 651

NOTE 11 : SOMMES DISTRIBUABLES :

Ce poste se détaille comparativement comme suit :

	30 Juin 2009	30 Juin 2008	31 Décembre 2008
Résultat d'exploitation	7 712 748	6 846 233	13 736 367
Régularisation lors des souscriptions d'actions	2 841 281	1 878 341	5 761 662
Régularisation lors des rachats d'actions	(2 016 360)	(1 301 973)	(5 948 214)
Total	8 537 669	7 422 601	13 549 815

NOTE 12 : REVENUS DU PORTEFEUILLE - TITRES :

Ce poste se détaille comparativement comme suit :

	Période du		Période du
	01/04 au 30/06/2009	01/04 au 30/06/2008	01/01 au 31/12/2008
Revenus des obligations	1 046 062	1 000 750	4 153 877
Intérêts courus	(976 703)	(87 600)	764 834
Intérêts échus	2 022 765	1 088 349	3 389 043
Revenus des BTNB - BTA & BTZc	1 437 670	1 412 581	5 618 687
Intérêts courus	(588 062)	(87 538)	1 445 808
Intérêts échus	2 025 732	1 500 119	4 172 879
Revenus des FCC	57 984	92 433	360 925
Intérêts courus	(3 785)	(2 270)	(11 080)
Intérêts échus	61 769	94 703	372 006
Revenus des OPCVM	615 383	449 633	449 633
Total	3 157 098	2 955 397	10 583 124

NOTE 13 : REVENUS DES PLACEMENTS MONETAIRES :

Ce poste se détaille comparativement comme suit :

	Période du		Période du
	01/04 au 30/06/2009	01/04 au 30/06/2008	01/01 au 31/12/2008
Revenus des billets de trésorerie	248 910	291 487	1 116 011
Intérêts courus	39 644	81 647	10 447
Intérêts échus	209 267	209 840	1 105 564
Revenus des certificats de dépôt	159 452	159 452	641 313
Intérêts courus	159 452	159 452	(2 308)
Intérêts échus	-	-	643 621
Intérêts des comptes de dépôt	1 039	-	-
Total	409 402	450 940	1 757 325

NOTE 14 : REVENUS DES PLACEMENTS A TERME :

Ce poste se détaille comparativement comme suit :

	Période du		Période du
	01/04 au 30/06/2009	01/04 au 30/06/2008	01/01 au 31/12/2008
Revenus des placements en compte BNA	1 219 552	813 765	3 226 819
Intérêts courus	541 563	(378 104)	323 517
Intérêts échus	677 990	1 191 869	2 903 303
Total	1 219 552	813 765	3 226 819

NOTE 15 : CHARGES DE GESTION DES PLACEMENTS :

Ce poste se détaille comparativement comme suit :

	Période du		Période du
	01/04 au 30/06/2009	01/04 au 30/06/2008	01/01 au 31/12/2008
Rémunération du gestionnaire (*)	273 076	222 404	898 291
Rémunération du dépositaire (**)	163 846	133 443	538 975
Total	436 922	355 846	1 437 265

(*) La gestion de la société PLACEMENT OBLIGATAIRE SICAV est confiée à l'établissement gestionnaire "BNA Capitaux". Celui-ci est chargé de la gestion administrative, financière et comptable de la société.

En contrepartie de ses prestations, le gestionnaire reçoit une rémunération de 0,25% l'an, calculée sur la base de l'actif net quotidien.

(**) La BNA assure les fonctions de dépositaire pour la société PLACEMENT OBLIGATAIRE SICAV. Elle est chargée à ce titre de :

- Conserver les titres et les fonds de la société ;
- Encaisser le montant des souscriptions des actionnaires entrants ;
- Régler le montant des rachats aux actionnaires sortants.

En contrepartie de ses services, le dépositaire reçoit une rémunération de 0,15% l'an, calculée également sur la base de l'actif net quotidien.

NOTE 16 : AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION :

Ce poste se détaille comparativement comme suit :

	Période du		Période du
	01/04 au 30/06/2009	01/04 au 30/06/2008	01/01 au 31/12/2008
Jetons de présence	10 489	4 590	18 462
Redevance CMF	92 568	75 391	304 505
Honoraires	4 986	4 973	20 000
Rémunération du directeur général	2 341	2 329	9 365
TCL	8 487	10 512	32 562
Diverses charges d'exploitation	3 519	3 888	8 742
Total	122 390	101 683	393 636

SICAV BNA
SITUATION TRIMESTRIELLE ARRETEE AU 30 JUIN 2009
AVIS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES ETATS FINANCIERS ARRETES AU 30 JUIN 2009

En exécution de la mission de commissariat aux comptes qui nous a été confiée par votre Conseil d'Administration du 10 mars 2009 et en application des dispositions de l'article 8 du code des organismes de placement collectif promulgué par la loi n°2001-83 du 24 juillet 2001, nous avons effectué l'audit des états financiers trimestriels ci-joints de la SICAV BNA, comprenant le bilan au 30 juin 2009, ainsi que l'état de résultat et l'état de variation de l'actif net pour la période close à cette date, et des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Responsabilité de la Direction dans l'établissement et la présentation des états financiers

La Direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers, conformément au système comptable des entreprises en Tunisie. Cette responsabilité comprend : la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation sincère d'états financiers ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs ; le choix et l'application de méthodes comptables appropriées, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

Responsabilité de l'auditeur

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en Tunisie. Ces normes requièrent, de notre part, de nous conformer aux règles d'éthique et de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation du risque que les états financiers contiennent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En procédant à cette évaluation du risque, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et la présentation sincère des états financiers afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la Direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Opinion

A notre avis, les états financiers sont réguliers et sincères et donnent, pour tout aspect significatif, une image fidèle de la situation financière de la SICAV BNA au 30 juin 2009, ainsi que des résultats de ses opérations et des variations de son actif net pour la période close à cette date, conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

Vérifications spécifiques

Nous avons procédé à l'appréciation du respect par la SICAV BNA des normes prudentielles prévues par l'article 29 du code des organismes de placement collectif promulgué par la loi n°2001-83 du 24 juillet 2001 et du décret n°2001-2278 du 25 septembre 2001 portant application des dispositions des articles 15, 29, 35, 36 et 37 dudit code. De cette appréciation, il ressort que les actifs de la SICAV BNA représentés en valeurs mobilières totalisent 79,29% de l'actif total au 30 juin 2009. Cette proportion est en deçà du seuil minimum fixé à 80% par l'article 2 du décret n°2001-2278 du 25 septembre 2001.

P/ GENERALE D'EXPERTISE & DE MANAGEMENT

Membre du réseau UHY International

Abderrazak GABSI

Tunis, le 23 juillet 2009

BILAN

(Montants exprimés en dinars)		Notes	30 juin 2009	30 juin 2008	31 décembre 2008
ACTIF	Portefeuille-titres :	3.1	2 258 972	2 282 049	2 037 897
	- Actions, valeurs assimilées et droits rattachés		2 121 773	2 148 484	1 909 146
	- Titres OPCVM		137 199	133 565	128 751
	Placements monétaires et disponibilités		644 911	626 617	493 977
	- Placements à terme	3.2	644 314	623 834	493 089
	- Disponibilités		597	2 783	888
TOTAL ACTIF			2 903 883	2 908 666	2 531 874
PASSIF	Opérateurs créditeurs	3.3	9 486	9 726	8 891
	Autres créditeurs divers	3.4	45 382	25 703	30 211
Total passif			54 868	35 429	39 102
ACTIF NET	Capital		2 825 978	2 835 627	2 475 928
	Capital en nominal :	3.5	3 369 700	3 582 000	3 361 100
	- Capital début de période		3 361 100	3 574 800	3 574 800
	- Emission en nominal		3 804 100	2 309 900	6 210 900
	- Rachat en nominal		-3 795 500	-2 302 700	-6 424 600
	Sommes non distribuables :	3.6	-543 722	-746 373	-885 172
	- Des exercices antérieurs		-885 172	-941 331	-941 331
	- De l'exercice en cours		341 450	194 958	56 159
	Sommes distribuables :		23 037	37 610	16 844
	- Sommes distribuables de l'exercice en cours	3.7	23 031	37 622	16 856
	- Report à nouveau		6	-12	-12
Actif net			2 849 015	2 873 237	2 492 772
TOTAL PASSIF ET ACTIF NET			2 903 883	2 908 666	2 531 874

ÉTAT DE RÉSULTAT

(Montants exprimés en dinars)	Notes	Période du 01/04 au 30/06/2009	Période du 01/01 au 30/06/2009	Période du 01/04 au 30/06/2008	Période du 01/01 au 30/06/2008	clos le Exercice 31 décembre 2008
Revenus du portefeuille-titres :	4.1	66 762	66 762	85 909	85 909	103 258
- Dividendes		65 599	65 599	79 998	79 998	95 728
- Revenus des titres OPCVM		1 163	1 163	5 911	5 911	7 530
Revenus des placements à terme	4.2	3 883	9 018	2 971	7 388	19 806
Total des revenus des placements		70 645	75 780	88 880	93 297	123 064
Charges de gestion des placements	4.3	-9 486	-18 460	-9 726	-18 805	-38 379
Revenus nets des placements		61 159	57 320	79 154	74 492	84 685
Autres charges d'exploitation	4.4	-17 118	-33 905	-19 396	-38 515	-67 220
RÉSULTAT D'EXPLOITATION		44 041	23 415	59 758	35 977	17 465
Régularisation du résultat d'exploitation	43		-384	1 453	1 645	-609
SOMMES DISTRIBUABLES DE LA PÉRIODE		44 084	23 031	61 211	37 622	16 856
Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)	-43		384	-1 453	-1 645	609
Variation des plus (ou moins) valeurs potentielles sur titres		113 977	-8 044	108 111	157 227	82 590
Plus (ou moins) valeurs réalisées sur cessions de titres		129 196	378 836	41 652	49 317	33 584
Frais de négociation		-9 648	-14 084	-474	-963	-2 171
SOMMES NON DISTRIBUABLES		233 525	356 708	149 289	205 581	114 003
RÉSULTAT NET DE LA PÉRIODE	4.5	277 566	380 123	209 047	241 558	131 468

ÉTAT DE VARIATION DE L'ACTIF NET (Montants exprimés en dinars)		Période du 01/04 au 30/06/2009	Période du 01/01 au 30/06/2009	Période du 01/04 au 30/06/2008	Période du 01/01 au 30/06/2008	clos le Exercice 31 décembre 2008
VARIATION DE L'ACTIF NET	Résultat d'exploitation	44 041	23 415	59 758	35 977	17 465
RÉSULTANT DES OPÉRATIONS D'EXPLOITATION	Variation des plus (ou moins) valeurs potentielles sur titres	113 977	-8 044	108 111	157 227	82 590
	Plus (ou moins) valeurs réalisées sur cessions de titres	129 196	378 836	41 652	49 317	33 584
	Frais de négociation	-9 648	-14 084	-474	-963	-2 171
DISTRIBUTION DE DIVIDENDES	Distribution de dividendes	-16 839	-16 839	-25 078	-26 882	-26 882
TRANSACTIONS SUR LE CAPITAL	<i>Souscriptions :</i>					
	- Capital	1 678 600	3 804 100	2 309 900	2 309 900	6 210 900
	- Régularisation des sommes non distribuables	-325 650	-839 759	-491 227	-491 227	-1 341 669
	- Régularisation des sommes distribuables	-10 607	-384	17 600	17 600	-608
	<i>Rachats :</i>					
	- Capital	-1 680 700	-3 795 500	-2 062 700	-2 302 700	-6 424 600
	- Régularisation des sommes non distribuables	323 444	824 501	418 558	480 603	1 283 825
	- Régularisation des sommes distribuables	10 595		-16 148	-15 955	-
	VARIATION DE L'ACTIF NET	256 409	356 242	359 952	212 897	-167 566
ACTIF NET	En début de période	2 592 606	2 492 773	2 513 285	2 660 340	2 660 340
	En fin de période	2 849 015	2 849 015	2 873 237	2 873 237	2 492 773
NOMBRE D'ACTIONS	En début de période	33 718	33 611	33 348	35 748	35 748
	En fin de période	33 697	33 697	35 820	35 820	33 611
VALEUR LIQUIDATIVE	En début de période	76,891	74,165	75,365	74,419	74,419
	En fin de période	84,548	84,548	80,213	80,213	74,165
	TAUX DE RENDEMENT	9,96%	14,00%	6,43%	7,79%	0,67%

**NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS
RELATIFS AU 2^{ème} TRIMESTRE 2009**

La SICAV BNA est une société d'investissement à capital variable régie par le code des organismes de placement collectif promulgué par la loi n°2001-83 du 24 juillet 2001. Elle a reçu l'agrément de Mr le Ministre des Finances le 2 août 1993 et a été créée officiellement le 4 novembre 1993.

La SICAV BNA a pour objet la gestion d'un portefeuille de valeurs mobilières moyennant l'utilisation de ses fonds propres à l'exclusion de toutes autres ressources.

Ayant le statut de société d'investissement à capital variable, la SICAV BNA bénéficie des avantages fiscaux prévus par la loi n°95-88 du 30 octobre 1995 dont notamment l'exonération de ses bénéfices annuels de l'impôt sur les sociétés. En

revanche, les revenus des titres de placement (intérêts...) qu'elle encaisse, sont soumis à une retenue à la source libératoire de 20%.

La BNA CAPITAUX, intermédiaire en bourse, assure la gestion du portefeuille de la SICAV BNA ; la Banque Nationale Agricole (BNA) est le dépositaire de ses actifs.

Le siège de la SICAV BNA est au 3^{ème} étage de l'immeuble sis au 27 bis, rue du Liban - 1002 Tunis.

Les états financiers trimestriels de la SICAV BNA, arrêtés au 30 juin 2009, sont établis conformément aux dispositions du système comptable des entreprises en Tunisie, promulgué par la loi n°96-112 du 30 décembre 1996, et notamment des normes comptables NCT 16, *Présentation des états financiers des OPCVM* et NCT 17, *Traitement du portefeuille-titres et des autres opérations effectuées par les OPCVM*.

Les états financiers comportent :

- le bilan,
- l'état de résultat,
- l'état de variation de l'actif net, et
- les notes aux états financiers.

Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

1. Prise en compte des placements et des revenus y afférents

Les placements en portefeuille-titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat. Les frais encourus à l'occasion de l'achat sont imputés en capital.

Les dividendes relatifs aux actions et valeurs assimilées, sont pris en compte en résultat à la date du détachement du coupon.

Les intérêts sur les placements en obligations et sur les placements monétaires sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus.

2. Evaluation des placements en actions et valeurs assimilées

Les placements en actions et valeurs assimilées sont évalués, à la date d'arrêté, à leur valeur de marché pour les titres admis à la côte et à leur juste valeur pour les titres non admis à la côte. La valeur du marché correspond au cours moyen pondéré du jour de calcul de la valeur liquidative.

La différence par rapport à la valeur comptable antérieure constitue, selon le cas, une plus ou moins-value potentielle portée directement en capitaux propres en tant que somme non distribuée et aussi comme composante du résultat net de l'exercice.

3. Evaluation des placements monétaires

Ces titres sont évalués à leur valeur nominale déduction faite des intérêts précomptés non courus.

4. Cession des placements

La sortie des placements est constatée au coût moyen pondéré. La différence entre la valeur de sortie et le prix de cession hors frais est portée directement en capitaux propres, en tant que sommes non distribuées et apparaît également comme composante du résultat net de la période.

NOTE N°3.1 : PORTEFEUILLE-TITRES

	Nombre de titres	Prix d'acquisition	Valeur au 30/06/2009	Plus ou moins-values potentielles	% actif net	% du capital de l'émetteur
Actions cotées :		1 707 398	1 995 961	288 562	70,06	2,36
- AMEN BANK	4 636	185 856	178 973	-6 884	6,282	0,055
- ATL	15 000	58 220	61 245	3 025	2,150	0,088
- ATTIJ BANK	7 858	135 943	143 401	7 457	5,033	0,026
- BNA	16 500	138 871	152 906	14 035	5,367	0,083
- BT	2 000	61 936	184 892	122 956	6,490	0,027
- BTE (ADP)	6 500	173 797	199 160	25 363	6,990	0,144
- ESSOUKNA	29 241	141 713	137 286	-4 426	4,819	0,973
- MONOPRIX	1 600	206 265	225 346	19 081	7,910	0,087
- POULINA	10 342	61 535	70 026	8 491	2,458	0,006
- SFBT	10 000	98 015	115 620	17 605	4,058	0,018
- SIMPAR	3 000	54 976	89 025	34 049	3,125	0,429
- SIMPAR NG	750	19 980	20 655	675	0,725	0,107
- SOTUMAG	15 000	26 370	25 650	-720	0,900	0,167
- STAR	1 500	181 143	225 090	43 948	7,901	0,065
- TLNG09	154	3 423	3 650	227	0,128	0,003
- TPR	20 625	107 019	113 417	6 398	3,981	0,064
- TUNISAIRE	20 000	52 337	49 620	-2 717	1,742	0,021

OPCVM :		126 487	137 199	10 712	4,816	-
- CONFIANCE FCP	500	50 000	55 468	5 468	1,947	-
- POS	250	26 487	25 525	-962	0,896	-
- PROGRES FCP	500	50 000	56 207	6 207	1,973	-
Droits :		118 508	125 813	7 305	4,416	0,118
- ABDA381/27	2	1	1	-	0,000	0,000
- BNA09	24 000	19 200	26 160	6 960	0,918	0,024
- BNDS9	14 000	6 720	7 000	280	0,246	0,014
- BTDA9	2 000	92 340	92 600	260	3,250	0,002
- SITSDS	5 000	200	50	-150	0,002	0,050
- TJDSO	4 500	45	-	-45	0,000	0,028
- TRDA1/15	3	2	2	-	0,000	0,000
Total en Dinars		1 952 393	2 258 972	306 579	79,290	2,481

NOTE N°3.2 : PLACEMENTS À TERME

	Nombre d'acquisition	Prix	Intérêts courus	Valeur au 30/06/2009	% actif net
Compte placement BNA / bons de caisse	643	643 000	1 314	644 314	22,62
Total en Dinars		643 000	1 314	644 314	22,62

NOTE N°3.3 : OPÉRATEURS CRÉDITEURS

	30 juin 2009	30 juin 2008	31 décembre 2008
Gestionnaire (BNA Capitaux)	8 901	9 433	8 595
Dépositaire (BNA)	585	293	296
Total en Dinars	9 486	9 726	8 891

NOTE N°3.4 : AUTRES CRÉDITEURS DIVERS

	30 juin 2009	30 juin 2008	31 décembre 2008
Commissaire aux comptes	2 949	2 347	8 267
Conseil du Marché Financier (CMF)	233	184	199
Rachats en Bourse	38 214	9 022	-
Autres	3 986	14 150	21 745
Total en Dinars	45 382	25 703	30 211

NOTE N°3.5 : CAPITAL

	30 juin 2009	30 juin 2008	31 décembre 2008
Capital début de période :			
- Montant	3 361 100	3 574 800	3 574 800
- Nombre de titres	33 611	35 748	35 748
- Nombre d'actionnaires	181	196	196
Souscriptions réalisées :			
- Montant	3 804 100	2 309 900	6 210 900
- Nombre de titres	38 041	23 099	62 109
Rachats effectués :			
- Montant	-3 795 500	-2 302 700	-6 424 600
- Nombre de titres	37 955	23 027	64 246
Capital fin de période :			
- Montant	3 369 700	3 582 000	3 361 100

- Nombre de titres	33 697	35 820	33 611
- Nombre d'actionnaires	171	185	181

NOTE N°3.6 : SOMMES NON DISTRIBUABLES

	30 juin 2009	30 juin 2008	31 décembre 2008
Sommes non distribuables des exercices antérieurs :	-885 172	-941 331	-941 331
- Résultat non distribuable exercice clos	-941 331	-1 061 685	-1 061 685
- Emission en primes d'émission de la période antérieure	-1 341 669	-3 395 758	-3 395 758
- Rachat en primes d'émission de la période antérieure	1 283 825	3 377 262	3 377 262
- Résultat non distribuable de la période Antérieure	114 003	138 850	138 850
Sommes non distribuables de la période en cours :	341 450	194 958	56 159
- Résultat non distribuable de la période en cours	356 708	205 581	114 003
- Emission en primes d'émission de la période en cours	-839 759	-491 227	-1 341 669
- Rachat en primes d'émission de la période en cours	824 501	480 604	1 283 825
Total en Dinars	-543 722	-746 373	-885 172

NOTE N°3.7 : SOMMES DISTRIBUABLES DE L'EXERCICE

	30 juin 2009	30 juin 2008	31 décembre 2008
Résultat d'exploitation	23 415	35 977	17 465
Régularisation lors des souscriptions et des rachats d'actions	-384	1 645	-609
Total en Dinars	23 031	37 622	16 856

NOTE N°4.1 : REVENUS DU PORTEFEUILLE-TITRES

	Période du 01/04 au 30/06/2009	Période du 01/04 au 30/06/2008	Exercice clos le 31 décembre 2008
Dividendes des actions	65 599	79 998	95 728
Revenus des titres OPCVM	1 163	5 911	7 530
Total en Dinars	66 762	85 909	103 258

NOTE N°4.2 : REVENUS DES PLACEMENTS À TERME

	Période du 01/04 au 30/06/2009	Période du 01/04 au 30/06/2008	Exercice clos le 31 décembre 2008
Revenus du compte placement BNA	3 883	2 971	19 806
Total en Dinars	3 883	2 971	19 806

NOTE N°4.3 : CHARGES DE GESTION DES PLACEMENTS

	Période du 01/04 au 30/06/2009	Période du 01/04 au 30/06/2008	Exercice clos le 31 décembre 2008
Rémunération du gestionnaire	9 192	9 433	37 199
Rémunération du dépositaire	294	293	1 180
Total en Dinars	9 486	9 726	38 379

NOTE N°4.4 : AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION

	Période du 01/04 au 30/06/2009	Période du 01/04 au 30/06/2008	Exercice clos le 31 décembre 2008
Primes et indemnités	9 474	9 448	38 000
Jetons de présence	3 357	3 357	13 500
Redevance CMF	657	674	2 657
Honoraires	1 995	1 938	7 796
Autres	1 635	3 979	5 267
Total en Dinars	17 118	19 396	67 220

NOTE N°4.5 : RÉSULTAT DE LA PÉRIODE

	Période du 01/04 au 30/06/2009	Période du 01/04 au 30/06/2008	Exercice clos le 31 décembre 2008
Résultat d'exploitation	44 041	59 758	17 465
Résultat non distribuable (*)	233 525	149 289	114 003
Total en Dinars	277 566	209 047	131 468

(*) Le résultat non distribuable de la période s'analyse comme suit :

	Période du 01/04 au 30/06/2009	Période du 01/04 au 30/06/2008	Exercice clos le 31 décembre 2008
Variation des plus ou moins-values potentielles	113 977	108 111	82 590
Plus ou moins-values réalisées	129 196	41 652	33 584
Frais de négociation	-9 648	-474	-2 171
Total en Dinars	233 525	149 289	114 003

AVIS DES SOCIETES

ETATS FINANCIERS CONSOLIDES

**SOCIETE TUNISIENNE DES INDUSTRIES DE PNEUMATIQUES
-STIP-**

Siège social : Centre Urbain Nord, Boulevard de la Terre- 1003 Tunis.

La Société Tunisienne des Industries de Pneumatiques -STIP- publie, ci-dessous, ses états financiers consolidés arrêtés au 31 décembre 2008 tels qu'ils ont été soumis à l'approbation de l'Assemblée Générale Ordinaire qu'il s'est tenue en date du 17 juillet 2009. Ces états sont accompagnés de rapport général des commissaires aux comptes, Mr Mohamed Zinelabidine CHERIF et Mr Mohamed Neji HERGLI.

Bilan Consolidé

(Exprimé en Dinars Tunisiens)

		Solde au 31 Décembre	
Actifs	Notes	2008	2007
Actifs non courants			
Actifs immobilisés			
Immobilisations incorporelles		14 408 856	14 161 791
- Amortissements des immobilisations incorporelles		(5 658 572)	(5 103 008)
	IV.1	8 750 284	9 058 783
Immobilisations corporelles		176 146 347	176 425 842
- Amortissements des immobilisations corporelles		(120 783 018)	(110 893 962)
	IV.1	55 363 329	65 531 881
Immobilisations financières		416 354	373 627
-Provision pour dépréciation des immobilisations financières		-	-
		416 354	373 627
Total des actifs immobilisés		64 529 967	74 964 291
Autres actifs non courants		11 245	777
Total des actifs non courants		64 541 212	74 965 068
Actifs courants			
Stocks		38 339 279	31 650 198
-Provisions pour dépréciation des stocks		(1 445 290)	(1 262 936)
	IV.2	36 893 988	30 387 262
Clients et comptes rattachés		38 967 029	40 445 449
-Provisions pour dépréciation des comptes clients		(19 660 609)	(18 178 291)
	IV.3	19 306 419	22 267 158
Autres actifs courants	IV.4	4 013 468	8 787 242
Liquidités et équivalents de liquidités	IV.5	9 784 699	14 404 718
Total des actifs courants		69 998 575	75 846 380
Total des actifs		134 539 787	150 811 448

Bilan Consolidé

(Exprimé en Dinars Tunisiens)

		Solde au 31 Décembre	
Capitaux propres et passifs		2008	2007
Capitaux propres			
Capital social		12 623 472	42 078 240
Actions propres		(325 774)	(325 774)
Réserves consolidées		(65 156 540)	(76 926 958)
Autres capitaux propres consolidés		9 240 910	8 902 336
Résultat de l'exercice, part du groupe		(18 078 386)	(17 670 410)
Total des capitaux propres	IV.6	(61 696 317)	(43 942 566)
Intérêts minoritaires dans autres capitaux propres		3 563 757	3 197 957
Intérêts minoritaires dans résultat		(97 327)	239 128
Total des intérêts minoritaires	IV.7	3 466 430	3 437 085
Passifs			
Passifs non courants			
Emprunts et dettes assimilées	IV.8	21 855 695	30 927 978
Autres passifs non courants		846 982	844 649
Provisions pour risques et charges		420 128	420 128
Total des passifs non courants		23 122 804	32 192 755
Passifs courants			
Fournisseurs et comptes rattachés	IV.9	13 023 455	12 124 557
Autres passifs courants	IV.10	16 741 029	16 218 036
Concours bancaires et autres passifs financiers	IV.11	139 882 385	130 781 581
Total des passifs courants		169 646 870	159 124 174
Total des passifs		192 769 674	191 316 929
Total des capitaux propres et des passifs		134 539 787	150 811 448

Etat de résultat Consolidé

(Exprimé en Dinars Tunisiens)

	Notes	Exercice de 12 mois clos le	
		31/12/2008	31/12/2007
Produits d'exploitation			
Revenus	IV.12	94 099 401	99 548 374
Autres produits d'exploitation		573 781	978 343
Production immobilisée		-	-
Total des produits d'exploitation		94 673 182	100 526 717
Charges d'exploitation			
Variation des stocks de produits finis et des encours		(7 290 434)	2 108 960
Achats de marchandises consommés	IV.13	6 166 500	2 664 474
Achats d'approvisionnements consommés	IV.14	58 911 485	57 307 741
Charges de personnel	IV.15	19 998 398	27 164 225
Dotations aux amortissements et aux provisions		12 937 542	9 208 238
Autres charges d'exploitation		7 349 206	7 924 901
Total des charges d'exploitation		98 072 697	106 378 540
Résultat d'exploitation		(3 399 515)	(5 851 823)
Charges financières nettes		13 901 205	11 895 203
Produits des placements		3 349	1 211
Autres gains ordinaires		100 726	752 715
Autres pertes ordinaires		645 171	220 624
Résultat des activités ordinaires avant impôt		(17 841 817)	(17 213 723)
Impôt sur les bénéfices		333 896	217 560
Résultat des activités ordinaires après impôt		(18 175 713)	(17 431 283)
Eléments extraordinaires		-	-
Résultat net des sociétés intégrées		(18 175 713)	(17 431 283)
Part revenant aux intérêts minoritaires		97 327	(239 128)
Résultat net revenant à la société mère		(18 078 386)	(17 670 410)

Etat des flux de trésorerie consolidé

(Exprimé en Dinars Tunisiens)

	Exercice de 12 mois clos le	
	31/12/2008	31/12/2007
Flux de trésorerie liés à l'exploitation		
Résultat net	(18 175 713)	(17 431 283)
- Ajustements pour:		
Dotations aux amortissements et aux provisions	13 332 523	14 246 876
Reprises sur provisions et amortissements	(1 063 092)	(4 773 513)
Différence de change sur liquidités et équivalents de liquidités	(13 634)	(3 547)
Transfert de charges	1 239 893	924 064
Variation de l'écart de conversion	301 085	51 908
Plus value de cession des immobilisations corporelles	(42 885)	(427 945)
Moins value sur cession des immobilisations corporelles	791 377	9 299
- Variations des :		
Stocks	(6 689 081)	2 370 553
Créances	1 479 195	(2 188 774)
Autres actifs courants	931 269	8 081 329
Fournisseurs et autres dettes	8 749 965	3 768 813
Total des flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation	840 902	4 627 779
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement		
Décaissement provenant de l'acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles	(786 471)	(1 653 914)
Encaissement provenant de la cession d'immobilisations corporelles et incorporelles	47 437	507 809
Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations financières	-	11 902
Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations financières	(41 077)	(50 438)
Total des flux de trésorerie liés aux activités d'investissement	(780 112)	(1 184 641)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement		
Encaissements provenant des emprunts	17 806 121	95 094
Encaissements provenant des subventions d'investissement	125 033	-
Décaissement pour remboursement des emprunts	(26 290 186)	(1 752 163)
Dividende versé	-	-
Total des flux de trésorerie liés aux activités de financement	(8 359 032)	(1 657 070)
Incidence de la variation des taux de change sur les liquidités et équivalents de liquidités	13 634	3 547
Incidence de la conversion des flux de trésorerie des filiales étrangères	(13 370)	12 034
Variation de trésorerie	(8 297 978)	1 801 650
Trésorerie au début de l'exercice	IV.16 (27 713 227)	(29 514 878)
Trésorerie à la clôture de l'exercice	IV.16 (36 011 205)	(27 713 227)

NOTES AUX ETATS FINANCIERS

I. PRESENTATION DU GROUPE

I.1. STRUCTURE JURIDIQUE DES SOCIETES DU GROUPE

Le groupe « STIP » est composé de quatre sociétés qui sont :

– La société STIP SA qui est une société anonyme, créée le 21 juillet 1980. Son capital est de 42 078 240 DT. A la date du 30 Juin 2008, le capital social a été réduit pour un montant de 29 454 768 DT rapportant ainsi la valeur nominale de l'action de 10 DT à 3 DT l'action. Par la même Assemblée Générale Extraordinaire, une augmentation du capital sans issue pour le montant de 42 078 240 DT (émission de 14 026 080 nouvelles actions) a été prononcée.

La société est réputée commerçante et est régie par la réglementation Tunisienne, ainsi que les dispositions de ses statuts qui prévoient comme objet principal, la fabrication et la commercialisation de pneumatiques et de tous autres articles en caoutchouc manufacturé. Suite à son acquisition de la société SONAP, la STIP est devenue, à partir de juillet 1991, l'unique producteur de pneumatiques en Tunisie.

Sur le plan fiscal, la société est régie par les dispositions du droit commun et bénéficie à ce titre des avantages fiscaux relatifs à l'exportation de biens et de services. L'assemblée générale extraordinaire du 12 octobre 2001, a décidé l'ouverture du capital par offre publique de vente. Cette opération a porté sur 382 529 actions représentant 10% du capital social.

– La société SOMACOP est une société anonyme constituée en 1983. Son capital a été augmenté à plusieurs reprises pour être porté, au 31 décembre 2008, à 595 000 DT.

La société a pour objet le commerce de tout article en pneumatique et industriel, la vulgarisation du caoutchouc et de ses dérivés et la commercialisation de tous articles et matériels se rapportant à la manutention ainsi que tous les accessoires se rapportant à ladite activité.

Sur le plan fiscal, la société est régie par les dispositions du droit commun.

– La société SOMACOP PLUS est une société à responsabilité limitée constituée en 1998 avec un capital de 10 000 DT.

La société a pour objet le commerce de tout article de pneumatiques de caoutchouc industriel, la promotion, la vente, la réparation et la vulcanisation du pneumatique, de ses dérivés et ses composants ainsi que l'entretien et la maintenance des véhicules et plus particulièrement des pneumatiques et tout organe ayant un rapport direct ou indirect avec ceux-ci.

Sur le plan fiscal, la société est régie par les dispositions du droit commun.

– La société SMTP Amine est une société anonyme de droit marocain, constituée en 1997. Son capital est 7 152 737,555 DT au 31 décembre 2008 (55 943 000 DM). La société a pour objet l'achat, la vente et l'importation de pneumatiques de toutes dimensions sur l'ensemble du territoire marocain ainsi que le service après vente des pneumatiques.

Sur le plan fiscal, la société est régie par les dispositions du droit fiscal marocain.

I.2. PARTICIPATION ET ORGANIGRAMME DU GROUPE

Les participations de la société STIP dans ses filiales se détaillent comme suit :

- La STIP détient 59 493 actions sur les 59 500 actions composant le capital de la SOMACOP, soit un pourcentage de contrôle de 99,99%.
- La SOMACOP détient 1 998 parts des 2 000 parts sociales composant le capital social de la SOMACOP PLUS, soit un pourcentage de contrôle de 99,90%.
- La STIP détient 363 975 actions des 559 430 actions composant le capital de la SMTP Amine, soit un pourcentage de contrôle de 65,06%.

II. REFERENTIEL COMPTABLE

II.1. DECLARATION DE CONFORMITE

Les états financiers consolidés relatifs à la période allant du 1er janvier au 31 décembre 2008 ont été établis conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie, et notamment les normes comptables (NCT 35 à 39) relatives à la consolidation.

Aux fins d'intégration, la conversion en monnaie de présentation (Dinar Tunisien) des comptes des filiales étrangères, est effectuée conformément à la norme internationale d'information financière IAS 21 « *Effets des variations des cours en monnaies étrangères* ».

La similarité des cadres conceptuels du référentiel national et international a justifié le recours à ladite norme, en l'absence de dispositions normatives explicites dans le système comptable des entreprises.

III. PERIMETRE, METHODES ET REGLES DE CONSOLIDATION

III.1. PERIMETRE DE CONSOLIDATION

Les comptes consolidés sont établis à partir des comptes individuels de la STIP et de toutes les filiales contrôlées par celle-ci.

Sont exclues du périmètre de consolidation les entreprises pour lesquelles les titres de participation ont été acquis uniquement en vue d'une cession ultérieure dans un avenir proche. Lorsque des restrictions sévères et durables mettent en cause la capacité du groupe à contrôler la politique d'exploitation et les actifs d'une filiale ou d'une participation, celle-ci est également exclue du périmètre de consolidation.

Par rapport à l'exercice clos le 31 Décembre 2007, le périmètre de consolidation n'a connu aucune variation et comprend quatre sociétés intégrées globalement au 31 décembre 2008:

Les entreprises retenues dans le périmètre de consolidation, le pourcentage de contrôle, et le pourcentage d'intérêt revenant au groupe se présentent comme suit :

	Méthode de consolidation	% de contrôle	% d'intérêt
Mère			
Société Tunisienne des Industries Pneumatiques	IG	100,00%	100,00%
Filiales			
SOMACOP	IG	99,99%	99,99%
SOMACOP PLUS	IG	99,90%	99,89%
SMTP Amine	IG	65,06%	65,06%

IG: Intégration globale

III.2. METHODES DE CONSOLIDATION

- *Sociétés consolidées par intégration globale*

Les entreprises sur lesquelles le groupe exerce un contrôle exclusif sont consolidées par intégration globale, y compris les entreprises à structure de comptes différente.

Le groupe possède le contrôle exclusif d'une filiale lorsqu'il est en mesure de diriger les politiques financière et opérationnelle de cette filiale afin de tirer avantage de ses activités. Ce contrôle résulte :

- soit de la détention directe ou indirecte de la majorité des droits de vote dans l'entreprise consolidée,
- soit de la désignation de la majorité des membres des organes d'administration, de direction ou de surveillance ;
- soit du droit d'exercer une influence dominante sur une filiale en vertu d'un contrat ou de clauses statutaires.

Le contrôle est en outre présumé exister ; dès lors qu'une entreprise détient directement ou indirectement 40% au moins des droits de vote dans une autre entreprise, et qu'aucun autre associé n'y détienne une fraction supérieure à la sienne.

La méthode de l'intégration globale a été appliquée conformément à la démarche suivante :

- Les états financiers individuels de la mère et de ses filiales sont combinés ligne par ligne en additionnant les éléments semblables d'actifs, de passifs, de capitaux propres, de produits et de charges.
- Les opérations réciproques entre sociétés du groupe sont éliminées d'une manière symétrique
- Les intérêts minoritaires dans le résultat net des filiales consolidées de l'exercice sont identifiés et soustraits du résultat du groupe afin d'obtenir le résultat net attribuable aux propriétaires de la mère.
- La valeur comptable de la participation du groupe dans chaque filiale et la quote-part du groupe dans les capitaux propres sont éliminées pour déterminer les réserves consolidées et la part des minoritaires dans les réserves.

Les pertes revenant aux minoritaires dans une filiale consolidée peuvent être supérieures aux intérêts minoritaires dans les capitaux propres de la filiale. Cet excédent et toutes les pertes futures relatives aux minoritaires sont imputés aux intérêts majoritaires sauf si les minoritaires ont une obligation irrévocable de compenser les pertes et sont capables de le faire. Si la filiale dégage par la suite des bénéfices, les intérêts majoritaires se voient allouer la totalité de ces bénéfices jusqu'à ce que la part des pertes relatives aux minoritaires antérieurement imputée aux majoritaires ait été recouvrée.

III.3. REGLES DE CONSOLIDATION

- *Coût d'acquisition des titres, écart d'acquisition et écart d'évaluation*

Coût d'acquisition des titres

Le coût d'acquisition des titres est égal au montant de la rémunération remise au vendeur par l'acquéreur majoré des coûts considérés comme significatifs directement imputables à l'acquisition, nets de l'économie d'impôts correspondante.

Ecart d'acquisition

Les écarts d'acquisition correspondant à la différence entre le coût d'acquisition des titres et l'évaluation des actifs et passifs de l'entreprise acquise, sont amortis linéairement sur une période qui ne peut excéder vingt ans, spécifiquement définie en fonction des conditions particulières à chaque acquisition.

Chaque fois que des informations ont été disponibles, les écarts d'acquisition sont identifiés et constatés en actif selon le cas, soit en immobilisations incorporelles pour les filiales intégrés globalement, soit en titres mis en équivalence pour les autres entreprises.

Ecart d'évaluation

Les écarts d'évaluation correspondant aux différences entre la valeur d'entrée réestimée dans le bilan consolidé des actifs, passifs de l'entreprise acquise et la valeur comptable de ces éléments sont comptabilisés selon les règles communes applicables aux éléments correspondants.

- *Variation du pourcentage d'intérêt dans une société consolidée*

L'augmentation du pourcentage d'intérêt détenu dans une entreprise comprise dans le périmètre de consolidation donne lieu à la comptabilisation d'un écart d'acquisition complémentaire amorti selon les règles précisées ci-dessus. La baisse du pourcentage d'intérêt dans une entreprise restant consolidée, notamment à la suite d'une opération sur le capital dilutive pour la société du groupe détenant la participation dans ladite entreprise, donne lieu à un amortissement complémentaire de l'écart d'acquisition.

- *Opérations réciproques*

Les comptes réciproques, ainsi que les produits et charges résultant d'opérations internes au groupe et ayant une influence significative sur les états financiers consolidés, sont éliminés lorsqu'ils concernent des entités faisant l'objet d'une intégration globale ou proportionnelle.

- *Actions émises par la STIP détenues par le groupe*

Les actions émises par la STIP et acquises avec pour objectif de régulariser les cours ou encore celles qui sont détenues par le groupe sont portées en réduction des capitaux propres consolidés pour leur valeur d'acquisition ; dans l'hypothèse d'une cession ultérieure de ces titres, le résultat de cession et l'impôt correspondant sont inscrits dans les capitaux propres consolidés.

- *Conversion des états financiers individuels des filiales étrangères*

Le résultat et la situation financière de la SMTP, établie au Maroc, et libellés en Dirham Marocain (Monnaie fonctionnelle) ont été être convertis en Dinar Tunisien (Monnaie de présentation), en utilisant les procédures suivantes :

- (a) Les actifs et les passifs de chaque bilan présenté (y compris à titre comparatif) ont être convertis au cours de clôture à la date de chacun de ces bilans ;
- (b) Les produits et les charges de chaque compte de résultat (y compris à titre comparatif) ont été convertis au cours de change moyen pour la période ; et
- (c) Tous les écarts de change en résultant ont été portés en capitaux propres sous rubrique distincte intitulée « Ecart de conversion ». Les écarts de change cumulés provenant de la conversion et attribuables aux intérêts minoritaires sont affectés aux intérêts minoritaires et portés en tant que tels dans le bilan consolidé.

Un cours de change moyen pondéré pour la période a été utilisé pour la conversion des flux de trésorerie de la SMTP. En effet, IAS 21 n'autorise pas l'utilisation du cours de change à la date de clôture pour la conversion des flux de trésorerie d'une filiale étrangère.

III.4. DATE DE CLOTURE

La date de clôture retenue pour l'arrêté des états financiers consolidés correspond à celle des états financiers individuels, soit le 31 décembre de chaque année.

III.5. BASES DE MESURE ET PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUES

Le groupe a accusé une perte nette consolidée de 18 078 386 DT pour l'exercice clos le 31 décembre 2008, portant les capitaux propres consolidés arrêtés à cette date à la somme négative de 61 696 317 DT.

Sur une base consolidée, le passif exigible était, au 31 décembre 2008, supérieur de 99 648 295 DT à l'actif circulant et le passif total supérieur de 58 229 887 DT au total de l'actif.

A ce titre, bien que la société ait établi un plan d'assainissement financier et l'a mis à jour pour la période 2008-2011, et en dehors des décisions prises par l'Assemblée Générale Extraordinaire de la société STIP du 30 Juin 2008 prévoyant simultanément une réduction du capital motivée par des pertes de 29 454 768 DT par la réduction de la valeur nominale de l'action de 10 DT à 3 DT et une augmentation du capital, non suivie d'effets, en numéraire de 42 078 240 DT par émission de nouvelles actions de 3 DT chacune, la situation financière de la société mère n'a pas encore fait l'objet d'un assainissement.

Toutefois, il y a lieu de signaler que la société a déjà obtenu des accords de principe formels des banques pour adhérer au plan de restructuration et procéder au retraitement des engagements de la STIP. Elle est actuellement en négociation avec ces mêmes banques pour reconsidérer certaines de leurs positions et pour s'orienter vers un abandon progressif de leurs créances au prorata des capitaux privés qui seraient éventuellement apportés.

Par ailleurs, un conseil interministériel tenu le 3 novembre 2008 a agréé le scénario consistant à privatiser l'unité de Menzel Bourguiba séparément. Lors de sa réunion en date du 22 avril 2009, le Conseil d'Administration de la STIP a donné son accord pour mener étude de faisabilité de la cession de l'usine de Menzel Bourguiba et dégager l'influence d'une telle cession sur l'optimisation de la restructuration de la société mère.

Faute de concrétisation de la restructuration financière envisagée, des doutes importants pèsent sur la continuité d'exploitation. L'application des principes comptables généralement admis dans un contexte normal de poursuite des activités concernant notamment l'évaluation des actifs et des passifs pourrait s'avérer inappropriée.

Nonobstant les incertitudes précitées, les présents états financiers consolidés ont été dressés selon les principes comptables généralement reconnus en matière de continuité de l'exploitation qui prévoient que le groupe sera en mesure de réaliser ses éléments d'actif et de s'acquitter de ses obligations dans le cours normal des affaires.

En conséquence, les états financiers consolidés ont été établis en adoptant le concept de capital financier et en retenant comme procédé de mesure celui du coût historique.

Les autres méthodes d'évaluation les plus significatives se résument comme suit:

UNITE MONETAIRE

Les états financiers consolidés sont établis en Dinar Tunisien.

Les états financiers individuels des filiales étrangères ont été intégrés en appliquant les procédures de conversion décrites ci-avant (Cf. III.3).

Les soldes des opérations libellées en monnaie étrangères réalisées par les entités dont la monnaie fonctionnelle est le Dinar Tunisien, ont été convertis au cours de clôture et les gains et pertes de change ont été imputés directement aux résultats conformément aux dispositions de la norme NC 15 relative aux opérations en monnaies étrangères.

IMMOBILISATIONS

Seuls les éléments répondant aux critères de prise en compte d'un actif ont été immobilisés. Les immobilisations sont enregistrées à leur coût d'entrée qui comprend le prix d'achat augmenté des droits et taxes supportés et non récupérables et les frais directs tels que les commissions et courtages, les frais de transit, les frais de préparation du site, les frais de livraison, de manutentions initiales et les frais d'installation.

Les amortissements sont calculés sur les durées d'utilisations effectives de chaque immobilisation suivant le système linéaire et sur la base des taux suivants:

Nature d'immobilisation	Taux d'amortissement
Logiciels informatiques	33%
Know How	10%
Fonds de commerce	5%
Constructions	2,5% à 5%
Installations, Agencements et Aménagements des constructions	10%
Matériel et outillage industriel	10%
Matériel informatique	15%
Matériel de transport	20%
Mobilier et matériel de bureau	10%

La société mère a réévalué ses immobilisations au cours de l'exercice 1996. Cette opération a été faite sur la base des indices de réévaluation fixés par le décret 90-905 du 04 juin 1990 et a permis de dégager une réserve spéciale de réévaluation de 7 705 346 DT, inscrite parmi les autres capitaux propres.

Les valeurs nettes comptables des immobilisations réévaluées sont amorties linéairement aux taux suivants:

Nature d'immobilisation	Taux
Constructions	2,5% à 5%
Matériels et outillages industriels	20%

STOCKS

Les valeurs d'exploitation comprennent les matières premières, les matières consommables, les produits en cours, les produits finis et les marchandises. Ils sont valorisés aux coûts standards d'achat ou de production qui sont calculés au début de chaque année sur la base des prévisions budgétaires.

A la clôture de l'exercice les coûts standards prévisionnels sont corrigés en fonction de l'évolution du coût de la matière première et des autres coûts de production.

Le stock de pièces de rechange est valorisé suivant la méthode du coût moyen pondéré après chaque sortie.

En matière de provision sur stock de produits finis, il est procédé comme suit:

- Pour le stock de pneus destinés à l'exportation (essentiellement agricoles) dont la valeur de réalisation nette est inférieure au coût de production ; une provision égale à la différence est constatée.
- Pour les produits finis fabriqués pour le compte de la société " Pirelli" et qui sont facturés à un prix conventionnel, une provision égale à la différence entre le prix de vente et le coût standard de production a été constituée.

EMPRUNTS

Le principal des emprunts est comptabilisé, pour la partie débloquée au passif du bilan sous la rubrique des passifs non courants. La partie à échoir dans un délai inférieur à une année est classée parmi les passifs courants.

IV. NOTES EXPLICATIVES DU BILAN ET DE L'ETAT DE RESULTAT

IV.1. LES IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET INCORPORELLES

Les immobilisations incorporelles nettes s'élèvent au 31/12/2008 à 8 750 284 DT contre 9 058 783 DT au 31/12/2007. Les immobilisations corporelles nettes s'élèvent au 31/12/2008 à 55 363 329 DT contre 65 531 881 DT au 31/12/2007. Elles sont analysées au niveau du tableau suivant :

Désignation	Valeur brute au 31/12/2007	Acquisitions	Cessions	Transfert	Ecart de conversion	Valeur brute au 31/12/2008	Amorts cumulés au 31/12/2007	Dotation 08	Régularisation cessions	Ecart de conversion	Amorts cumulés au 31/12/2008	VCN au 31/12/2008
Immobilisations incorporelles												
-Know How	7 004 062	-	-	-	-	7 004 062	(4 084 596)	(500 206)	-	-	(4 584 802)	2 419 260
-Logiciels	620 632	13 866	(89)	-	1 448	635 856	(588 129)	(16 381)	129	(971)	(605 351)	30 505
-Fonds commercial	6 537 097	-	-	-	231 840	6 768 937	(430 283)	(38 135)	-	-	(468 418)	6 300 519
Sous-total (I)	14 161 791	13 866	(89)	-	233 288	14 408 856	(5 103 008)	(554 721)	129	(971)	(5 658 572)	8 750 284
Immobilisations corporelles												
-Terrains	1 368 098	-	-	-	-	1 368 098	-	-	-	-	-	1 368 098
-Constructions	24 736 871	217 589	-	-	-	24 954 460	(11 258 467)	(846 043)	-	(141)	(12 104 652)	12 849 808
-Constructions réévaluées	870 029	-	-	-	-	870 029	(499 610)	(14 320)	-	-	(513 930)	356 099
-Constructions sur sol d'autrui	155 500	-	-	-	-	155 500	(71 796)	(7 775)	-	-	(79 571)	75 929
-Agencement et Aménagt. des constructions	3 069 451	5 415	-	-	-	3 074 866	(2 109 575)	(226 631)	-	-	(2 336 206)	738 659
-Matériel & outillages industriels	100 330 870	158 319	(823 743)	-	56 385	99 721 831	(53 825 053)	(8 992 956)	562 391	(28 491)	(62 284 110)	37 437 721
-Matériel & outil. industriels réévalués	37 680 162	-	-	-	-	37 680 162	(37 625 194)	-	-	-	(37 625 194)	54 968
-Matériel de transport	1 785 673	130 804	(137 560)	-	2 877	1 781 793	(1 719 415)	(45 906)	137 560	(2 353)	(1 630 114)	151 679
-Matériel informatique	1 383 398	55 957	(143 208)	-	12 787	1 308 933	(1 120 538)	(93 851)	107 274	(8 205)	(1 115 319)	193 614
-Agencement, Aménagts & Installations	4 337 907	93 614	(139 382)	-	131 361	4 423 500	(2 168 377)	(388 002)	60 615	(59 956)	(2 555 719)	1 867 781
-Equipement de bureau	684 347	2 971	(2 465)	-	7 719	692 573	(495 937)	(40 756)	2 383	(3 893)	(538 203)	154 370
-En cours	-	114 602	-	-	-	114 602	-	-	-	-	-	114 602
- Avance sur commande (all-steel)	23 536	-	-	(23 536)	-	-	-	-	-	-	-	-
Sous-total (II)	176 425 842	779 269	(1 246 358)	(23 536)	211 129	176 146 347	(110 893 962)	(10 656 241)	870 223	(103 039)	(120 783 018)	55 363 329
Total (I+II)	190 587 633	793 135	(1 246 447)	(23 536)	444 417	190 555 203	(115 996 970)	(11 210 963)	870 352	(104 010)	(126 441 590)	64 113 613

IV.2. STOCKS

Les stocks affichent au 31/12/2008 un solde brut de 38 339 279 DT contre un solde brut de 31 650 198 DT au 31/12/2007. La provision pour dépréciation des stocks s'élève à 1 445 290 DT au 31/12/2008 et à 1 262 936 DT au 31/12/2007 soit un solde net des stocks au 31/12/2008 de 36 893 988 DT et de 30 387 262 DT au 31/12/2007.

Cette rubrique se détaille comme suit :

Libellé	Solde au 31/12/2008	Solde au 31/12/2007	Variation
Matières premières	10 627 290	7 926 654	2 700 635
Autres approvisionnements	7 354 313	6 843 403	510 910
			(3 728
Stock de marchandises	4 595 308	8 323 847	539)
Produits finis	13 319 609	5 906 153	7 413 456
Stock d'en-cours de productions de biens	2 442 759	2 650 140	(207 381)
Total brut des stocks	38 339 279	31 650 198	6 689 081
- Provision pour dépréciation	(1 445 290)	(1 262 936)	(182 354)
Total valeur nette	36 893 988	30 387 262	6 506 726

IV.3. LES CLIENTS ET COMPTES RATTACHES

Les clients et comptes rattachés affichent une valeur brute au 31/12/2008 de 38 967 029 DT contre 40 445 449 DT au 31/12/2007. La provision pour dépréciation des créances clients s'élève au 31/12/2008 à 19 660 609 DT contre 18 178 291 DT au 31/12/2007.

La valeur nette des clients et comptes rattachés s'élève ainsi à 19 306 419 DT au 31/12/2008 et à 22 267 158 DT au 31/12/2007.

Cette rubrique se détaille comme suit :

Libellé	Solde au 31/12/2008	Solde au 31/12/2007	Variation
Clients locaux	3 131 093	1 033 839	2 097 255
Clients étrangers	16 775 440	20 765 786	(3 990 346)
Clients, effets à recevoir	455 245	368 656	86 589
Clients douteux	18 605 251	18 277 169	328 082
Total brut des stocks	38 967 029	40 445 449	(1 478 420)
-Provisions pour dépréciation	(19 660 609)	(18 178 291)	(1 482 319)
Total valeur nette	19 306 419	22 267 158	(2 960 739)

IV.4. LES AUTRES ACTIFS COURANTS

La valeur brute des autres actifs courants s'élève au 31/12/2008 à 4 799 074 DT contre 9 767 534 DT au 31/12/2007. La provision pour dépréciation des autres actifs courants s'élève à 785 606 DT au 31/12/2008 contre 980 292 DT au 31/12/2007.

La valeur nette des autres actifs courants s'élève ainsi à 4 013 468 DT au 31/12/2008 et à 8 787 242 DT au 31/12/2007. Cette rubrique se détaille comme suit :

Libellé	Solde au 31/12/2008	Solde au 31/12/2007	Variation
Fournisseurs débiteurs	1 655 718	1 457 947	197 771
Personnel et comptes rattachés débiteurs	417 912	220 236	197 676
Etat et comptes rattachés débiteurs	2 278 279	7 610 224	(5 331 945)
Comptes courants associés débiteurs	37 287	87 768	(50 481)
Autres débiteurs	149 096	137 873	11 223
Comptes de régularisation Actif	260 781	253 486	7 295
Total valeur brute	4 799 074	9 767 534	(4 968 461)
Provision pour dépréciation	(785 606)	(980 292)	194 687
Total valeur nette	4 013 468	8 787 242	(4 773 774)

IV.5. LIQUIDITES ET EQUIVALENTS DE LIQUIDITES

La valeur brute des liquidités et équivalents de liquidités s'élève au 31/12/2008 à 9 784 699 DT contre 14 521 349 DT au 31/12/2007. La provision pour dépréciation des liquidités et équivalents de liquidités est nulle au 31/12/2008 contre 116 631 DT au 31/12/2007.

La valeur nette des liquidités et équivalents de liquidités s'élève ainsi à 9 784 699 DT au 31/12/2008 et à 14 404 718 DT au 31/12/2007. Cette rubrique se détaille comme suit :

Libellé	Solde au 31/12/2008	Solde au 31/12/2007	Variation
Banques	1 673 048	7 498 398	(5 825 350)
Caisses	111 126	137 457	(26 332)
Chèques à L'Encaissement	4 516 143	3 764 951	751 192
Effets à L'Encaissement	19 632	125 967	(106 335)
Effets à L'Escompte	823 651	445 108	378 543
Régies d'avance & accreditifs	1 916 748	2 513 469	(596 721)
Placements courants	724 351	36 000	688 351
Total valeur brute	9 784 699	14 521 349	(4 736 650)
Provision pour dépréciation liquidités	-	(116 631)	116 631
Total valeur nette	9 784 699	14 404 718	(4 620 019)

IV.6. CAPITAUX PROPRES

Les capitaux propres consolidés sont passés de (43 942 566) DT au 31/12/2007 à (61 696 317) DT au 31/12/2008. Ils se détaillent comme suit :

Libellé	Solde au 31/12/2008	Solde au 31/12/2007	Variation
Capital social (*)	12 623 472	42 078 240	(29 454 768)
Total 1	12 623 472	42 078 240	(29 454 768)
Réserve légale	2 419 912	2 419 912	-
Réserves spéciales	2 603 050	2 603 050	-
Réserve spéciale de réévaluation	7 705 346	7 705 346	-
Subvention d'investissement	101 637	-	101 637
Ecart de conversion	1 433 928	1 196 990	236 938
Résultats reportés	(70 179 502)	(81 949 921)	11 770 419
Total 2	(55 915 630)	(68 024 622)	(12 108 993)
Actions propres	(325 773)	(325 773)	-
Total 3	(325 773)	(325 773)	-
Total des capitaux propres avant résultat de l'exercice	(43 617 931)	(26 272 155)	(17 345 775)
Résultat net des sociétés intégrées	(18 175 713)	(17 431 283)	(744 430)
Part revenant aux intérêts minoritaires	97 327	(239 128)	336 455
Total des capitaux propres après affectation du résultat	(61 696 317)	(43 942 566)	(17 753 751)

Résultat attribuable aux porteurs d'actions ordinaires de la société mère	(18 078 386)	(17 670 410)	
Actions ordinaires en circulation	4 207 824	4 207 824	
Résultat par action (de base et dilué)	(4,296)	(4,199)	

(*) L'AGE du 30/06/2008 a décidé la réduction du capital de 29 454 768 DT rapportant ainsi la valeur nominale de l'action de 10 DT à 3 DT l'action. Par la même Assemblée Générale Extraordinaire, une augmentation du capital sans issue pour le montant de 42 078 240 DT (émission de 14 026 080 nouvelles actions) a été prononcée.

IV.7. INTERETS MINORITAIRES

Les intérêts minoritaires sont passés de 3 437 085 DT au 31/12/2007 à 3 466 430 DT au 31/12/2008. Ils se détaillent comme suit :

Libellé	Solde au 31/12/2008	Solde au 31/12/2007	Variation
Dans capital et réserves	2 793 735	2 555 172	238 563
Dans écart de conversion	770 023	642 785	127 237
Dans le résultat	(97 327)	239 128	(336 455)
Total	3 466 430	3 437 085	29 345

IV.8. EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES

Les emprunts affichent au 31/12/2008 un solde de 21 855 695 DT contre un solde de 30 927 978 DT au 31/12/2007 et sont détaillés ainsi :

Libellé	Solde au 31/12/2008	Solde au 31/12/2007	Variation
Échéances à plus d'un an sur emprunts STIP	19 513 785	27 282 323	(7 768 538)
Échéances à plus d'un an sur emprunts SMTP	151 054	-	151 054
Échéances à plus d'un an sur emprunts SOMACOP	25 371	-	25 371
*Échéances à plus d'un an sur dettes STIP envers CNSS	2 165 485	3 645 655	(1 480 170)
Total	21 855 695	30 927 978	(9 072 283)

* La STIP a bénéficié d'un échéancier s'étalant sur cinq ans pour le remboursement de sa dette vis à vis de la CNSS d'un montant de 4 498 530 DT; ainsi que d'un échéancier de même durée vis à vis du trésor en application de la loi n° 25/2006 du 15/06/2006 relative à l'amnistie fiscale pour 2 671 780 DT.

La partie à échoir dans un délai supérieur à une année est classée parmi les passifs non courants. Celle à moins d'une année est classée parmi les passifs courants.

La société SOMACOP a bénéficié au cours de l'exercice 2008 d'un financement par voie de leasing de matériels de transport pour un montant global de 60 105 DT. Le montant des échéances à plus d'un an et à moins d'un an est respectivement de 25 371 DT et de 16 245 DT.

La société SMTP Amine a bénéficié au cours de l'exercice 2008 d'un emprunt bancaire pour un montant global de 1 000 000 DM au vue de l'acquisition du nouveau siège social pour un montant de 217 589 DT soit pour 1 320 000 DM. Le montant restant dû au 31/12/2008 est de l'ordre de 151 054 DT soit de 916 370 DM.

Les échéances à plus d'un an et celles à moins d'un an sur emprunts bancaires contractés par la STIP se présentent comparativement comme suit :

BAILLEURS DE FONDS	Durée	franch	taux	Crédit initial	Solde au 31/12/2007				2 008		Solde au 31/12/2008			
					à + d'un an	à - d'un an	échus impayés	Total	Rembts	Reclasts	à + d'un an	à - d'un an	échus impayés	Total
UBCI crédit 1269.888,000	7 ans	2 ans	4,00000%	4 000 000	453 531	181 413	0	634 944	181 413	181 413	272 119	181 413	0	453 531
UBCI crédit 672.555,288	7 ans	2 ans	4,00000%	"	240 198	96 079	0	336 278	48 040	96 079	144 119	96 079	48 040	288 238
UBCI Crédit 1 474 524,000	7 ans	2 ans	4,00000%	"	526 616	210 646	-	737 262	105 323	210 646	315 969	210 646	105 323	631 939
UBCI Crédit 793 688,913	7 ans		4,00000%	"	283 460	113 384	-	396 844	113 384	113 384	170 076	113 384	-	283 460
STB Crédit : 2.063.027,120	15 ans	3 ans	9,22000%	14 000 000	1 461 311	171 919	429 797	2 063 027	-	171 919	1 289 392	171 919	601 716	2 063 027
STB Crédit : 2.372 171.477	15 ans	3 ans	9,22000%	"	1 729 708	197 681	444 782	2 372 171	-	197 681	1 532 027	197 681	642 463	2 372 171
STB Crédit : 3.358.906,778	15 ans	3 ans	9,22000%	"	2 379 226	279 909	699 772	3 358 907	-	279 909	2 099 317	279 909	979 681	3 358 907
STB Crédit : 1 205 894,625	15 ans	2 ans	9,22000%	"	904 421	100 491	200 982	1 205 895	-	100 491	803 930	100 491	301 474	1 205 895
STB Crédit : 2.372 546.236	15 ans	2 ans	9,29300%	"	1 642 532	182 504	501 885	2 326 920	-	182 504	1 460 028	182 504	684 388	2 326 920
STB Crédit : 2.627 453.764	15 ans	2 ans	9,29300%	"	1 819 006	202 112	555 808	2 576 926	-	202 112	1 616 895	202 112	757 919	2 576 926
STB Crédit : 5.000 000.000	7 ans		7,31250%	5 000 000	1 071 429	714 286	2 142 857	3 928 571	-	714 286	357 143	714 286	2 857 143	3 928 571
Attijari Bank Crédit 2 000.000,000	7 ans	2 ans	6,93750%	2 000 000	239 209	440 393	410 861	1 090 462	-	239 209	-	239 209	851 254	1 090 462
Attijari Bank Crédit : 1000 000 D	20 mois		6,75000%	"	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Amen Bank Crédit 2 200 000,000	12 ans	2 ans	6,90625%	7 000 000	1 528 000	189 000	335 000	2 052 000	-	205 500	1 322 500	205 500	524 000	2 052 000
Amen Bank Crédit 800 000 D	12 ans	2 ans	6,90625%	"	555 500	68 750	121 750	746 000	-	74 750	480 750	74 750	190 500	746 000
Amen Bank crédit 4000,000	10 ans	2 ans	7,00000%	"	2 952 500	329 750	584 500	3 866 750	-	358 250	2 594 250	358 250	914 250	3 866 750
AMEN BANK : 1 200 000D	3 ans		7,00000%	"	-	428 486	771 514	1 200 000	-	-	-	-	1 200 000	1 200 000
ATB Crédit : 1 000 000,000	5 ans	1 an	6,90625%	4 000 000	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
ATB Crédit : 1 500 000,000	5 ans		6,90625%	"	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
ATB : Crédit 900 000,000	5 ans			"	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
ATB Crédit : 600 000,000D	5 ans			"	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
BFT Crédit : 3 000 000,000	7 ans	2 ans	6,90625%	3 000 000	545 466	545 452	1 909 082	3 000 000	-	545 466	-	545 466	2 454 534	3 000 000
UIB Crédit 929.412,335	7 ans	2 ans	6,90625%	4 000 000	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
UIB Crédit 370.603,060	7 ans			"	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
UIB Crédit : 81 164.678D	7 ans			"	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
UIB Crédit : 373 422,060D	7 ans			"	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
UIB Crédit :583.853,704 D	7 ans			"	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
UIB Crédit :89.979,708 D	7 ans		6,87500%	"	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
UIB Crédit :514.188,696 D	7 ans		6,50000%	"	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
UIB Crédit :556.696,228 D	7 ans		6,31250%	"	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
UIB Crédit 162.787,785D	7 ans		6,00000%	"	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
UIB Crédit : 97859,571	7 ans		6,00000%	"	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
UIB Crédit : 240 000,000	7 ans		6,00000%	240 000	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
UIB Crédit réaménagé : 3 555 000 D	6 ans		6,00000%	"	1 615 800	646 320	1 292 880	3 555 000	-	646 320	969 480	646 320	1 939 200	3 555 000
UIB Crédit réaménagé :445 000 D	2,5 ans		7,00000%	"	-	-	445 000	445 000	-	-	-	-	445 000	445 000
BTK Crédit 6 000 000,000	12 ans	2 ans	7,93750%	6 000 000	3 150 000	600 000	1 200 000	4 950 000	-	600 000	2 550 000	600 000	1 800 000	4 950 000
BTK Crédit réaménagé 1 050 000D			7,00000%	"	762 000	144 000	144 000	1 050 000	-	144 000	618 000	144 000	288 000	1 050 000
BNA Crédit 8 424 000,000	7 ans	2 ans	6,90625%	10 000 000	1 684 800	1 684 800	5 054 400	8 424 000	-	1 684 800	-	1 684 800	6 739 200	8 424 000
BNA Crédit 1576.000,000D	7 ans		6,00000%	"	551 600	315 200	709 200	1 576 000	-	315 200	236 400	315 200	1 024 400	1 576 000
BNA Crédit 4410000D	18M		8,00000%	4 410 000	-	-	3 589 365	3 589 365	-	-	-	-	3 589 365	3 589 365
BIAT 2 500 000 D	7 ans	2 ans	7,00000%	2 500 000	952 381	476 190	1 071 429	2 500 000	-	476 190	476 190	476 190	1 547 619	2 500 000
BH Crédit 247 000 D	10 ans		8,20000%	247 000	233 628	13 372	-	247 000	13 372	28 429	205 199	28 429	-	233 628
Total				66 397 000	27 282 323	8 332 137	22 614 863	58 229 323	461 532	7 768 538	19 513 785	7 768 538	30 485 469	57 767 791

IV.9. LES FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES

Le solde des fournisseurs et comptes rattachés est de 13 023 455 DT au 31/12/2008 contre 12 124 557 DT au 31/12/2007. Cette rubrique se détaille dans ce qui suit :

Libellé	Solde au 31/12/2008	Solde au 31/12/2007	Variation
<i>Fournisseurs d'exploitation</i>			
Fournisseurs locaux	2 825 925	2 581 064	244 861
Fournisseurs étrangers	7 094 422	7 061 409	33 012
Fournisseurs locaux, retenus de garantie	1 541	1 541	-
Fournisseurs, factures non parvenues	1 278 551	1 634 983	(356 433)
Fournisseurs locaux, effets à payer	708 058	444 490	263 568
Fournisseurs étrangers, effets à payer	743 433	-	743 433
Total des fournisseurs d'exploitation	12 651 929	11 723 488	928 441
<i>Fournisseurs d'immobilisations</i>			
Fournisseurs d'immobilisations locaux	116 473	116 473	-
Fournisseurs d'immobilisations étrangers	2 264	25 555	(23 291)
Fournisseurs d'immobilisations locaux, retenus de garantie	252 790	259 042	(6 252)
Total des fournisseurs d'immobilisations	371 527	401 070	(29 543)
Total	13 023 455	12 124 557	898 898

IV.10. LES AUTRES PASSIFS COURANTS

Le total des autres passifs courants s'élève au 31/12/2008 à 16 741 029 DT et à 16 218 036 DT au 31/12/2007 et se détaille comme suit :

Libellé	Solde au 31/12/2008	Solde au 31/12/2007	Variation
Clients débiteurs	3 193 085	4 103 922	(910 837)
Personnel et comptes rattachés créditeurs	6 368 776	5 668 172	700 604
Etat et comptes rattachés créditeurs	4 266 277	3 964 221	302 055
Comptes courants associés créditeurs	1 684 091	1 682 723	1 368
Autres créditeurs	173 752	149 519	24 234
Comptes de régularisation Passif	821 261	538 059	283 202
Provisions courantes pour risques et charges	233 787	111 420	122 366
Total	16 741 029	16 218 036	522 993

IV.11. LES CONCOURS BANCAIRES ET AUTRES PASSIFS FINANCIERS

Les concours bancaires et autres passifs financiers s'élèvent au 31/12/2008 à 139 882 385 DT contre 130 781 581 DT au 31/12/2007. Ils se détaillent comme suit :

Libellé	Solde au 31/12/2008	Solde au 31/12/2007	Variation
Échéances à moins d'un an sur emprunts	38 270 251	30 947 001	7 323 251
Emprunts courants	40 982 345	46 130 282	(5 147 937)
Intérêts courus	14 833 885	11 469 721	3 364 164
Banques créditrices	45 795 904	42 234 576	3 561 327
Total	139 882 385	130 781 581	9 100 804

IV.12. LES REVENUS

Les revenus réalisés au cours de 2008 s'élèvent à 94 099 401 DT contre 99 548 374 DT réalisés au cours de 2007.

Les revenus se détaillent dans ce qui suit :

Libellé	Exercice de 12 mois clos le		Variation
	31/12/2008	31/12/2007	
<i>Ventes locales</i>			
Ventes locales de produits finis	49 581 989	55 893 064	(6 311 076)
Ventes locales de marchandises	1 040 409	1 174 721	(134 312)
Ventes de produits intermédiaires	1 139 189	1 032 128	107 061
Ristournes sur ventes	(3 231 713)	(4 946 684)	1 714 971
Total des ventes locales	48 529 873	53 153 229	(4 623 356)
<i>Ventes à l'export</i>			
Exportation de produits finis	44 015 254	44 411 626	(396 373)
Exportation de produits finis Pirelli	1 765 948	2 066 980	(301 032)
Exportation de services	38 100	24 335	13 765
Ristournes sur ventes accordées	(249 774)	(107 796)	(141 978)
Total des ventes à l'export	45 569 528	46 395 145	(825 617)
Total	94 099 401	99 548 374	(5 448 974)

IV.13. LES ACHATS DE MARCHANDISES CONSOMMES

Les achats de marchandises consommés totalisent 6 166 500 DT au titre de l'exercice 2008 contre 2 664 474 DT au titre de l'exercice 2007. Les achats de marchandises consommés se détaillent comme suit :

Libellé	Exercice de 12 mois clos le		Variation
	31/12/2008	31/12/2007	
Achats de marchandises	2 156 658	6 364 606	(4 207 948)
Variation de stocks de marchandises	4 009 842	(3 700 132)	7 709 974
Total	6 166 500	2 664 474	3 502 026

IV.14. LES ACHATS D'APPROVISIONNEMENTS CONSOMMES

Les achats d'approvisionnement consommés totalisent en 58 911 485 DT au titre de l'exercice 2008 contre 57 307 741 DT en 2007. Les achats d'approvisionnement consommés se détaillent comme suit :

Libellé	Exercice de 12 mois clos le		Variation
	31/12/2008	31/12/2007	
Achats de matières premières	52 576 312	49 513 615	3 062 698
Variation de stocks de matières premières	9 822 798	4 488 851	5 333 947
Sous total 1	62 399 110	54 002 466	8 396 644
Achats de fournitures et de matières consommables (2)	(3 487 625)	3 305 275	(6 792 901)
Total (1) +(2)	58 911 485	57 307 741	1 603 744

IV.15. LES CHARGES DE PERSONNEL

Les charges de personnel encourus en 2008 s'élèvent à 19 998 398 DT contre 27 164 225 DT en 2007.

Elles se détaillent comme suit :

Libellé	Exercice de 12 mois clos le		Variation
	31/12/2008	31/12/2007	
Salaires	15 932 773	22 400 031	(6 467 258)
Charges sociales	3 575 611	4 383 088	(807 476)
Autres charges sociales	447 587	332 807	114 780
Fonds social	42 427	48 300	(5 872)
Total	19 998 398	27 164 225	(7 165 827)

IV.16. TRESORERIE DE DEBUT ET DE FIN DE PERIODE

La trésorerie à la clôture de l'exercice 2008 s'élève à (36 011 205) DT contre (27 713 227) DT en 2007 et se détaille comme suit :

Libellé	Solde au 31/12/2008	Solde au 31/12/2007	Variation
Banques	1 673 048	7 498 398	(5 825 350)
Caisses	111 126	137 457	(26 332)
Bons de trésor	724 351	36 000	688 351
Chèques à l'encaissement	4 516 143	3 764 951	751 192
Effets à l'encaissement	19 632	125 967	(106 335)
Effets à l'escompte	823 651	445 108	378 543
Régies d'avance & accreditifs	1 916 748	2 513 469	(596 721)
Banques débitrices	(45 795 904)	(42 234 576)	(3 561 327)
Total	(36 011 205)	(27 713 227)	(8 297 977)

V. EVENTUALITES

1. En application des dispositions de la loi n° 2006-25 du 15/5/2006 relative à l'amnistie fiscale, la STIP a bénéficié, au cours de l'exercice 2006, de l'abandon des pénalités de contrôle et de retard se rapportant à la dette fiscale constatée en vertu de la reconnaissance de dette du 23/4/2005 relative aux impôts et taxes dus au titre de la mise en place de la technologie Pirelli.

Cet abandon a permis à la société mère ; d'une part, d'annuler la quote-part de la dette fiscale initialement comptabilisée au titre des pénalités de contrôle pour 525 907 DT en constatant un produit d'égal montant, d'autre part, de ne pas prendre en charge les pénalités de retard arrêtées à la date de l'abandon à 320 613 DT.

Seulement, l'abandon des pénalités prévu par la loi d'amnistie de 2006 demeure subordonné au respect du calendrier de paiement du principal de la dette s'élevant à 2 671 780 DT qui prévoit 20 échéances trimestrielles s'étendant initialement jusqu'au 31/3/2011 d'une valeur de 133 589 DT chacune dont 16 ont été déjà payées à la date de clôture de l'exercice 2007. Par ailleurs, le paiement tardif d'une échéance générera une amende de retard de 1% par mois du montant de l'échéance.

Cette situation pourrait ainsi avoir pour conséquence, en cas de non paiement d'une échéance, la déchéance de l'avantage et l'acquittement, conformément aux dispositions de la loi n° 2006-25 du 15/5/2006 relative à l'amnistie fiscale, des pénalités abandonnées majorées des amendes de retard.

En raison des difficultés de trésorerie que connaît la société mère, l'incidence finale de cette situation ne peut revêtir, qu'un caractère incertain justifiant, conformément à la norme comptable tunisienne NCT 14, de mentionner le passif éventuel qui en découle et qui est estimé au 31 décembre 2007 à la somme de 846 520 DT correspondant au risque en pénalités contrôle et de retard se rapportant à la déchéance de l'avantage fiscal de l'abandon.

2. Le groupe encourt, au 31 décembre 2008, un passif au titre des indemnités de départ à la retraite stipulées au profit du personnel de la société mère et de ses filiales SOMACOP et SOMACOP PLUS en vertu des dispositions de l'article 57 de la convention d'établissement pour la STIP et de l'article 47 de la convention collective nationale de la mécanique générale et des stations de vente de carburant pour ces deux filiales.

Toutefois, ce passif, n'a pas pu être fiablement estimé en raison du caractère aléatoire lié aux différentes hypothèses actuarielles (taux de rotation du personnel, taux des départs anticipés à la retraite, table de mortalité, taux d'actualisation, salaire de fin de carrière,...) et justifiait, conséquemment, qu'une information dans les notes soit fournie conformément au paragraphe 18 de la norme NC 14 relative aux éventualités et aux événements postérieurs à la date de clôture.

3. L'office des changes marocain a relevé des infractions à la réglementation des changes commises par la filiale SMTP. L'issue finale de cette situation ne peut actuellement être anticipée et, de ce fait, seule une provision de 80.583 DT (contre valeur de 500.000 dirhams marocains) a été constituée dans les états financiers consolidés au titre des risques qui peuvent en résulter.

Rapport des commissaires aux comptes sur l'audit des états financiers consolidés- Exercice clos le 31 décembre 2008

Messieurs les actionnaires de la Société Tunisienne des Industries de Pneumatiques SA,

En exécution de la mission de commissariat aux comptes qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale Ordinaire, nous avons l'honneur de vous présenter notre rapport sur le contrôle des états financiers consolidés de la **SOCIETE TUNISIENNE DES INDUSTRIES DE PNEUMATIQUES** arrêtés au 31 décembre 2008, tels qu'annexés au présent rapport.

1- Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés ci joints de la **SOCIETE TUNISIENNE DES INDUSTRIES DE PNEUMATIQUES** comprenant le bilan au 31 décembre 2008 ainsi que l'état de résultat, l'état des flux de trésorerie et les notes aux états financiers pour l'exercice clos à cette date.

2- La direction est responsable de l'établissement et la présentation sincère de ces états financiers consolidés, conformément au système comptable des entreprises. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation sincère d'états financiers consolidés ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles ci résultent de fraudes ou d'erreurs, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

3- Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers consolidés sur la base de notre audit. A l'exception des limitations évoquées dans les paragraphes 6 à 7 ci-dessous, nous avons effectué notre audit selon les normes internationales d'audit. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique et de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états financiers consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives.

4- Cet audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournies dans les états financiers consolidés. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation du risque que les états financiers consolidés contiennent des anomalies significatives, que celles ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En procédant à ces évaluations du risque, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans le groupe relatif à l'établissement et la présentation sincère des états financiers consolidés afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers consolidés.

5- Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion sur les états financiers consolidés.

6- Les travaux d'audit de la filiale SOMACOP, ont été limités par :

- L'absence d'un inventaire physique valorisé des immobilisations corporelles totalisant une valeur brute de 334.216 DT et une valeur nette de 86.062 DT et par conséquent d'un rapprochement entre les valeurs comptables de ces comptes d'actifs immobilisés et l'existant physique.
- L'existence d'écarts non justifiés entre les soldes comptables et les soldes extra-comptables des comptes clients. Les travaux d'apurement de ces écarts tels que confiés à un cabinet externe n'ont pas encore été achevés à la date de clôture de l'exercice 2008.
- L'existence, au niveau de l'état de rapprochement d'un compte bancaire ouvert auprès de la STB, de suspens débiteurs et créditeurs non apurés portant respectivement sur 108.671 DT et 99.142 DT.

7- Les travaux d'audit de la filiale SOMACOP PLUS, ont été limités par :

- L'absence d'un inventaire physique valorisé des immobilisations corporelles totalisant une valeur brute de 13.810 DT et une valeur nette de 7.293 DT et par conséquent d'un rapprochement entre les valeurs comptables de ces comptes d'actifs immobilisés et l'existant physique.
- La non justification d'un compte d'attente créditeur figurant parmi les autres passifs courants pour 124.512 DT.

8- Les provisions pour dépréciation des créances douteuses constituées par le groupe à la date de clôture de l'exercice portent sur 19.660.609 DT, soit 307.588 DT en deçà de celles requises pour la couverture des risques de non recouvrement de ces créances.

Cette insuffisance de provisions, entièrement imputable à la filiale SOMACOP, a eu pour effet de situer le résultat consolidé de l'exercice au delà de son niveau réel à concurrence de la part revenant au groupe déterminée par référence au pourcentage d'intérêt de 99,99%.

9- Parmi les autres actifs courants figure un crédit d'impôt sur les sociétés de 360.552 DT dégagé par la filiale SOMACOP. La déclaration d'impôt sur les sociétés déposée par la même filiale fait état d'un crédit d'IS reportable de 185.186 DT uniquement, soit 175.365 DT en deçà de celui comptabilisé. Cet écart provient, essentiellement, de retenues à la source opérées par des clients de la SOMACOP et non appuyées par les certificats s'y rapportant.

Les risques liés à la perte du droit d'imputation de la somme de 175.365 DT n'ont pas été couverts par une provision pour dépréciation d'égal montant. Le résultat consolidé de l'exercice se trouve être, conséquemment, majoré à concurrence de la part revenant au groupe déterminée par référence au pourcentage d'intérêt de 99,99%.

10- A notre avis et sous réserve de ce qui est indiqué aux paragraphes 6 à 9, les états financiers consolidés du groupe « **SOCIETE TUNISIENNE DES INDUSTRIES DE PNEUMATIQUES** » annexés au présent rapport, sont réguliers et présentent sincèrement, dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière du groupe au 31 décembre 2008, ainsi que le résultat de ses opérations et les mouvements de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément au système comptable des entreprises.

11- Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci dessus, nous attirons votre attention sur les informations suivantes données dans les notes aux états financiers :

11-1 La note **III.5** aux états financiers qui souligne l'existence d'une incertitude significative susceptible de jeter un doute important sur la capacité du groupe à poursuivre son activité.

Cette note indique que le groupe a accusé perte nette consolidée de 18 078 386 DT pour l'exercice clos le 31 décembre 2008, portant les capitaux propres consolidés arrêtés à cette date à la somme négative de 61 696 317 DT.

Sur une base consolidée, le passif exigible était, au 31 décembre 2008, supérieur de 99 648 295 DT à l'actif circulant et le passif total supérieur de 58 229 887 DT au total de l'actif.

Par ailleurs, bien que la société mère ait établi un plan d'assainissement financier mis à jour pour la période 2008-2011, et en dehors des décisions prises par l'Assemblée Générale Extraordinaire du 30 juin 2008 prévoyant simultanément une réduction du capital motivée par des pertes de 29 454 768 DT par la réduction de la valeur nominale de l'action de 10 DT à 3 DT et une augmentation du capital en numéraire, non suivie d'effets, de 42 078 240 DT par émission de nouvelles actions de 3 DT chacune, la situation financière de la société mère n'a pas encore fait l'objet d'un assainissement.

Toutefois, il y a lieu de signaler que la société mère a déjà obtenu des accords de principe formels des banques pour adhérer au plan de restructuration et procéder au retraitement des engagements de la STIP. Elle est actuellement en négociation avec ces mêmes banques pour reconsidérer certaines de leurs positions et pour s'orienter vers un abandon progressif de leurs créances au prorata des capitaux privés qui seraient éventuellement apportés.

Par ailleurs, un conseil interministériel tenu le 3 novembre 2008 a agréé le scénario consistant à privatiser l'unité de Menzel Bourguiba séparément. Lors de sa réunion en date du 22 avril 2009, le conseil d'administration de la STIP a donné son accord pour mener une étude de faisabilité de la cession de l'usine de Menzel Bourguiba et dégager l'influence d'une telle cession sur l'optimisation de la restructuration de la société mère.

Faute de concrétisation de la restructuration financière envisagée, des doutes importants pèsent sur la continuité d'exploitation. L'application des principes comptables généralement admis dans un contexte normal de poursuite des activités concernant notamment l'évaluation des actifs et des passifs pourrait s'avérer inappropriée.

11-2 La note **V.2** aux états financiers dont le contenu indique que le groupe encourt un passif au titre des indemnités de départ à la retraite stipulées au profit du personnel de la société mère et de ses filiales SOMACOP et SOMACOP PLUS en vertu des dispositions de l'article 57 de la convention d'établissement pour la STIP et de l'article 47 de la convention collective nationale de la mécanique générale et des stations de vente de carburant pour ces deux filiales.

Toutefois, ce passif, n'a pas pu être fidèlement estimé en raison du caractère aléatoire lié aux différentes hypothèses actuarielles (taux de rotation du personnel, taux des départs anticipés à la retraite, table de mortalité, taux d'actualisation, salaire de fin de carrière,...) et justifiait, conséquemment, qu'une information dans les notes soit fournie conformément au paragraphe 18 de la norme NC 14 relative aux éventualités et aux événements postérieurs à la date de clôture.

11-3 La note **V.3** aux états financiers dont le contenu indique que l'office des changes marocain a relevé des infractions à la réglementation des changes commises par la filiale SMTP. L'issue finale de cette situation ne peut actuellement être anticipée et, de ce fait, seule une provision de 80.583 DT (contre valeur de 500.000 dirhams marocains) a été constituée dans les états financiers consolidés au titre des risques qui peuvent en résulter.

Fait à Tunis, le 17 juillet 2009

Les commissaires aux comptes

AMC Ernst & Young
Mohamed Zinelabidine CHERIF

Financial Auditing & Consulting
Mohamed Neji HERGLI